

BNP PARIBAS B STRATEGY

SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable publique de droit belge à compartiments multiples
Société anonyme

OPC ayant opté pour des placements répondant aux conditions prévues par la Directive 2009/65/CE



Rapport annuel au 31/12/18

N° d'entreprise : 0452.181.039



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

**L'asset manager
d'un monde qui
change**

Aucune souscription ne peut être acceptée sur la base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées après la remise à titre gratuit du document d'informations clés ou du prospectus.

SOMMAIRE

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	5
1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT	5
1.2. RAPPORT DE GESTION	8
1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.18	15
1.4. BILAN GLOBALISE	18
1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE	19
1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION	20
2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE CONSERVATIVE	22
2.1. RAPPORT DE GESTION	22
2.2. BILAN	24
2.3. COMPTE DE RESULTATS	25
2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	26
3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DEFENSIVE	31
3.1. RAPPORT DE GESTION	31
3.2. BILAN	33
3.3. COMPTE DE RESULTATS	34
3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	35
4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DYNAMIC	40
4.1. RAPPORT DE GESTION	40
4.2. BILAN	42
4.3. COMPTE DE RESULTATS	43
4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	44
5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE NEUTRAL	49
5.1. RAPPORT DE GESTION	49
5.2. BILAN	51
5.3. COMPTE DE RESULTATS	52
5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	53
6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL NEUTRAL	58
6.1. RAPPORT DE GESTION	58
6.2. BILAN	60
6.3. COMPTE DE RESULTATS	61
6.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	62
7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL CONSERVATIVE	68
7.1. RAPPORT DE GESTION	68
7.2. BILAN	70
7.3. COMPTE DE RESULTATS	71
7.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	72
8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL DYNAMIC	77
8.1. RAPPORT DE GESTION	77
8.2. BILAN	79
8.3. COMPTE DE RESULTATS	80
8.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	81

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL AGGRESSIVE	87
9.1. RAPPORT DE GESTION	87
9.2. BILAN	89
9.3. COMPTE DE RESULTATS	90
9.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	91
10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL DEFENSIVE	96
10.1. RAPPORT DE GESTION	96
10.2. BILAN	98
10.3. COMPTE DE RESULTATS	99
10.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	100
11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SRI DEFENSIVE	106
11.1. RAPPORT DE GESTION	106
11.2. BILAN	108
11.3. COMPTE DE RESULTATS	109
11.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	110
12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SRI DYNAMIC	115
12.1. RAPPORT DE GESTION	115
12.2. BILAN	117
12.3. COMPTE DE RESULTATS	118
12.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	119
13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SRI NEUTRAL	124
13.1. RAPPORT DE GESTION	124
13.2. BILAN	126
13.3. COMPTE DE RESULTATS	127
13.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES	128

1. INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

1.1. ORGANISATION DE LA SOCIETE D'INVESTISSEMENT

Siège social

Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Date de constitution

23 février 1994

Dénomination

BNP PARIBAS B STRATEGY

Forme juridique

Société Anonyme

Conseil d'administration de la sicav

Marnix Arickx, Président, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Philip Neyt, Administrateur Indépendant

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Strategy, Corporate Development & Organisation de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT

Pierre Picard, Administrateur, Deputy Head of Group Network de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (jusqu'au 3 septembre 2018)

Stefaan Dendaauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Stéphanie Grysolle, Administrateur, Head Value Proposition Invest & Protect RPBB de BNP Paribas Fortis (à partir du 12 avril 2018)

Personnes physiques chargées de la direction effective

Olivier Lafont

Stefaan Dendaauw

Type de gestion

Sicav qui a désigné une société de gestion d'organismes de placement collectif.

Société de gestion

Nom : BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

Forme juridique : société anonyme

Siège social : Rue du Progrès, 55- 1210 Bruxelles

Date de constitution : 30 juin 2006

Durée d'existence : illimitée

Liste des fonds gérés :

BNP Paribas B Pension Balanced, BNP Paribas B Pension Growth, BNP Paribas B Pension Stability, Crelan Pension Fund et Metropolitan-Rentastro

Liste des autres sicav pour lesquelles la société de gestion a été désignée :

BNP Paribas B Control, BNP Paribas B Invest, BNP Paribas Fix 2010, BNPPF Private, Bpost Bank Fund, Fortis B Fix 2006, Post-Fix Fund.

Administrateurs :

Fabrice Silberzan, Président, Chief Operating Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Carolus Janssen, Administrateur, Head of Multi Asset Solutions de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Marnix Arickx, Administrateur, Chief Executive Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

Stefaan Dendauw, Administrateur, Chief Financial Officer de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium.

Alain Kokocinski, Administrateur indépendant.

Olivier Lafont, Administrateur, Head of Strategy, Corporate Development & Organisation de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Hans Steyaert, Administrateur, Head of Operational Change Management de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT.

Lutgarde Sommerijns, Administrateur Indépendant.

Ephraïm Marquer, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 1er février 2018, jusqu'au 15 mai 2018)

Denis Panel, Administrateur, Head of Investments (MAQs) de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 5 novembre 2018)

Pierre Picard, Administrateur, Head of Compliance de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. (à partir du 5 novembre 2018)

Personnes physiques chargées de la direction effective :

Marnix Arickx, Administrateur et CEO

Olivier Lafont, Administrateur

Stefaan Dendauw, Administrateur

Hans Steyaert, Administrateur

Commissaire :

Deloitte, Réviseurs d'Entreprises S.C. s.f.d S.C.R.L., Gateway Building, Luchthaven Nationaal 1 J, 1930 Zaventem représentée par Bernard De Meulemeester

Capital : 54.114.320,03 EUR

Délégation de l'administration

BNP Paribas Securities Services Brussels Branch, Rue de Loos 25 - 1000 Bruxelles

Service financier

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Distributeur(s)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium

BNP Paribas Fortis S.A.

Réseau de distribution « Fintro » de BNP Paribas Fortis S.A.

Dépositaire

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Sous-dépositaire(s)

BNP Paribas Securities Services, 60, avenue JF Kennedy, L-1855 Luxembourg LUXEMBOURG

à qui les tâches matérielles décrites à l'article 51/1, §3 de la loi du 3 août 2012 ont été déléguées pour les valeurs mobilières et les liquidités.

Commissaire

PwC Reviseurs d'entreprises S.C.C.R.L., Woluwedal, 18 - 1932 Sint-Stevens-Woluwe représentée par Damien Walgrave

Promoteur

BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3 - 1000 Bruxelles

Liste des compartiments et des classes d'actions

Europe Conservative: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Europe Defensive: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Europe Dynamic: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Europe Neutral: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Global Neutral: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « Life- Capitalisation »

Global Conservative: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Global Dynamic: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « Life- Capitalisation »
- Classe « N- Capitalisation »

Global Aggressive: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Global Defensive: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution » - Classe « Life- Capitalisation »

Europe SRI Defensive: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Europe SRI Dynamic: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Europe SRI Neutral: Classe « Classic- Capitalisation » - Classe « Classic- Distribution »

Classe « Classic »

Les actions « Classic » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Elles sont, sauf disposition contraire mentionnée au prospectus, au choix de l'investisseur, de capitalisation (« Classic- Capitalisation » ou « Classic- C ») ou de distribution (« Classic- Distribution » ou « Classic- D »), sous forme nominative ou dématérialisée.

Souscription minimale : 1 action.

Classe « Life- Capitalisation »

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par une contribution moins élevée aux frais d'exercice des fonctions de gestion et par son canal de distribution indirect. Elle est réservée à la compagnie d'assurance belge AG Insurance, laquelle offrira indirectement les parts de la sicav au public via un produit d'assurance.

Elles sont de capitalisation (« Life- Capitalisation »). Elles seront nominatives.

S'il s'avère que des actions de cette catégorie sont détenues par des personnes autres que celles autorisées, le conseil d'administration procédera à la conversion, sans frais, desdites actions en actions de la catégorie « Classic ».

Classe « N-Capitalisation »

Les actions « N » sont offertes aux personnes physiques et aux personnes morales. Elles sont de capitalisation (« N-Capitalisation »), sous forme nominative ou dématérialisée.

Cette catégorie se distingue de la catégorie « Classic » par une contribution plus élevée aux frais d'exercice des fonctions de gestion et/ou de distribution.

Cette catégorie est réservée aux investisseurs servis par un canal de distribution qui n'est pas administré par une compagnie appartenant au groupe BNP Paribas.

1.2. RAPPORT DE GESTION

1.2.1. Informations aux actionnaires

BNP PARIBAS B STRATEGY (anciennement BNP PARIBAS B GLOBAL) est une société d'investissement à capital variable (en abrégé "SICAV") à compartiments multiples de droit belge constituée sous la forme d'une société anonyme pour une durée illimitée. Elle est inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0452.181.039. Ses statuts sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Bruxelles.

Sicav à compartiments multiples ayant opté pour des placements répondant aux conditions de la directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28/10/2005 a opté pour la catégorie de placements répondant aux conditions prévues par la directive 2009/65/CE et régie, en ce qui concerne son fonctionnement et ses placements, par la loi du 3 août 2012 relative à certaines formes de gestion collective de portefeuilles d'investissement. Elle a désigné BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Belgium en qualité de société de gestion d'organismes de placement collectif aux fins d'exercer de manière globale l'ensemble des fonctions de gestion.

Les rapports financiers sont tenus sans frais à la disposition des actionnaires au siège de la sicav et aux guichets des organismes habilités à recevoir les souscriptions, les rachats et les conversions d'actions.

La valeur nette d'inventaire des actions de distribution et/ou des actions de capitalisation de chaque catégorie, leur prix d'émission et de rachat ainsi que tous les avis destinés aux actionnaires peuvent être obtenus tous les jours ouvrables bancaires au siège de la sicav ainsi qu'auprès des organismes susmentionnés. Ils sont en outre publiés sur le site de BEAMA (<http://www.beama.be>).

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tient au siège social ou à l'endroit de la Région Bruxelles-Capitale indiqué dans les convocations, le deuxième jeudi du mois d'avril à quatorze heures trente, ou, si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire, le premier jour ouvrable bancaire suivant.

Gouvernance d'entreprise et vote par procuration

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT (BNPP AM) estime que la promotion de bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise est une partie essentielle de ses responsabilités. La gouvernance d'entreprise renvoie au système par lequel une société est dirigée et contrôlée. Il concerne le fonctionnement de la direction, sa supervision et les mécanismes de contrôles, ainsi que la relation avec les parties prenantes. Une bonne gouvernance d'entreprise crée le cadre qui assure que la société est gérée dans l'intérêt à long terme des actionnaires. BNPP AM attend de toutes les sociétés dans lesquelles elle investit de se conformer aux meilleures pratiques de gouvernance d'entreprise.

Voter aux assemblées générales constitue un élément important du dialogue avec les entreprises dans lesquelles les investissements sont effectués et fait partie intégrante des processus de gestion de BNPP AM.

BNPP AM veille à exercer le droit de vote sur la base des circonstances spécifiques de l'entreprise. La politique et les lignes directrices de vote sont revues annuellement afin de prendre en compte l'évolution des codes de gouvernance et des pratiques de marché et sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM.

La politique de vote s'applique à l'ensemble des activités de gestion de BNPP AM. Les entités auxquelles est déléguée la gestion sont tenues d'exercer leurs droits de vote en tenant compte des attentes de BNPP AM et des pratiques de marché et de communiquer régulièrement les résultats atteints.

Gouvernance et principes de vote

Les principes suivants décrivent les attentes de BNPP AM envers les entreprises cotées dans lesquelles elle investit. Ils constituent une ligne de conduite pour l'exécution des responsabilités de BNPP AM.

1. Agir dans l'intérêt à long terme des actionnaires

L'objectif prépondérant des sociétés devrait être la création de valeur actionnariale à long terme. Les pratiques de gouvernance d'entreprise devraient concentrer l'attention du conseil sur cet objectif. Une stratégie claire doit être mise en place pour atteindre cet objectif en prenant en compte toutes les parties prenantes clés.

2. Protéger le droit des actionnaires

Tous les actionnaires doivent avoir la possibilité de voter sur les décisions qui concernent les changements fondamentaux de l'entreprise. Les entreprises devraient s'assurer que les droits des investisseurs sont protégés et traités de manière équitable, notamment en respectant le principe d'une action - un vote - un dividende.

Les augmentations de capital devraient être soigneusement contrôlées afin de minimiser les risques de dilution pour les actionnaires existants. Les dispositifs anti-OPA ne doivent pas être utilisés pour protéger les dirigeants de leurs responsabilités.

3. Veiller à une structure de conseil indépendante et efficace

Le conseil et les comités devraient inclure une forte présence d'administrateurs indépendants pour permettre un contrôle efficace de la direction. Les administrateurs doivent avoir une compétence et une implication suffisante pour améliorer l'efficacité du conseil. Enfin, les administrateurs doivent être choisis afin que le conseil reflète une diversité appropriée.

4. Aligner les structures de rémunérations avec l'intérêt à long terme des actionnaires

Les rémunérations doivent être alignées avec la performance à long terme de l'entreprise. Les programmes de rémunération ne devraient pas limiter la capacité de la société à attirer et à retenir des dirigeants. Ils doivent respecter les meilleures pratiques du marché et être communiqués aux actionnaires d'une manière claire et approfondie.

5. Divulgarion d'informations exactes, adéquates et en temps opportun

Les sociétés devraient s'assurer que les résultats financiers et opérationnels, la répartition du capital et les performances environnementales, sociales et de gouvernance sont communiqués en temps opportun et de manière exacte. Les audits annuels des états financiers réalisés par des auditeurs externes indépendants devraient exister dans toutes les sociétés.

6. Veiller à la bonne performance environnementale et sociale

Les sociétés devraient agir de manière responsable avec toutes les parties prenantes et respecter les meilleures pratiques environnementales, sociales et de gouvernance afin de protéger les intérêts à long terme des actionnaires. Les sociétés devraient fournir les informations sur leurs émissions de carbone et leur engagement à lutter contre le changement climatique.

Modalités pratiques de vote

1. L'approche client

BNPP AM conseille à ses clients de déléguer les pouvoirs de vote à BNPP AM afin de préserver leurs intérêts d'actionnaires. BNPP AM vote dans le seul intérêt de ses clients et des bénéficiaires finaux des fonds dont elle est responsable. BNPP AM ne doit pas subordonner les intérêts de ses clients à d'autres objectifs.

Pour les clients qui ont délégué le droit de vote à BNPP AM, BNPP AM s'assurera que les procurations sont reçues et que les votes sont effectués conformément à ses lignes directrices. Tous les clients de BNPP AM sont informés que cette politique et ces procédures de vote sont en place.

2. Comité de vote

BNPP AM a nommé un comité de vote (« Proxy Voting Committee », PVC) qui établit la politique de vote et s'assure que cette politique et les procédures sont suivies. Comme le vote est considéré comme une partie intégrante du processus d'investissement, la responsabilité finale du vote incombe au responsable de gestion.

3. Périmètre de vote

Le choix des titres pour lesquels le droit de vote est exercé répond à un double objectif : concentrer les efforts sur les positions représentant une proportion importante des actifs sous gestion et participer aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles la gestion collective détient une part significative du capital.

Le périmètre de vote est constitué de sociétés dont les positions agrégées répondent aux deux conditions suivantes :

- Représenter 90 % du total cumulé des positions en actions
- Constituer 1 % ou plus de la capitalisation boursière de la société.

4. Procédure de vote

Les points suivants décrivent les étapes clés du processus de vote par correspondance de la notification de l'ordre du jour des assemblées générales ordinaires (AGO) ou extraordinaires (AGE) à l'exécution de vote :

- a. Notification de la part de la société de l'AGO/AGE et de l'ordre de jour.
- b. Le dépositaire envoie les bulletins à la plate-forme de vote.
- c. Rappel ou restriction sur les prêts de titres si le vote est important pour la société ou si un trop grand nombre de titres sont prêtés.
- d. Analyse de l'ordre du jour et recommandation de vote.
- e. Dialogue avec les émetteurs sur une base ad hoc.
- f. Instruction de vote par le gérant ou le PVC et exécution du vote par le biais de la plate-forme.

5. Conflits d'intérêt

Le libre exercice des droits de vote par BNPP AM est susceptible d'être affecté par les situations suivantes :

- Collaborateur ayant des liens personnels ou professionnels avec l'entreprise dont les actions sont soumises au vote,
- Relations commerciales entre l'entreprise concernée par le vote et une autre entité du Groupe BNP Paribas,
- Exercice des droits de vote concernant les actions du groupe BNP Paribas ou des participations significatives du groupe.

Un certain nombre de mécanismes visent à prévenir d'éventuels conflits d'intérêt :

- La politique de vote spécifie que celui-ci est réalisé « dans l'intérêt exclusif des clients afin de protéger et de renforcer la valeur à long terme de leur investissement » ;
- Les lignes directrices de vote qui servent de cadre décisionnel à l'exercice des droits de vote sont approuvées par le Conseil d'Administration de BNPP AM ;
- Les projets de résolutions sont évalués sur la base d'analyses réalisées par des consultants externes et indépendants ;
- Les collaborateurs sont tenus de respecter les procédures régissant les cadeaux et avantages personnels et sont tenus d'indiquer toute autre activité professionnelle ;
- L'existence d'une « muraille de Chine » entre BNPP AM et les autres entités du Groupe garantissant que les collaborateurs de BNPP AM demeurent indépendants dans l'accomplissement de leurs missions et responsabilités.

Les dossiers relatifs à tous les conflits d'intérêts potentiels et à leur résolution seront tenus dans le cadre du procès-verbal du PVC.

Les conflits d'intérêt qui ne pourraient être prévenus sont résolus selon un mécanisme d'escalade impliquant la direction de BNPP AM, à savoir :

i. Le Responsable de gestion

ii. Les Responsables de la conformité et du contrôle interne

iii. Le Président

6. Transparence & Reporting

BNPP AM est transparent en ce qui concerne son approche sur le vote et son exécution :

- Une copie de cette politique peut être consultée sur le site internet de BNPP AM ;
- Un reporting annuel est publié et donne un aperçu des activités de vote ;
- Le détail des votes, résolution par résolution, peut être obtenu sur demande.

Lignes directrices de vote

Ces lignes directrices de vote complètent la politique de vote aux assemblées générales des sociétés cotées de BNPP AM. Les principaux types de résolutions soumises au vote sont regroupés au sein de quatre thèmes :

1. Approbation des comptes
2. Opérations financières
3. Nomination et rémunération des administrateurs et des mandataires sociaux
4. Autres résolutions (p.ex. Conventions réglementées)

Pour chaque type de résolution, les lignes directrices mettent en avant les « meilleures pratiques » ainsi que les situations pouvant aboutir à une « opposition » ou à une « abstention » lors du vote :

Les décisions de vote sont basées sur les principes suivants :

- « Pour » : la résolution reflète ou tend vers les « meilleures pratiques », et s'inscrit dans l'intérêt à long terme des actionnaires.
- « Abstention » : la résolution soulève une problématique du point de vue des actionnaires.
- « Opposition » : la résolution n'est pas acceptable et ne s'inscrit pas dans l'intérêt à long terme des actionnaires.

Dans le cadre de la loi du 14 décembre 2005 portant suppression des titres au porteur, le fonds BNP Paribas B Strategy a mis en vente un total de 58.089 titres au porteur, pour lesquels les détenteurs ne se sont pas manifestés, en date du 19 mai 2015 sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles. Les revenus nets de la vente de ces titres au porteur ont été déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations. Le commissaire a émis un rapport sur le respect des dispositions, visées dans la loi du 14 décembre 2015 portant suppression des titres au porteur.

Déclaration suivant l'article 118 de l'arrêté Royal du 12 novembre 2012

Considérant que les soft commissions payées par les courtiers en valeurs mobilières à BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT à l'occasion de l'exécution des ordres sur titres relatifs à la sicav constituent un avantage commercial, consenti par ces courtiers à la société de gestion elle-même, pour les développements informatiques, administratifs et autres que celle-ci a mis en place pour faciliter la transmission, l'exécution et le règlement desdits ordres, il n'y a pas de conflit d'intérêt dans le chef de ladite société de gestion vis-à-vis de la sicav qu'elle gère, au titre de la perception de cet avantage commercial.

Informations sur la politique de rémunération (données non auditées)

Des informations sur la politique de rémunération, applicable durant l'exercice comptable 2018, sont disponibles sur le site Internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration/>, et seront également mises à disposition sans frais et sur demande par la Société de gestion.

Ci-dessous, les informations quantitatives sur les rémunérations, telles qu'elles sont requises par l'article 22 de la directive AIFM (Directive 2011/61/UE du 8 juin 2011) et par l'article 69-3 de la directive OPCVM V (Directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014), dans un format conforme aux préconisations de l'association de Place AFG (Association Française de Gestion)¹.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium (art 22-2-e de la directive AIFM et art 69-3 (a) de la directive OPCVM V):

	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR) (fixe + variable)	Dont rémunération variable totale (k EUR)
Ensemble des collaborateurs de BNPP AM Belgium ²	295	23.785	3.824

¹ **NB 1** : les montants de rémunération ci-dessus ne sont pas directement réconciliables avec les données comptables de l'année, car ils reflètent des montants attribués à la clôture, en mai 2018, de la campagne annuelle de rémunération variable, sur la base du périmètre des effectifs arrêtés au 31 octobre 2017. Ainsi, par exemple, ces montants incluent toutes les rémunérations variables attribuées lors de cette campagne, qu'ils soient différés ou non, et que les collaborateurs soient finalement restés dans l'entreprise ou non.

NB 2 : Pour mémoire, le niveau 3 de la réglementation OPCVM V (fixant notamment les montants minimums de différé etc ...) a été publié en mars 2016 et s'applique pour la première fois à l'année de performance 2017, c'est-à-dire aux rémunérations variables qui ont été attribuées en mars 2018.

² Outre ces effectifs et les montants correspondants, il faut noter les 20 collaborateurs de la succursale allemande, dont aucun n'a le statut d' « Identified Staff », et dont la rémunération totale et la rémunération variable totale s'élèvent respectivement en 2017 à 3,215 K EUR et 816 K EUR.

Rémunérations agrégées des collaborateurs de BNPP AM Belgium dont l'activité a un impact significatif sur le profil de risque et sont donc « *Collaborateurs Régulés*³ » (art 22-2-f de la directive AIFM et art 69-3 (b) de la directive OPCVM V):

Secteur d'Activité	Nombre de collaborateurs	Rémunération Totale (k EUR)
Collaborateurs Régulés employés de BNPP AM Belgium	11	2.142
dont gérants de Fonds d'Investissement Alternatifs / gérants de mandats européens	3	396

Autres informations sur BNPP AM Belgium:

- Nombre de fonds FIA et OPCVM sous gestion

	Nombre de fonds au 31.12.2018	En-cours géré (milliards d'Euros) au 31.12.2018 ⁴
OPCVM	37	17
Fonds d'Investissement Alternatifs	57	18

- Sous la supervision du comité de rémunération de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding et de son conseil d'administration, un audit indépendant et centralisé de la politique globale de rémunération de BNP Paribas Asset Management, et de sa mise en œuvre au cours de l'exercice 2017/2018, a été réalisé entre mai et juillet 2018. Les résultats de cet audit, qui a couvert les entités du périmètre intégré de BNP Paribas Asset Management titulaires d'une licence AIFM et/ou OPCVM, ont donné lieu à la cotation « Generally Satisfactory ». En effet, aucun problème majeur n'a été relevé. Cependant, conformément à l'approche d'amélioration continue de BNP Paribas Asset Management, une recommandation a été émise qui vise à mieux harmoniser les modalités de rémunération différée d'un dirigeant de BNP Paribas Asset Management, par ailleurs soumis à l'encadrement des rémunérations prévu par la transposition française de la directive CRD IV.
- En 2018, la politique de rémunération a été adaptée, sous la supervision de l'AMF et conformément aux exigences de la directive OPCVM, afin d'améliorer au moyen des instruments de rémunération différée, l'alignement de l'intérêt des collaborateurs identifiés. Notamment, la performance des fonds les plus représentatifs de BNP Paribas Asset Management a un poids accru dans ces nouveaux instruments.
- Des informations supplémentaires sur la détermination de la rémunération variable et sur ces instruments de rémunération différée, sont fournies dans la description de la politique de rémunération, publiée sur le site internet de la société.

Réclamations d'impôts dans le cadre du Projet Aberdeen/Fokus bank

Dans plusieurs Etats membres de l'Union européenne, le droit communautaire donne aux Organismes de Placement collectif (OPC) la possibilité de déposer des réclamations contentieuses en vue de récupérer des impôts qui ont été indûment prélevés. En effet, le fait qu'un Etat membre impose de façon plus lourde un OPC étranger qu'un OPC résidant constitue à la lumière du droit communautaire une discrimination.

Ce principe a été entériné par l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) dans l'affaire « Aberdeen » (18 juin 2009). Cet arrêt reconnaît qu'un OPC non-résident peut faire l'objet d'une imposition discriminatoire, ce qui constitue une entrave à la liberté d'établissement et/ou à la libre circulation des capitaux. D'autres arrêts de la CJUE sont venus confirmer cette jurisprudence. Il s'agit des arrêts dans les affaires Santander (10 mai 2010) et Emerging Markets (10 avril 2014) concernant respectivement les législations fiscales françaises et polonaises.

C'est sur base de cette jurisprudence, et afin de sauvegarder les droits des OPC à bénéficier d'un remboursement d'impôts, que la société de gestion a décidé d'introduire des réclamations contentieuses auprès des autorités fiscales dans plusieurs Etats membres ayant une législation discriminatoire non conforme au droit communautaire. Ces démarches font préalablement l'objet d'une étude afin de déterminer la viabilité des réclamations, c'est-à-dire pour quels fonds, dans quels Etats membre et sur quelle période il convient d'effectuer une demande de remboursement.

A ce jour, il n'existe pas de législation européenne prévoyant une procédure homogène pour ce type de réclamations. C'est pour cette raison que les délais de remboursement et la complexité de la procédure varient suivant l'Etat membre concerné rendant nécessaire une revue constante de l'évolution de cette thématique.

Opérations de financement sur titres

Aucun compartiment ne s'engagera dans des opérations de financement sur titres comme des prêts ou des emprunts de titres, des opérations de pension ou des opérations d'achat-revente ou de vente-rachat, des opérations de prêt avec appel de marge ou des contrats d'échange de performance global.

³ La liste des collaborateurs régulés est déterminée au vu de la revue conduite en fin d'année.

⁴ Les montants ainsi communiqués tiennent compte des fonds maîtres-nourriciers.

1.2.2. Vue d'ensemble des marchés

Conjoncture

L'activité mondiale, particulièrement dynamique au second semestre 2017, s'est tassée début 2018, à part aux Etats-Unis où les indicateurs sont restés très solides. Partout dans le monde, et alors que les enquêtes d'activité ne montraient pas les signes attendus d'amélioration le second semestre 2018 a été marqué par la montée des incertitudes et des révisions à la baisse de la croissance mondiale qui demeure toutefois assez solide. Les aspects politiques ont joué un rôle important tout comme les craintes sur la pérennité de la croissance mondiale. Après la hausse des droits de douane aux Etats-Unis sur de nouveaux produits chinois entrée en vigueur en septembre, la menace protectionniste a continué à être un facteur suivi de près par les observateurs. La prudence face à l'évolution de la conjoncture mondiale a caractérisé l'attitude des banques centrales. Tout en continuant à remonter ses taux directeurs, la Fed a infléchi son discours en fin d'année pour mettre l'accent sur l'approche plus flexible de la politique monétaire qu'elle entend mettre en œuvre en 2019. La BCE a commencé très prudemment la sortie du QE (Quantitative Easing) en toute fin d'année et répète que ses taux directeurs ne seront pas relevés avant l'automne 2019. Après être monté à plus de 75 dollars le baril (pour le WTI), le prix du pétrole a nettement reflué pour retrouver le 24 décembre son plus bas niveau depuis le mi-2017 à 42 dollars. Il termine l'année à 45, en baisse de 25 % en douze mois alors que la production américaine de brut n'a pas cessé de progresser.

Etats-Unis

Après une hausse de 2,3 % au 4e trimestre 2017 et de 2,2 % au 1er trimestre 2018, le PIB américain a accéléré en 2018 progressant de 4,2 % au 2e trimestre et de 3,4 % au 3e. En pour l'ensemble de l'année, elle devrait s'établir à 3,0 % environ et reviendrait vers 2,3 % en 2019, ce qui demeure une croissance supérieure au potentiel. Le marché du travail est toujours très solide comme l'illustre un taux de chômage tombé à son plus bas niveau depuis décembre 1969 (3,7 %). Les salaires commencent à montrer des signes d'accélération. Dans ce contexte, la consommation des ménages a été dynamique en fin d'année. Quelques déceptions sont toutefois apparues sur l'investissement et les commandes de biens durables ainsi que sur les enquêtes régionales dans le secteur manufacturier. Les hausses des prix à la consommation restent pour l'instant maîtrisées : après avoir montré des signes d'accélération à l'été, l'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) s'est stabilisée sous 2 %. Certaines entreprises (tous secteurs confondus) font état d'inquiétudes sur leur activité à venir en lien avec la hausse des droits de douane décidée par l'administration Trump. Le parti Démocrate a regagné la majorité à la Chambre des représentants à l'issue des élections de mi-mandat du 6 novembre. Le désaccord sur le financement de la construction du mur à la frontière mexicaine a débouché sur une paralysie partielle du gouvernement fédéral.

Europe

Après la très forte croissance au second semestre 2017, qui avait amené le glissement annuel du PIB à son plus haut niveau depuis début 2011 (2,8 % puis 2,7 % aux 3e et 4e trimestres 2017) et alors que 2018 semblait partie sur la même tendance, il a fallu revoir à la baisse les attentes de croissance face au ralentissement constaté et à des indicateurs très décevants. Après une croissance du PIB de 0,2 % au 3e trimestre 2018 (0,4 % au 1er et au 2e), les enquêtes d'activité font en effet craindre la poursuite du ralentissement. L'indice PMI composite, qui reflète l'opinion des directeurs des achats sur l'activité (secteur manufacturier et services), est tombé en décembre à son plus bas niveau en quatre ans alors qu'il s'était établi à son plus haut en près de 12 ans en janvier. De surcroît, les comptes nationaux font ressortir la faiblesse de la demande intérieure finale au 3e trimestre. Toutefois, plusieurs éléments paraissent encourageants, en particulier la reprise régulière de l'emploi (avec un taux de chômage tombé à 8,1 %, au plus bas depuis dix ans), qui commence à se traduire par une remontée plus nette des salaires, et une distribution du crédit au secteur privé toujours dynamique. La montée des incertitudes (protectionnisme, situation italienne) représente un risque pour les prochains trimestres. L'inflation est passée de 1,3 % en janvier 2018 à 1,6 % en décembre tandis que l'inflation sous-jacente (hors alimentaire et énergie) a continué à évoluer sans tendance autour de 1 % en glissement annuel.

Japon

Le PIB s'est contracté au 1er trimestre 2018 (-1,3 % en rythme annualisé) sous l'effet de la baisse de la consommation et d'un net ralentissement des exportations. Il a rebondi au 2e trimestre (+2,8 %) puis s'est à nouveau contracté au 3e (-2,5 %) sous l'effet de facteurs naturels exceptionnels (typhons, tremblement de terre). Même si les indices d'activité ont légèrement reflué au 3e trimestre, l'enquête de conjoncture Tankan traduit une demande intérieure toujours solide et non une inflexion de la croissance. Après être tombé en mai à son plus bas niveau depuis 26 ans (à 2,2 %), le taux de chômage est resté très modeste (2,5 % en novembre). Une légère accélération salariale commence à se dessiner. Du côté politique, la baisse de popularité de Shinzo Abe a suscité quelques inquiétudes mais n'a pas empêché sa réélection à la tête du parti libéral-démocrate en septembre 2018. Ce résultat assure son maintien au poste de Premier ministre et, du point de vue des investisseurs, la poursuite de la politique économique volontariste du gouvernement. L'inflation totale est passée de 0,6 % en novembre 2017 à 0,8 % un an plus tard mais l'indice hors produits alimentaires frais et énergie a évolué sans tendance à un niveau (+0,3 % en novembre) largement inférieur à l'objectif. Malgré ce résultat peu flatteur, la Banque du Japon (BoJ) réduit graduellement ses achats de titres et, fin juillet, a ajusté sa politique de contrôle de la courbe des taux. La fourchette d'évolution du rendement des JGBs à 10 ans, toujours centrée autour de 0 %, pourra désormais aller jusqu'à 0,20 % contre 0,10 % auparavant. Toutefois, face aux anticipations d'une normalisation plus rapide de sa politique monétaire apparues fin 2018, le gouverneur de la Banque du Japon répète que l'objectif d'inflation reste la priorité.

Marchés émergents

En 2018, les économies émergentes ont connu des fortunes diverses, les fragilités structurelles spécifiques à certains pays (comme l'Argentine, contrainte de demander l'aide du FMI, ou la Turquie) et des turbulences politiques (Brésil par exemple) dans certains autres sont clairement apparues au moment où la remontée des taux aux Etats-Unis a poussé les investisseurs à s'interroger sur les perspectives pour les zones émergentes. L'absence de contagion aux devises de pays émergents présentant de meilleurs fondamentaux et la remontée de la livre turque et du peso argentin au 4e trimestre sont des signes encourageants. Les enquêtes auprès des directeurs d'achats montrent une inflexion de l'activité dans le secteur manufacturier avec un indice agrégé pour les émergents se rapprochant du seuil de contraction (de 52,2 fin 2017 à 50,3 fin 2018). Ce signal doit être nuancé : le commerce mondial n'a pas fléchi et le tassement des enquêtes a pu être accentué par les inquiétudes autour de la « guerre commerciale ». Les enquêtes dans le secteur des services ont rebondi en fin d'année. En Chine, l'économie ralentit graduellement (de 6,8 % fin 2017 à 6,5 % au 3e trimestre 2018) sous l'effet de la limitation volontaire du crédit. Elle a retrouvé son rythme le plus lent depuis 2009, ce qui a conduit les autorités à annoncer à l'automne des mesures monétaires et budgétaires de soutien de la demande intérieure. Les indicateurs publiés en fin d'année (exportations, ventes au détail, production industrielle, enquêtes d'activité) ont confirmé le ralentissement en cours qui, de l'avis même des autorités, ne résulte pas encore de la hausse des droits de douane aux Etats-Unis.

Politique monétaire

Les taux directeurs de la Banque centrale européenne (BCE) n'ont pas été modifiés (taux d'intérêt des opérations principales de refinancement à 0 %, facilité de prêt marginal à 0,25 % et facilité de dépôt à -0,40 %) depuis mars 2016. Plusieurs recalibrages des mesures non conventionnelles ont été décidés en 2018. En mars, le « biais baissier », qui avait été introduit en 2016 et prévoyait une éventuelle prolongation ou augmentation des achats de titres a été supprimé. Il n'était déjà plus l'élément central de la communication. La question des modalités de sortie du QE (Quantitative Easing ou assouplissement quantitatif) a davantage agité les observateurs alors que l'activité économique a montré des signes de ralentissement et que l'inflation est restée modérée. A l'issue du Conseil des gouverneurs du 14 juin, la BCE a proposé une feuille de route très précise : les achats nets de titres effectués dans le cadre du PSPP (Public Sector Purchase Programme), qui s'élevaient à 30 milliards d'euros par mois depuis janvier, seront réduits à 15 milliards après septembre et s'achèveront en décembre ; les réinvestissements des titres arrivés à échéance seront poursuivis permettant la stabilisation du bilan à partir de janvier 2019. Par ailleurs, les taux directeurs « resteront à leurs niveaux actuels au moins jusqu'à l'été 2019 ». Par la suite, la BCE a consacré sa communication officielle à confirmer cette annonce de normalisation du QE et à piloter les anticipations d'une première remontée des taux à l'automne 2019. Mario Draghi s'est montré plus prudent en fin d'année sur le scénario économique, mentionnant, notamment, la montée des risques extérieurs (ralentissement de la croissance mondiale, protectionnisme, conditions sur les marchés financiers) et intérieurs. La BCE reste toutefois convaincue que l'expansion de l'activité devrait se poursuivre et que les tensions sur l'appareil de production et l'emploi entraîneront une accélération de l'inflation sous-jacente à moyen terme.

En 2018, la Réserve fédérale américaine (Fed) a remonté ses taux en mars, juin, septembre et décembre, les décisions étant à chaque fois parfaitement anticipées. Depuis la réunion du FOMC des 18 et 19 décembre, le taux objectif des fonds fédéraux évolue entre 2,25 % et 2,50 %. C'est la 9e hausse depuis le début de la remontée en décembre 2015. Par ailleurs, la Fed a commencé en octobre 2017 à réduire la taille de son bilan en limitant les réinvestissements des titres (T-notes et titres MBS adossés à des crédits hypothécaires) arrivés à maturité. Depuis, 385 milliards de dollars n'ont pas été réinvestis. Selon la Fed, ces opérations se poursuivent sans heurts et n'ont pas besoin d'être ajustées. La transition à la tête de la Fed en février 2018, qui avait pourtant suscité quelques inquiétudes, s'est bien déroulée. Le nouveau Président, Jerome Powell, siégeait déjà au FOMC et s'est résolument inscrit dans la continuité de Janet Yellen. Par exemple, depuis mai, la Fed indique officiellement que son objectif d'inflation est « symétrique » autour de 2 %. Par ailleurs, Jerome Powell a rappelé la difficulté à estimer la croissance potentielle et les variables qui en découlent, justifiant ainsi une approche pragmatique de la politique monétaire. Grâce au dynamisme de l'économie américaine, les membres du FOMC ont pu se montrer confiants quant à la nécessité de continuer à relever les taux directeurs mais ont nuancé leur analyse en fin de période. Face à la montée des risques sur la croissance mondiale et aux turbulences traversées par les marchés financiers au 4e trimestre, la Fed a indiqué qu'elle se référerait désormais davantage aux données économiques et adopterait une approche plus flexible de la politique monétaire. En décembre, il est apparu que la Fed avait revu à la baisse le taux considéré comme neutre pour les fonds fédéraux par rapport au niveau affiché en septembre (de 2,90 % à 2,75 %) et n'envisageait plus que deux hausses en 2019 (contre trois auparavant) et une en 2020. La Fed prévoit toujours une croissance du PIB supérieure à son potentiel, mais Jerome Powell a adopté un discours plus prudent et semble hésiter au moment d'amener la politique monétaire en territoire restrictif.

Marchés des changes

Dès le début de l'année, la parité EUR/USD s'est orientée à la hausse, revenant rapidement vers 1,25, au plus haut depuis fin 2014. Durant cette phase, l'euro a été soutenu par l'hypothèse d'une normalisation plus rapide que prévu de la politique monétaire de la BCE et par des indicateurs économiques très solides. Fin janvier, la déclaration du Secrétaire au Trésor américain (« un dollar plus faible est bon pour nous ») a entraîné la parité ponctuellement au-dessus de 1,25. Elle s'est stabilisée légèrement sous ce niveau jusqu'à la mi-avril au moment où les thèmes qui gouvernaient les évolutions de la parité EUR/USD se sont inversés face à l'accumulation de données économiques américaines meilleures qu'attendu et au tassement des indicateurs ailleurs. Ce scénario d'une désynchronisation de la croissance entre les Etats-Unis et le reste du monde a amené les opérateurs à envisager une politique monétaire plus agressive de la Fed, ce qui a provoqué des tensions sur les taux longs américains et des sorties de capitaux des zones émergentes. Les fortes turbulences traversées par plusieurs devises (peso argentin et livre turque notamment) pénalisées par des faiblesses structurelles ont entraîné le repli vers les devises des pays développés traditionnellement considérées comme des refuges (yen, franc suisse et, dans une moindre mesure, dollar américain). La parité EUR/USD s'est rapidement dirigée vers 1,15, retombant même ponctuellement à 1,13 à la mi-août. Ce mouvement a éloigné encore davantage l'euro de sa valeur fondamentale et amené le Président Trump à déclarer, une nouvelle fois, que le dollar est trop élevé. La parité EUR/USD a alors rebondi puis connu des variations erratiques avant de repartir à la baisse sur fond d'incertitudes sur la situation politique en Italie pour tomber à 1,12 environ le 12 novembre, au plus bas depuis la mi-2017. A partir de la mi-novembre, elle a évolué entre 1,13 et 1,15 au gré des décisions et des commentaires sur la politique monétaire de part et d'autre de l'Atlantique. La parité EUR/USD termine à 1,1450, en baisse de 4,6 % en douze mois.

Au cours des douze derniers mois, la parité USD/JPY a connu une évolution heurtée dans un intervalle large (105 – 114). En mars, la parité a retrouvé ses plus bas niveaux depuis novembre 2016 à moins de 105 contre 112,65 fin 2017. Les anticipations d'une inflexion de la politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) ont contribué à ce renforcement du yen malgré les dénégations du gouverneur Kuroda. Ces attentes ont été alimentées par les difficultés du Premier ministre Abe, impliqué indirectement dans un trafic d'influence. En outre, face aux turbulences sur les marchés financiers provoquées par les mesures protectionnistes américaines, le statut de devise refuge du yen a joué. Dès fin avril, la remontée généralisée du dollar a renvoyé la parité au-delà de 112 malgré l'inflexion un peu moins accommodante prise par la politique monétaire de la BoJ en juillet. Il a fallu attendre la dernière quinzaine de l'année pour observer une nouvelle appréciation du yen. Les investisseurs anticipent la poursuite de la réduction des achats de titres et envisagent une remontée des taux directeurs face aux difficultés des institutions financières accrues par des taux négatifs. Le yen termine l'année à 109,72 pour un dollar, en hausse de 2,7%.

Marchés obligataires

Dès le début de 2018, plusieurs facteurs ont provoqué une nette dégradation du marché obligataire américain : craintes d'une offre de titres trop importante et anticipations d'un durcissement plus marqué qu'attendu des politiques monétaires dans les grands pays développés en général et aux Etats-Unis en particulier. En février, l'hypothèse d'une accélération de l'inflation après la publication de salaires horaires largement supérieurs aux attentes a encore accentué les tensions. Le rendement du T-note à 10 ans a ainsi rapidement atteint 2,90 % en février, a évolué un temps entre ce niveau et 2,75 %, puis s'est tendu à nouveau pour atteindre 3,11 % le 17 mai (soit une tension de 70 pb par rapport à fin 2017). Il s'est alors très brutalement détendu dans un mouvement de fuite vers la sécurité sur fond de craintes géopolitiques et politiques et, de la mi-mai à la mi-septembre, a évolué sans direction entre 2,80 % et 3,00 % avant de franchir le seuil de 3 % significativement à la hausse pour la deuxième fois de l'année pour atteindre près de 3,25 % le 5 octobre (plus haut depuis mai 2011). Les propos très optimistes du Président de la Fed, la publication du rapport sur l'emploi et une envolée de l'indice ISM non-manufacturier à un record historique expliquent ce mouvement. Jusqu'à la mi-novembre, le rendement du T-note à 10 ans a varié entre 3,25 % et 3,05 % au gré des publications des données sur l'inflation et sur les salaires et des commentaires de la Fed. Par la suite, une détente s'est mise en place, accentuée par les difficultés des actions, les doutes sur la croissance mondiale et quelques indicateurs décevants sur l'économie américaine. Le rendement du T-note à 10 ans termine l'année à 2,68 %, au plus bas depuis fin janvier. La tension sur douze mois ressort à 27 pb seulement malgré la remontée de 100 pb des taux directeurs.

Le rendement du Bund allemand à 10 ans a connu une évolution heurtée pour terminer l'année à 0,24 % contre 0,43 % fin 2017, soit une détente de 19 pb et une nette surperformance par rapport au marché américain. En raison des anticipations d'une normalisation plus rapide de la politique monétaire de la BCE et des tensions sur les taux longs américains, il avait atteint 0,75 % à la mi-février (plus haut depuis l'automne 2015). Par la suite, le discours à nouveau accommodant de la BCE, un léger repli des enquêtes d'activité dans la zone euro et une inflation toujours basse l'ont renvoyé vers 0,50 % fin mars avant de nouvelles turbulences en particulier lorsque le résultat des élections législatives italiennes du 4 mars a fait ressurgir le « risque zone euro ». Le 29 mai, le rendement du Bund à 10 ans est passé sous 0,30 % (ce qui ne s'était plus produit depuis le mi-2017), certains aspects de l'accord de gouvernement conclu le 21 mai par le Mouvement 5 étoiles (M5S) et la ligue faisant craindre que l'Italie s'engage sur une voie amenant inexorablement à un creusement du déficit budgétaire. Ce thème explique l'essentiel des variations des obligations de la zone euro dans les mois qui ont suivi. L'écart entre les taux italiens et allemands à 10 ans, qui évoluait autour de 120 pb jusqu'au printemps, est rapidement passé au-dessus de 250 pb (au plus haut depuis mi-2013) pour évoluer autour de ce niveau de mai à octobre. Cet écart s'est inscrit un peu au-dessus de 325 pb à la mi-octobre puis s'est réduit après les concessions de Rome pour revenir à 250 pb.

Marchés des actions

2018 avait commencé sous les meilleurs auspices pour les actions mondiales. La tendance haussière, qui s'était mise en place fin 2017 s'est poursuivie jusqu'en janvier 2018 où l'indice MSCI AC World a enregistré sa quinzième hausse mensuelle consécutive. Début février, les actions ont été frappées par une sérieuse secousse. Entre le 26 janvier et le 8 février, l'indice MSCI AC World (en dollars) a perdu 9 % lorsque des craintes inflationnistes sont apparues. Des facteurs « techniques » impliquant notamment des produits financiers vendeurs à terme de volatilité ont amplifié la baisse des actions. Une remontée chaotique, facilitée par l'environnement macro et microéconomique porteur, a pu être observée après cette violente baisse mais un certain attentisme a prévalu jusqu'à la fin du 2e trimestre. Les doutes des investisseurs ont été alimentés par plusieurs risques, au premier rang desquels la montée du protectionnisme et la partielle remise en question de l'hypothèse d'une croissance mondiale synchronisée. Mais c'est indubitablement la politique commerciale du Président Trump qui a donné le la sur les actions. Les investisseurs se sont peu à peu rassurés en voyant que la « guerre commerciale » resterait vraisemblablement une affaire sino-américaine et pas mondiale. Toutefois la visibilité sur ce sujet ne s'est pas améliorée. Les résultats des entreprises sont restés très porteurs, en particulier aux Etats-Unis grâce à la baisse de la fiscalité qui a dopé l'économie américaine. Dans ce contexte, à fin septembre, les actions mondiales affichaient encore une hausse par rapport à fin 2017 (+2,2 % pour l'indice MSCI AC World) grâce à une belle progression des indices américains (+9,1 % pour le MSCI USA). Le dernier trimestre est venu radicalement changer la donne. L'indice MSCI AC World, après avoir enregistré en octobre son plus fort recul mensuel depuis mai 2012 (-7,6 %) et une modeste hausse en novembre (+1,3 %), a perdu 7,2 % en décembre malgré un rebond après Noël. La baisse annuelle (-11,2 %) est la plus importante depuis 2008. Les marchés émergents ont perdu 16,6 % en raison d'une contreperformance au début de l'été sur fond de sorties massives des capitaux de plusieurs pays émergents présentant des fondamentaux moins solides et moins susceptibles de résister à la remontée des taux de la Fed et du dollar. La baisse des actions mondiales en octobre a été initiée par une tension sur les taux longs américains sur fond d'accélération des salaires et d'anticipations de resserrement plus rapide de la politique monétaire aux Etats-Unis. Ces inquiétudes se sont rapidement dissipées mais le fond du problème n'a pas été évacué. Les investisseurs éprouvent en effet des difficultés à appréhender les conséquences pour les marchés financiers de la normalisation de la politique monétaire des pays du G4, Fed en tête, et sont donc particulièrement sensibles à toute inflexion dans ce domaine. La nervosité des investisseurs a été alimentée par les craintes sur la croissance mondiale renforcées par les signes de ralentissement de l'économie chinoise. Les facteurs politiques ont également retenu l'attention des investisseurs et contribué à la remontée de la volatilité sur les actions par rapport aux très bas niveaux établis en 2017. Les variations annuelles (prix des indices en devises locales, hors dividendes réinvestis) pour les grands marchés développés ressortent comme suit : -6,2 % pour le S&P 500, -12,1 % pour le Nikkei 225 et -14,3 % pour l'EuroStoxx 50.

1.3. RAPPORT DU COMMISSAIRE AU 31.12.18

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE BNP PARIBAS B STRATEGY (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BNP Paribas B Strategy (SICAV publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'assemblée générale du 12 avril 2018, conformément à la proposition du Conseil d'Administration. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de BNP Paribas B Strategy durant au moins 20 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. L'actif net globalisé s'élève à EUR 3.029.135.939,89 et le compte de résultats globalisé se solde par une perte de l'exercice de EUR 191.811.552,06. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Compartiment	Devise	Actif net	Résultat
Europe Conservative	EUR	74.195.813,66	-1.933.154,89
Europe Defensive	EUR	608.128.481,91	-34.462.367,02
Europe Dynamic	EUR	48.029.414,29	-6.170.544,75
Europe Neutral	EUR	273.646.440,46	-25.348.703,49
Global Neutral	EUR	482.456.305,39	-36.216.489,52
Global Conservative	EUR	63.053.477,07	-2.312.102,94
Global Dynamic	EUR	162.740.178,14	-15.630.455,96
Global Aggressive	EUR	23.216.185,55	-2.347.224,98
Global Defensive	EUR	744.459.111,55	-38.799.932,38
Europe SRI Defensive	EUR	375.674.234,13	-16.164.197,91
Europe SRI Dynamic	EUR	17.341.819,23	-1.652.633,00
Europe SRI Neutral	EUR	156.194.478,51	-10.773.745,22

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvés au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'Administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (« ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat;
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Woluwe-Saint-Etienne, le 21 mars 2019

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par

Damien Walgrave
Reviseur d'Entreprises

1.4. BILAN GLOBALISE

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	3.029.135.939,89	2.906.213.890,36
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	3.027.855.945,20	2.905.973.699,40
E. OPC à nombre variable de parts	3.027.261.183,08	2.904.962.223,39
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	160.400,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	434.362,12	1.011.476,01
IV. Créances et dettes à un an au plus	-739.486,29	1.295.341,85
A. Créances		
a. Montants à recevoir	2.188.670,00	5.908.363,01
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-2.483.945,52	-4.273.024,50
c. Emprunts (-)	-444.210,77	-339.996,66
V. Dépôts et liquidités	8.526.093,41	4.603.359,61
A. Avoirs bancaires à vue	6.564.731,31	4.603.359,61
C. Autres	1.961.362,10	
VI. Comptes de régularisation	-6.506.612,43	-5.658.510,50
C. Charges à imputer (-)	-6.506.612,43	-5.658.510,50
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3.029.135.939,89	2.906.213.890,36
A. Capital	3.207.766.816,52	2.809.788.615,06
B. Participations au résultat	-2.047.136,49	12.400.187,04
C. Résultat reporté	15.227.811,92	-19.016.518,45
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-191.811.552,06	103.041.606,71
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	250.943.882,72	165.164.369,83
A. Contrats à terme achetés	48.682.986,87	83.070.483,75
B. Contrats à terme vendus	202.260.895,85	82.093.886,08

1.5. COMPTE DE RESULTATS GLOBALISE

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-150.554.403,08	135.491.801,13
E. OPC à nombre variable de parts	-154.666.615,29	142.048.572,84
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	1.716.240,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-1.543.397,92	3.050.716,42
b. Autres positions et opérations de change	3.939.370,13	-9.607.488,13
II. Produits et charges des placements	3.394.839,68	1.957.002,10
A. Dividendes	699.635,72	860.826,62
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	1.258,22	726,08
C. Intérêts d'emprunts (-)	-41.701,15	-25.609,82
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère		-15.796,17
F. Autres produits provenant des placements	2.735.646,89	1.136.855,39
III. Autres produits	37.067,67	11,04
B. Autres	37.067,67	11,04
IV. Coûts d'exploitation	-44.689.056,33	-34.407.207,56
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-430.995,31	-415.767,53
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-1.542.676,25	-1.303.614,80
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-34.302.718,22	-25.280.068,03
b. Gestion administrative et comptable	-3.772.851,62	-3.175.148,53
H. Services et biens divers (-)	-1.638,28	-5.675,78
J. Taxes	-2.530.817,76	-2.449.517,53
K. Autres charges (-)	-2.107.358,89	-1.777.415,36
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-41.257.148,98	-32.450.194,42
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-191.811.552,06	103.041.606,71
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-191.811.552,06	103.041.606,71
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-178.630.876,63	96.425.275,30
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	15.227.811,92	-19.016.518,45
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-191.811.552,06	103.041.606,71
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-2.047.136,49	12.400.187,04
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	109.006.512,49	-69.225.660,23
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	82.934.441,22	-15.227.811,92
IV. (Distribution des dividendes)	-13.310.077,08	-11.971.803,15

1.6. RESUME DES REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION

1.6.1. Résumé des règles

Les règles d'évaluation ci-dessous ont été rédigées sur base de l'AR du 10 novembre 2006 relatif à la comptabilité, aux comptes annuels et aux rapports périodiques de certains organismes de placement collectif publics à nombre variable de parts. Plus particulièrement, les dispositions des articles 7 à 19 sont d'application.

Frais

Afin d'éviter des variations importantes de la valeur nette d'inventaire au moment de leur paiement, les charges à caractère récurrent sont provisionnées prorata temporis. Ce sont principalement les commissions et frais récurrents tels que mentionnés dans le prospectus (par exemple, la rémunération pour la gestion du portefeuille d'investissement, l'administration, le dépositaire, le commissaire, ...).

Les frais de constitution sont amortis sur une ou plusieurs années avec un maximum de 5 ans, selon la méthode linéaire.

Comptabilisation des achats et des ventes

Les valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, parts d'organismes de placement collectif et instruments financiers dérivés qui sont évalués à leur juste valeur, sont, au moment de leur acquisition et de leur aliénation, enregistrés dans les comptes respectivement à leur prix d'achat et à leur prix de vente. Les frais accessoires, tels que les frais de transaction et de livraison, sont immédiatement mis à charge du compte de résultats.

Créances et dettes

Les créances et dettes à court terme ainsi que les placements à terme sont portés au bilan à leur valeur nominale.

Lorsque la politique d'investissement du compartiment est principalement axée sur le placement de ses actifs dans des dépôts, des liquidités ou des instruments du marché monétaire, les placements sont évalués à leur juste valeur.

Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments financiers dérivés

Les valeurs mobilières, les instruments du marché monétaire et les instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) sont évalués à leur juste valeur en respectant la hiérarchie suivante :

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine pour lesquels il existe un marché actif fonctionnant à l'intervention d'établissements financiers tiers, ce sont le cours acheteur et le cours vendeur actuels formés sur ce marché qui sont retenus. Dans des cas exceptionnels, ces cours peuvent être indisponibles pour les obligations et pour d'autres titres de créance; le cours moyen sera alors utilisé et cette procédure sera mentionnée dans le rapport (semi-) annuel.

- S'il s'agit d'éléments du patrimoine qui sont négociés sur un marché actif en dehors de toute intervention d'établissements financiers tiers, c'est le cours de clôture qui est retenu.

- Utilisation du prix de la transaction la plus récente, à condition que les circonstances économiques n'aient pas fondamentalement changé depuis cette transaction.

- Utilisation d'autres techniques de valorisation qui doivent utiliser au maximum les données du marché, être conformes aux méthodes économiques habituellement utilisées et être régulièrement calibrées et testées quant à leur validité.

L'évaluation des parts d'organismes de placement collectif à nombre variable de parts non cotés est faite sur la base de la valeur nette d'inventaire de ces parts.

Les réductions de valeur, moins-values et plus-values, qui proviennent des règles ci-dessus, sont imputées au compte de résultats dans le sous-poste concerné de la rubrique «I. réductions de valeur, moins-values et plus-values».

Des variations de valeur relatives à des obligations et autres titres de créance qui résultent de la comptabilisation prorata temporis des intérêts courus, sont imputées au compte de résultats comme éléments constitutifs du poste «II. Produits et charges des placements B. Intérêts».

La juste valeur des instruments financiers dérivés (contrats d'option, contrats à terme et contrats de swap) est au moment de leur acquisition portée à leur prix d'achat dans les postes du bilan correspondants. Après la première évaluation, les variations de valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Les valeurs sous-jacentes (des contrats d'option et des warrants) et les montants notionnels (des contrats à terme et des contrats de swap) sont portés dans les postes hors bilan sous les rubriques concernées.

En cas d'exercice des contrats d'option et des warrants, les primes sont portées en majoration ou en réduction du prix d'achat ou de vente des éléments du patrimoine sous-jacents. Les paiements et recettes intermédiaires résultant de contrats de swap sont portés au compte de résultats dans le sous-poste «II. Produits et charges des placements - D. Contrats de swap».

Opérations en devises

Les éléments du patrimoine libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la devise du compartiment sur base du cours moyen du marché et le solde des écarts positifs et négatifs résultant de la conversion est imputé au compte de résultats pour chaque devise.

1.6.2. Taux de change

	31.12.18		31.12.17	
1 EUR	43,0510	ARS	22,6050	ARS
	1,5613	CAD	1,5045	CAD
	320,8000	HUF	310,2050	HUF
	1,1432	USD	1,2008	USD

2. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE CONSERVATIVE

2.1. RAPPORT DE GESTION

2.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

2.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans les marchés d'obligations.

2.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans des emprunts d'Etat ou autres obligations de bonne qualité, libellés en EUR, directement ou par l'investissement en autres organismes de placement collectifs établis dans la zone Euro.

La sélection des actifs est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en liquidités et instruments du marché monétaire, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence conservateur dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 0%
- Obligations : 100%
- Investissements alternatifs* : 0%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 5%
- Obligations : 0% - 100%
- Investissements alternatifs* : 0% - 15%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 100%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

2.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

2.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année avec un positionnement prudent envers le risque de duration au sein du portefeuille, en raison de la faiblesse des taux. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite abaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement, et sommes plus neutres envers les obligations d'entreprises IG. Dans un contexte macroéconomique porteur, nous avons décidé d'accentuer l'allocation aux obligations convertibles européennes en janvier, afin de mettre en évidence notre préférence pour les actifs risqués. Alors que les investisseurs se montraient plus défensifs au 4e trimestre et en décembre, nous sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre.

2.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

2.1.7. Profil de risque et de rendement

2 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 3.

2.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,30 EUR contre remise du coupon n°4.

Date paiement : 23/04/2019.

2.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	74.195.813,66	88.962.794,39
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	74.192.028,65	88.643.949,92
E. OPC à nombre variable de parts	74.171.706,55	88.643.949,92
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	3.820,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	16.502,10	
IV. Créances et dettes à un an au plus	-79.600,71	421.884,62
A. Créances		
a. Montants à recevoir	12.828,48	539.560,55
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-92.429,19	-117.675,93
V. Dépôts et liquidités	215.209,48	54.867,65
A. Avoirs bancaires à vue	169.288,48	54.867,65
C. Autres	45.921,00	
VI. Comptes de régularisation	-131.823,76	-157.907,80
C. Charges à imputer (-)	-131.823,76	-157.907,80
TOTAL CAPITAUX PROPRES	74.195.813,66	88.962.794,39
A. Capital	75.871.010,21	88.519.748,55
B. Participations au résultat	139.682,88	-19.844,94
C. Résultat reporté	118.275,46	42.457,04
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.933.154,89	420.433,74
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	6.600.785,91	
A. Contrats à terme achetés	1.501.306,98	
B. Contrats à terme vendus	5.099.478,93	

2.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-1.169.121,24	1.316.923,22
E. OPC à nombre variable de parts	-1.197.833,56	1.316.923,22
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	44.900,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-1.482,08	
b. Autres positions et opérations de change	-14.705,60	
II. Produits et charges des placements	32.020,23	26.502,91
A. Dividendes	32.982,57	27.497,16
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	0,48	0,14
C. Intérêts d'emprunts (-)	-962,82	-994,39
III. Autres produits	953,03	0,62
B. Autres	953,03	0,62
IV. Coûts d'exploitation (*)	-797.006,91	-922.993,01
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-1.148,23	-4.003,50
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-41.131,61	-46.929,16
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-528.561,11	-610.092,75
b. Gestion administrative et comptable	-102.828,99	-117.325,48
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-65.751,98	-78.939,07
K. Autres charges (-)	-57.584,99	-65.703,05
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-764.033,65	-896.489,48
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-1.933.154,89	420.433,74
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.933.154,89	420.433,74
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-1.675.196,55	443.045,84
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	118.275,46	42.457,04
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.933.154,89	420.433,74
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	139.682,88	-19.844,94
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	1.088.499,29	-257.587,99
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	676.011,67	-118.275,46
IV. (Distribution des dividendes)	-89.314,41	-67.182,39

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

2.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

2.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	1.501.307	EUR	1,14	16.502,10 16.502,10		0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				16.502,10		0,02%	0,02%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	12	EUR		6.600,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	11	EUR		-2.780,00		0,00%	0,00%
FUTURES				3.820,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				3.820,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
PARVEST BOND EUR GOV-MC	21.101	EUR	462,06	9.750.001,53	0,84%	13,14%	13,14%
PARVEST BOND EURO CORPORATE-X	26.096	EUR	218,90	5.712.471,97	0,28%	7,70%	7,70%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM CORP XCA	135.207	EUR	104,21	14.089.876,03	5,65%	18,98%	18,98%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM-X	22.511	EUR	132,36	2.979.549,34	0,70%	4,02%	4,02%
PARVEST CONV BD EUR-MC	12.111	EUR	183,05	2.216.877,00	0,69%	2,99%	2,99%
PARVEST QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	26.891	EUR	98,43	2.646.893,14	2,41%	3,57%	3,57%
PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	42.777	EUR	135,23	5.784.687,87	0,60%	7,80%	7,80%
Directive 2009/65/CE - FSMA				43.180.356,88		58,20%	58,20%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	123.529	EUR	102,98	12.720.999,12	0,74%	17,14%	17,14%
PARVEST BD EUR INFL-LINKD-MC	32.247	EUR	114,74	3.700.029,50	1,52%	4,99%	4,99%
PIMCO COVERED BOND SOURCE	34.056	EUR	109,82	3.740.200,20	4,24%	5,04%	5,04%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				20.161.228,82		27,17%	27,17%
OPC-Obligations				63.341.585,70		85,37%	85,37%
PARVEST ENHANCED CASH-6M-MC	95.546	EUR	113,35	10.830.120,85	0,25%	14,60%	14,59%
Directive 2009/65/CE - FSMA				10.830.120,85		14,60%	14,59%
OPC-Mixtes				10.830.120,85		14,60%	14,59%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				74.171.706,55		99,97%	99,96%
TOTAL PORTEFEUILLE				74.192.028,65		100,00%	99,99%
Compte géré futures		EUR		45.921,00			0,06%
Autres				45.921,00			0,06%
BP2S		EUR		169.288,48			0,23%
Avoirs bancaires à vue				169.288,48			0,23%
DEPOTS ET LIQUIDITES				215.209,48			0,29%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-79.600,71			-0,11%
AUTRES				-131.823,76			-0,17%
TOTAL DE L'ACTIF NET				74.195.813,66			100,00%

2.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,97%
OPC-Mixtes	14,60%
OPC-Obligations	85,37%

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,02%
EUR	0,02%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

2.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	21.867.086,07	12.216.243,84	34.083.329,91
Ventes	27.418.027,43	19.946.107,73	47.364.135,16
Total 1	49.285.113,50	32.162.351,57	81.447.465,07
Souscriptions	4.861.847,89	2.815.225,48	7.677.073,37
Remboursements	10.271.965,75	10.171.751,07	20.443.716,82
Total 2	15.133.813,64	12.986.976,55	28.120.790,19
Moyenne de référence de l'actif net total	85.957.545,37	78.708.495,89	82.289.699,62
Taux de rotation	39,73%	24,36%	64,80%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

2.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-1.816.200,00	-1.816.200,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-1.796.160,00	-1.796.160,00	1.000	06.12.18

2.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	639.431	138.883	74.729	33.372	658.089	316.814	974.903	64.444.779,01	13.877.101,53	7.496.748,30	3.333.711,99	97.868.187,23	100,43	100,30
2017	44.653	51.885	135.362	52.835	567.380	315.864	883.244	4.487.530,56	5.204.511,51	13.613.918,77	5.300.980,48	88.962.794,39	100,82	100,54
2018	14.728	62.232	124.688	80.381	457.420	297.715	755.135	1.472.892,12	6.204.181,25	12.454.517,70	7.989.199,12	74.195.813,66	98,45	97,96

2.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

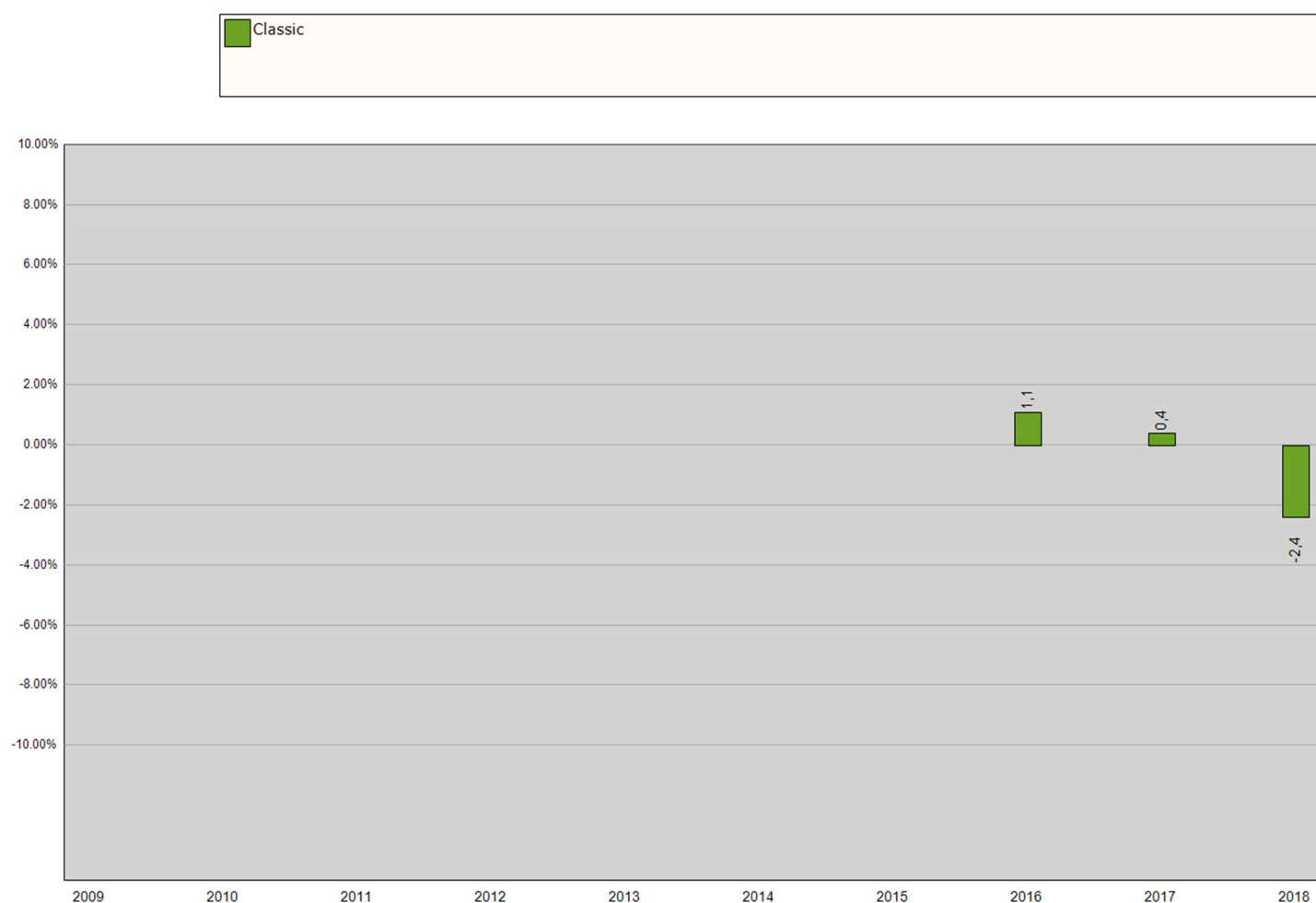


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans
Classic	30.04.15	EUR	-2,4%	-0,3%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

2.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,13%
Dis.	1,13%

2.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,74% en faveur des gestionnaires et 65,26% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Certains dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus ont été notés au cours de la période, suite à des circonstances indépendantes d'une action de gestion.
Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	15.609,51
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	200.433,17
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	39.023,73
Services et biens divers	0
Taxes	26.363,31
Autres charges	21.853,32

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	25.522,10
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	328.127,94
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	63.805,26
Services et biens divers	0
Taxes	39.388,67
Autres charges	35.731,67

3. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DEFENSIVE

3.1. RAPPORT DE GESTION

3.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

3.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

3.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 21,5%
- Obligations : 68%
- Investissements alternatifs : 10,5%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 30%
- Obligations : 30% - 90%
- Investissements alternatifs : 0% - 30%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 70%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

3.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

3.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Nous avons maintenu des allocations alternatives aux revenus multi-actifs et à l'immobilier en 2018.

3.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

3.1.7. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 3.

3.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,90 EUR contre remise du coupon n°4.

Date paiement : 23/04/2019.

3.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	608.128.481,91	604.390.883,68
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	609.526.464,70	605.074.975,38
E. OPC à nombre variable de parts	609.356.981,44	605.023.691,71
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	32.710,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	136.773,26	51.283,67
IV. Créances et dettes à un an au plus	-426.707,55	114.112,14
A. Créances		
a. Montants à recevoir	202.980,35	687.833,52
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-444.497,84	-573.721,38
c. Emprunts (-)	-185.190,06	
V. Dépôts et liquidités	396.022,40	429.772,86
A. Avoirs bancaires à vue		429.772,86
C. Autres	396.022,40	
VI. Comptes de régularisation	-1.367.297,64	-1.227.976,70
C. Charges à imputer (-)	-1.367.297,64	-1.227.976,70
TOTAL CAPITAUX PROPRES	608.128.481,91	604.390.883,68
A. Capital	639.057.730,45	590.198.454,85
B. Participations au résultat	99.635,79	717.316,24
C. Résultat reporté	3.433.482,69	-2.062.979,42
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-34.462.367,02	15.538.092,01
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	55.870.187,03	15.656.424,59
A. Contrats à terme achetés	12.443.185,46	7.852.673,11
B. Contrats à terme vendus	43.427.001,57	7.803.751,48

3.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-25.081.704,00	23.113.337,61
E. OPC à nombre variable de parts	-25.184.371,97	23.077.199,51
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	358.770,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-246.175,52	210.800,62
b. Autres positions et opérations de change	-9.926,51	-174.662,52
II. Produits et charges des placements	163.023,18	107.130,59
A. Dividendes	158.822,47	110.586,25
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	1,37	0,31
C. Intérêts d'emprunts (-)	-11.876,55	-3.455,97
F. Autres produits provenant des placements	16.075,89	
III. Autres produits	1.286,93	1,44
B. Autres	1.286,93	1,44
IV. Coûts d'exploitation (*)	-9.544.973,13	-7.682.377,63
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-136.801,84	-67.920,38
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-314.613,32	-287.923,05
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-7.321.409,13	-5.662.597,11
b. Gestion administrative et comptable	-786.532,65	-719.817,67
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-545.156,44	-541.020,08
K. Autres charges (-)	-440.459,75	-403.099,34
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-9.380.663,02	-7.575.245,60
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-34.462.367,02	15.538.092,01
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-34.462.367,02	15.538.092,01
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-30.929.248,54	14.192.428,83
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	3.433.482,69	-2.062.979,42
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-34.462.367,02	15.538.092,01
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	99.635,79	717.316,24
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	17.240.607,88	-8.552.857,62
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	16.530.724,51	-3.433.482,69
IV. (Distribution des dividendes)	-2.842.083,85	-2.206.088,52

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

3.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

3.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	12.443.185	EUR	1,14	136.773,26 136.773,26	0,02% 0,02%	0,02%	0,02%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				136.773,26	0,02%	0,02%	0,02%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	103	EUR		56.650,00	0,01%	0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	95	EUR		-23.940,00	0,00%	0,00%	0,00%
FUTURES				32.710,00	0,01%	0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				32.710,00	0,01%	0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
PARVEST BOND EUR GOV-MC	236.554	EUR	462,06	109.301.936,55	9,40%	17,93%	17,98%
PARVEST BOND EURO CORPORATE-X	93.687	EUR	218,90	20.508.090,87	1,00%	3,36%	3,37%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM CORP XCA	231.702	EUR	104,21	24.145.685,22	9,68%	3,96%	3,97%
PARVEST BOND EURO-MC	822.794	EUR	121,86	100.265.673,79	11,31%	16,45%	16,49%
PARVEST CONV BD EUR-MC	113.414	EUR	183,05	20.760.496,40	6,49%	3,41%	3,41%
PARVEST QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	154.894	EUR	98,43	15.246.249,10	13,90%	2,50%	2,51%
PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	145.436	EUR	135,23	19.667.311,50	2,04%	3,23%	3,23%
PARVEST V350 CAP	120.145	EUR	102,40	12.302.854,25	11,62%	2,02%	2,02%
Directive 2009/65/CE - FSMA				322.198.297,68		52,86%	52,98%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	163.369	EUR	102,98	16.823.761,45	0,99%	2,76%	2,77%
PIMCO COVERED BOND SOURCE	182.804	EUR	109,82	20.076.449,30	22,78%	3,29%	3,30%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				36.900.210,75		6,05%	6,07%
OPC-Obligations				359.098.508,43		58,91%	59,05%
BNP PARIBAS A FUND EUROP M-A INC XCA	166.499	EUR	110,02	18.318.212,17	3,42%	3,01%	3,01%
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI 9XC	31	EUR	96.075,94	2.998.337,90	0,89%	0,49%	0,49%
BNPP L1 EQUITY BELGIUM XCA	3.887	EUR	9.991,26	38.840.633,59	13,44%	6,37%	6,39%
PARVEST EQUITY BEST SELECTION WORLD XCA	242.424	EUR	96,84	23.476.358,27	7,95%	3,85%	3,86%
PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	78.319	EUR	191,84	15.024.734,80	1,00%	2,46%	2,47%
PARVEST SICAV - EQTY BEST SELECT EUROPE	10.191	EUR	155,39	1.583.656,25	0,19%	0,26%	0,26%
PARVEST SICAV EQ BS EU EX-UK X XCA	76.107	EUR	123,17	9.374.122,22	17,54%	1,54%	1,54%
Directive 2009/65/CE - FSMA				109.616.055,20		17,98%	18,02%
BNP PARIBAS SMALLCAP EURO-R	220.320	EUR	137,21	30.230.168,40	3,06%	4,96%	4,97%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				30.230.168,40		4,96%	4,97%
OPC-Actions				139.846.223,60		22,94%	22,99%
PARVEST ENHANCED CASH-6M-MC	699.017	EUR	113,35	79.233.568,45	1,86%	13,00%	13,03%
Directive 2009/65/CE - FSMA				79.233.568,45		13,00%	13,03%
BNPP EASY JPM GBI EMU TRACK X CAP	109	EUR	138.041,67	15.071.251,26	2,46%	2,47%	2,48%
BNPP EASY MSCI EMU EX C.W TRK X CAP	-	EUR	143.424,04	430,27		0,00%	0,00%
ISHARES CORE MSCI WORLD UCITS	171.224	EUR	42,99	7.360.919,76	0,05%	1,21%	1,21%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				22.432.601,29		3,68%	3,69%
OPC-Mixtes				101.666.169,74		16,68%	16,72%
PARV RE SEC EU SHS X CAPITALISATION	41.613	EUR	175,14	7.288.057,74	2,21%	1,20%	1,20%
Directive 2009/65/CE - FSMA				7.288.057,74		1,20%	1,20%
OPC-Immobiliers				7.288.057,74		1,20%	1,20%
BNP INSTICASH EUR GOV-XC	14.358	EUR	101,55	1.458.021,93	0,04%	0,24%	0,24%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				1.458.021,93		0,24%	0,24%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
OPC-Monétaires				1.458.021,93		0,24%	0,24%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				609.356.981,44		99,97%	100,20%
TOTAL PORTEFEUILLE				609.526.464,70		100,00%	100,23%
Compte géré futures				396.022,40			0,07%
Autres				396.022,40			0,07%
DEPOTS ET LIQUIDITES				396.022,40			0,07%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-426.707,55			-0,07%
AUTRES				-1.367.297,64			-0,23%
TOTAL DE L'ACTIF NET				608.128.481,91			100,00%

3.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,97%
OPC-Actions	22,94%
OPC-Immobiliers	1,20%
OPC-Mixtes	16,68%
OPC-Monétaires	0,24%
OPC-Obligations	58,91%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,02%
EUR	0,02%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

3.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	420.142.470,17	454.335.438,81	874.477.908,98
Ventes	387.539.533,31	457.476.422,97	845.015.956,28
Total 1	807.682.003,48	911.811.861,78	1.719.493.865,26
Souscriptions	71.817.973,65	34.243.163,45	106.061.137,10
Remboursements	31.861.616,42	33.793.466,91	65.655.083,33
Total 2	103.679.590,07	68.036.630,36	171.716.220,43
Moyenne de référence de l'actif net total	625.201.432,09	633.022.525,16	629.174.547,37
Taux de rotation	112,60%	133,29%	246,00%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

3.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-15.589.050,00	-15.589.050,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-15.512.360,00	-15.512.360,00	1.000	06.12.18

3.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	2.685.295	1.340.225	163.216	107.160	3.050.294	2.452.911	5.503.205	271.776.630,00	133.057.074,38	16.348.519,67	10.661.367,49	553.021.290,82	101,02	99,84
2017	374.481	574.776	352.617	222.995	3.072.158	2.804.692	5.876.850	38.325.509,09	58.054.987,44	36.045.823,05	22.500.426,98	604.390.883,68	103,51	102,11
2018	388.253	654.610	346.301	301.431	3.114.110	3.157.871	6.271.981	39.897.086,40	66.164.050,70	35.390.719,65	30.264.363,68	608.128.481,91	97,98	95,96

3.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

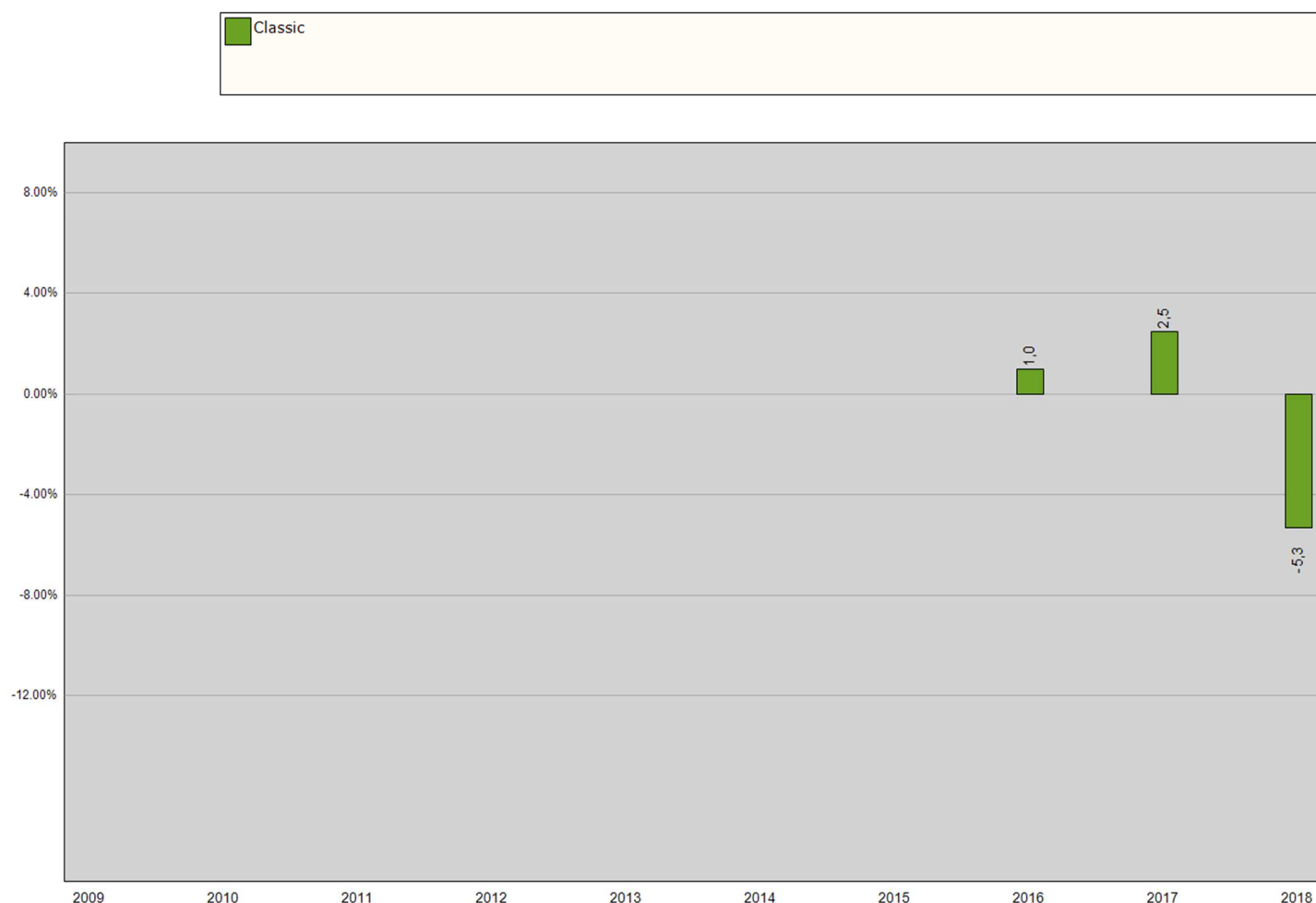


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans
Classic	30.04.15	EUR	-5,3%	-0,7%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

3.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,75%
Dis.	1,75%

3.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,06% en faveur des gestionnaires et 65,94% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus a été noté au cours de la période, suite à une circonstance indépendante d'une action de gestion.

Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	153.970,95
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	3.562.807,14
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	384.927,01
Services et biens divers	0
Taxes	276.025,43
Autres charges	215.559,09

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	160.642,37
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	3.758.601,99
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	401.605,64
Services et biens divers	0
Taxes	269.131,01
Autres charges	224.900,66

4. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE DYNAMIC

4.1. RAPPORT DE GESTION

4.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

4.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

4.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence dynamique dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 68,5%
- Obligations : 10,5%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire: 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 40% - 90%
- Obligations : 0% - 40%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

4.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

4.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Nous avons maintenu des allocations alternatives aux revenus multi-actifs et à l'immobilier en 2018.

4.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

4.1.7. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 5.

4.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 2,30 EUR contre remise du coupon n°4.

Date paiement : 23/04/2019.

4.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	48.029.414,29	51.564.314,05
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	47.878.631,19	51.006.475,07
E. OPC à nombre variable de parts	47.870.718,13	51.002.055,21
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	2.380,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	5.533,06	4.419,86
IV. Créances et dettes à un an au plus	231.656,26	199.879,86
A. Créances		
a. Montants à recevoir	529.108,88	206.639,46
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-38.431,92	-6.759,60
c. Emprunts (-)	-259.020,70	
V. Dépôts et liquidités	32.281,80	466.251,77
A. Avoirs bancaires à vue		466.251,77
C. Autres	32.281,80	
VI. Comptes de régularisation	-113.154,96	-108.292,65
C. Charges à imputer (-)	-113.154,96	-108.292,65
TOTAL CAPITAUX PROPRES	48.029.414,29	51.564.314,05
A. Capital	53.981.945,11	47.203.836,00
B. Participations au résultat	48.139,71	131.823,55
C. Résultat reporté	169.874,22	-183.715,32
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-6.170.544,75	4.412.369,82
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	3.519.101,63	1.349.341,05
A. Contrats à terme achetés	503.379,40	676.778,67
B. Contrats à terme vendus	3.015.722,23	672.562,38

4.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-5.363.663,20	5.089.253,40
E. OPC à nombre variable de parts	-5.375.979,62	5.085.373,93
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	30.310,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-23.199,41	12.838,26
b. Autres positions et opérations de change	5.205,83	-8.958,79
II. Produits et charges des placements	6.779,34	-409,03
A. Dividendes	1.808,48	1.335,35
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	1,79	0,55
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.409,45	-1.744,93
F. Autres produits provenant des placements	6.378,52	
III. Autres produits	146,05	0,33
B. Autres	146,05	0,33
IV. Coûts d'exploitation (*)	-813.806,94	-676.474,88
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-12.313,24	-8.945,97
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-26.504,66	-24.256,40
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-630.308,70	-510.224,58
b. Gestion administrative et comptable	-66.261,69	-60.641,37
H. Services et biens divers (-)		6.310,00
J. Taxes	-41.311,66	-44.756,98
K. Autres charges (-)	-37.106,99	-33.959,58
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-806.881,55	-676.883,58
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-6.170.544,75	4.412.369,82
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-6.170.544,75	4.412.369,82
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-5.952.530,82	4.360.478,05
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	169.874,22	-183.715,32
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-6.170.544,75	4.412.369,82
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	48.139,71	131.823,55
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	5.367.105,26	-4.069.348,20
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	732.610,16	-169.874,22
IV. (Distribution des dividendes)	-147.184,60	-121.255,63

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

4.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

4.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	503.379	EUR	1,14	5.533,06 5.533,06		0,01% 0,01%	0,01% 0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				5.533,06		0,01%	0,01%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	8	EUR		4.400,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	8	EUR		-2.020,00		0,00%	0,00%
FUTURES				2.380,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				2.380,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS A FUND EUROP M-A INC XCA	39.087	EUR	110,02	4.300.383,76	0,80%	8,98%	8,95%
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI 9XC	8	EUR	96.075,94	763.035,11	0,23%	1,59%	1,59%
BNPP L1 EQUITY BELGIUM XCA	593	EUR	9.991,26	5.927.065,21	2,05%	12,38%	12,35%
PARVEST EQUITY BEST SELECTION WORLD XCA	30.063	EUR	96,84	2.911.336,94	0,99%	6,08%	6,06%
PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	17.859	EUR	191,84	3.426.130,22	0,23%	7,16%	7,13%
PARVEST SICAV - EQTY BEST SELECT EUROPE	23.829	EUR	155,39	3.702.748,37	0,43%	7,73%	7,71%
PARVEST SICAV EQ BS EU EX-UK X XCA	15.678	EUR	123,17	1.931.033,52	3,61%	4,03%	4,02%
Directive 2009/65/CE - FSMA				22.961.733,13		47,95%	47,81%
BNP PARIBAS SMALLCAP EURO-R	51.238	EUR	137,21	7.030.331,40	0,71%	14,67%	14,65%
BNPP L1 EQUITY EUROPE DEF1 XCA	10.350	EUR	93,34	966.082,91	0,60%	2,02%	2,01%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				7.996.414,31		16,69%	16,66%
OPC-Actions				30.958.147,44		64,64%	64,47%
PARVEST ENHANCED CASH-6M-MC	26.890	EUR	113,35	3.048.004,74	0,07%	6,37%	6,35%
Directive 2009/65/CE - FSMA				3.048.004,74		6,37%	6,35%
BNPP EASY MSCI EMU EX C.W TRK X CAP	-	EUR	143.424,04	2.007,94		0,00%	0,00%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	39	EUR	149.714,37	5.892.308,64	1,49%	12,31%	12,27%
ISHARES CORE MSCI WORLD UCITS	11.313	EUR	42,99	486.345,87		1,02%	1,01%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				6.380.662,45		13,33%	13,28%
OPC-Mixtes				9.428.667,19		19,70%	19,63%
PARVEST BOND EUR GOV-MC	2.793	EUR	462,06	1.290.476,75	0,11%	2,70%	2,69%
PARVEST BOND EURO CORPORATE-X	961	EUR	218,90	210.290,23	0,01%	0,44%	0,44%
PARVEST BOND EURO-MC	9.737	EUR	121,86	1.186.597,98	0,13%	2,48%	2,47%
PARVEST CONV BD EUR-MC	1.244	EUR	183,05	227.692,78	0,07%	0,48%	0,47%
PARVEST QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	2.646	EUR	98,43	260.471,47	0,24%	0,54%	0,54%
PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	1.946	EUR	135,23	263.161,10	0,03%	0,55%	0,55%
PARVEST V350 CAP	9.287	EUR	102,40	951.007,64	0,90%	1,99%	1,98%
Directive 2009/65/CE - FSMA				4.389.697,95		9,18%	9,14%
BNP PARIBAS OBLI ETAT-IC	-	EUR	50.098,51	50,10		0,00%	0,00%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	11.961	EUR	102,98	1.231.789,09	0,07%	2,57%	2,56%
PIMCO COVERED BOND SOURCE	2.116	EUR	109,82	232.389,70	0,26%	0,49%	0,48%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				1.464.228,89		3,06%	3,04%
OPC-Obligations				5.853.926,84		12,24%	12,18%
PARV RE SEC EU SHS X CAPITALISATION	9.307	EUR	175,14	1.629.976,66	0,49%	3,40%	3,39%
Directive 2009/65/CE - FSMA				1.629.976,66		3,40%	3,39%
OPC-Immobiliers				1.629.976,66		3,40%	3,39%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				47.870.718,13		99,98%	99,67%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
TOTAL PORTEFEUILLE				47.878.631,19		100,00%	99,69%
Compte géré futures		EUR		32.281,80			0,07%
Autres				32.281,80			0,07%
DEPOTS ET LIQUIDITES				32.281,80			0,07%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				231.656,26			0,48%
AUTRES				-113.154,96			-0,24%
TOTAL DE L'ACTIF NET				48.029.414,29			100,00%

4.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,98%
OPC-Actions	64,64%
OPC-Immobiliers	3,40%
OPC-Mixtes	19,70%
OPC-Obligations	12,24%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

4.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	15.267.299,59	22.395.942,03	37.663.241,62
Ventes	12.614.118,21	22.806.877,01	35.420.995,22
Total 1	27.881.417,80	45.202.819,04	73.084.236,84
Souscriptions	5.250.124,36	3.107.402,51	8.357.526,87
Remboursements	2.528.732,81	3.071.893,44	5.600.626,25
Total 2	7.778.857,17	6.179.295,95	13.958.153,12
Moyenne de référence de l'actif net total	53.190.558,73	52.828.899,35	53.007.550,37
Taux de rotation	37,79%	73,87%	111,54%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

4.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-1.210.800,00	-1.210.800,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-1.306.300,00	-1.306.300,00	1.000	06.12.18

4.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	433.754	19.481	34.264	3.361	425.715	40.373	466.088	42.364.078,58	1.844.697,80	3.304.974,84	322.225,89	45.914.860,90	98,71	96,43
2017	49.015	14.302	47.340	4.082	427.390	50.593	477.983	5.151.761,67	1.478.159,98	4.939.427,95	415.823,11	51.564.314,05	108,04	106,50
2018	57.701	20.994	45.729	7.594	439.362	63.993	503.355	6.168.260,47	2.189.266,40	4.813.698,13	786.928,12	48.029.414,29	95,83	92,59

4.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

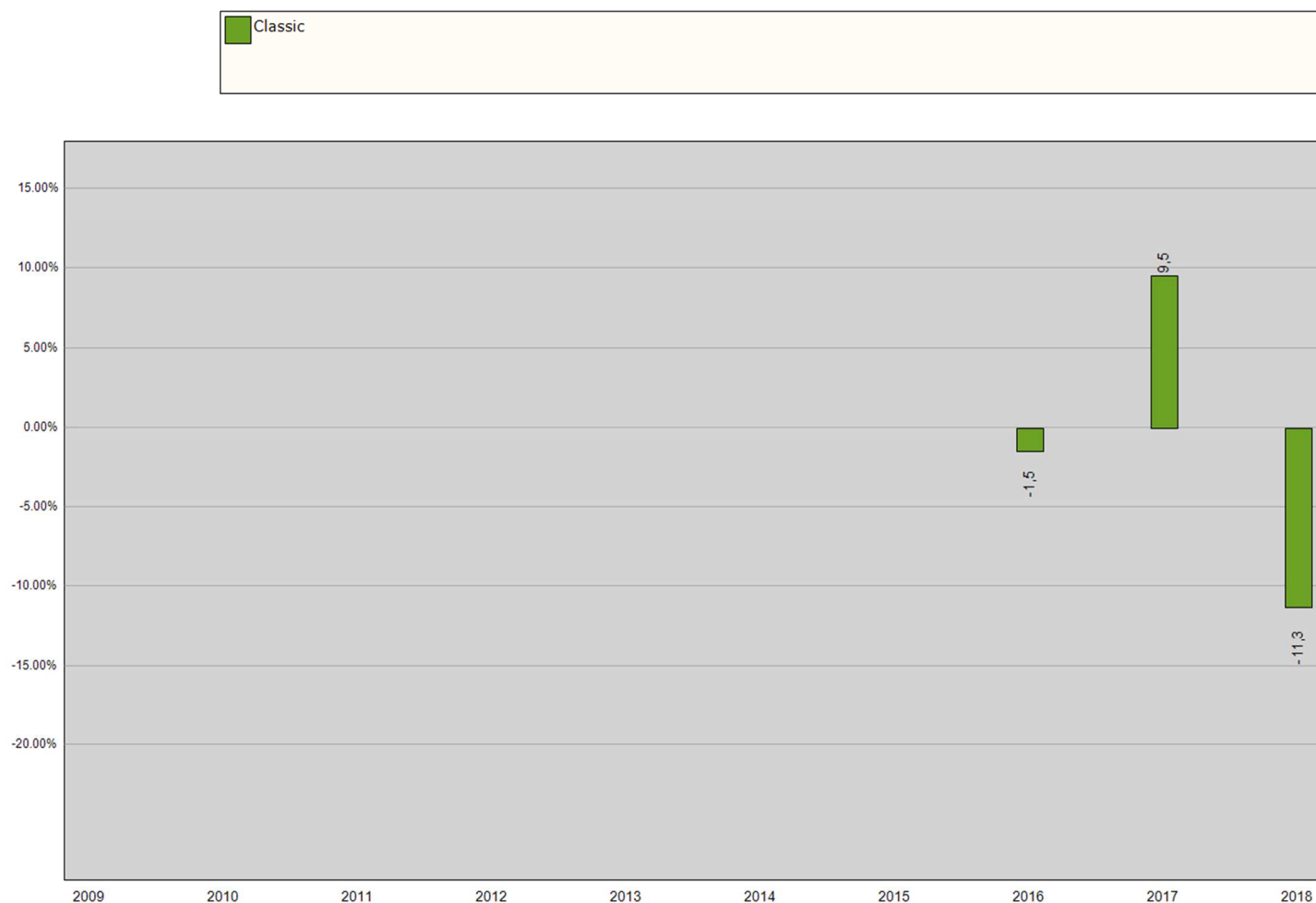


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans
Classic	30.04.15	EUR	-11,3%	-1,5%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

4.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,88%
Dis.	1,88%

4.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 35,42% en faveur des gestionnaires et 64,58% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation

Capitalisation

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	3.062,67
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	73.157,09
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	7.656,67
Services et biens divers	0
Taxes	5.252,10
Autres charges	4.287,74

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	23.441,99
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	557.151,61
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	58.605,02
Services et biens divers	0
Taxes	36.059,56
Autres charges	32.819,25

5. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE NEUTRAL

5.1. RAPPORT DE GESTION

5.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 30/04/2015 au prix de 100 EUR par part.

5.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

5.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence neutre dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 47%
- Obligations : 37%
- Investissements alternatifs : 16%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 25% - 65%
- Obligations : 15% - 55%
- Investissements alternatifs : 0% - 35%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 60%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

5.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

5.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Nous avons maintenu des allocations alternatives aux revenus multi-actifs et à l'immobilier en 2018.

5.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

5.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

5.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 1,70 EUR contre remise du coupon n°4.

Date paiement : 23/04/2019.

5.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	273.646.440,46	257.476.721,21
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	273.956.492,09	256.953.088,21
E. OPC à nombre variable de parts	273.894.887,93	256.930.988,93
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	15.010,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	46.594,16	22.099,28
IV. Créances et dettes à un an au plus	9.871,49	565.112,77
A. Créances		
a. Montants à recevoir	186.971,59	802.121,85
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-177.100,10	-237.009,08
V. Dépôts et liquidités	308.212,15	484.040,74
A. Avoirs bancaires à vue	128.509,05	484.040,74
C. Autres	179.703,10	
VI. Comptes de régularisation	-628.135,27	-525.520,51
C. Charges à imputer (-)	-628.135,27	-525.520,51
TOTAL CAPITAUX PROPRES	273.646.440,46	257.476.721,21
A. Capital	297.957.096,17	242.854.379,02
B. Participations au résultat	-180.232,24	973.725,89
C. Résultat reporté	1.218.280,02	-1.498.708,08
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-25.348.703,49	15.147.324,38
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	22.572.738,43	6.746.705,27
A. Contrats à terme achetés	4.238.984,40	3.383.893,35
B. Contrats à terme vendus	18.333.754,03	3.362.811,92

5.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-21.136.338,40	18.167.020,84
E. OPC à nombre variable de parts	-21.192.234,99	18.150.525,96
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	162.550,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-115.176,39	92.925,37
b. Autres positions et opérations de change	8.522,98	-76.430,49
II. Produits et charges des placements	51.581,85	110.353,68
A. Dividendes	35.404,70	128.531,95
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	4,31	0,68
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.903,04	-2.382,78
E. Précomptes mobiliers (-)		
b. D'origine étrangère		-15.796,17
F. Autres produits provenant des placements	21.075,88	
III. Autres produits	282,41	1,08
B. Autres	282,41	1,08
IV. Coûts d'exploitation (*)	-4.264.229,35	-3.130.051,22
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-60.627,95	-39.091,45
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-140.043,78	-119.343,56
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-3.273.675,07	-2.331.536,47
b. Gestion administrative et comptable	-350.109,28	-298.364,06
H. Services et biens divers (-)		54.733,94
J. Taxes	-243.710,77	-229.364,72
K. Autres charges (-)	-196.062,50	-167.084,90
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-4.212.365,09	-3.019.696,46
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-25.348.703,49	15.147.324,38
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-25.348.703,49	15.147.324,38
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-24.310.655,71	14.622.342,19
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	1.218.280,02	-1.498.708,08
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-25.348.703,49	15.147.324,38
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-180.232,24	973.725,89
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	18.599.428,03	-12.454.701,04
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	7.054.558,89	-1.218.280,02
IV. (Distribution des dividendes)	-1.343.331,21	-949.361,13

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

5.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

5.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	4.238.984	EUR	1,14	46.594,16 46.594,16		0,02% 0,02%	0,02% 0,02%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				46.594,16		0,02%	0,02%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	47	EUR		25.850,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	43	EUR		-10.840,00		0,00%	0,00%
FUTURES				15.010,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				15.010,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS A FUND EUROP M-A INC XCA	148.736	EUR	110,02	16.363.911,62	3,05%	5,97%	5,98%
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI 9XC	27	EUR	96.075,94	2.601.063,89	0,77%	0,95%	0,95%
BNPP L1 EQUITY BELGIUM XCA	2.578	EUR	9.991,26	25.762.373,99	8,92%	9,39%	9,41%
PARVEST EQUITY BEST SELECTION WORLD XCA	103.409	EUR	96,84	10.014.160,10	3,39%	3,66%	3,66%
PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	79.737	EUR	191,84	15.296.751,26	1,02%	5,58%	5,59%
PARVEST SICAV - EQTY BEST SELECT EUROPE	107.574	EUR	155,39	16.715.896,51	1,96%	6,10%	6,11%
PARVEST SICAV EQ BS EU EX-UK X XCA	66.455	EUR	123,17	8.185.300,04	15,31%	2,99%	2,99%
Directive 2009/65/CE - FSMA				94.939.457,41		34,64%	34,69%
BNP PARIBAS SMALLCAP EURO-R	217.333	EUR	137,21	29.820.296,06	3,02%	10,88%	10,91%
BNPP L1 EQUITY EUROPE DEF XCA	28.799	EUR	93,34	2.688.112,57	1,67%	0,98%	0,98%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				32.508.408,63		11,86%	11,89%
OPC-Actions				127.447.866,04		46,50%	46,58%
PARVEST BOND EUR GOV-MC	61.218	EUR	462,06	28.286.399,25	2,43%	10,32%	10,34%
PARVEST BOND EURO CORPORATE-X	23.617	EUR	218,90	5.169.696,72	0,25%	1,89%	1,89%
PARVEST BOND EURO-MC	201.140	EUR	121,86	24.510.912,60	2,77%	8,95%	8,96%
PARVEST CONV BD EUR-MC	26.874	EUR	183,05	4.919.201,13	1,54%	1,80%	1,80%
PARVEST QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	40.100	EUR	98,43	3.947.017,51	3,60%	1,44%	1,44%
PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	36.597	EUR	135,23	4.948.964,03	0,51%	1,81%	1,81%
PARVEST V350 CAP	53.044	EUR	102,40	5.431.753,01	5,13%	1,98%	1,98%
Directive 2009/65/CE - FSMA				77.213.944,25		28,19%	28,22%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	69.975	EUR	102,98	7.205.990,07	0,42%	2,63%	2,63%
PIMCO COVERED BOND SOURCE	44.711	EUR	109,82	4.910.385,58	5,57%	1,79%	1,79%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				12.116.375,65		4,42%	4,42%
OPC-Obligations				89.330.319,90		32,61%	32,64%
PARVEST ENHANCED CASH-6M-MC	187.198	EUR	113,35	21.218.932,75	0,50%	7,75%	7,75%
Directive 2009/65/CE - FSMA				21.218.932,75		7,75%	7,75%
BNPP EASY JPM GBI EMU TRACK X CAP	80	EUR	138.041,67	11.028.562,97	1,80%	4,03%	4,03%
BNPP EASY MSCI EMU EX C.W TRK X CAP	-	EUR	143.424,04	7.888,32		0,00%	0,00%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	71	EUR	149.714,37	10.649.033,75	2,68%	3,89%	3,89%
ISHARES CORE MSCI WORLD UCITS	153.017	EUR	42,99	6.578.200,83	0,05%	2,40%	2,40%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				28.263.685,87		10,32%	10,32%
OPC-Mixtes				49.482.618,62		18,07%	18,07%
PARV RE SEC EU SHS X CAPITALISATION	36.897	EUR	175,14	6.462.076,65	1,96%	2,36%	2,36%
Directive 2009/65/CE - FSMA				6.462.076,65		2,36%	2,36%
OPC-Immobiliers				6.462.076,65		2,36%	2,36%
BNP INSTICASH EUR GOV-XC	11.541	EUR	101,55	1.172.006,72	0,03%	0,43%	0,43%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				1.172.006,72		0,43%	0,43%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
OPC-Monétaires				1.172.006,72		0,43%	0,43%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				273.894.887,93		99,97%	100,08%
TOTAL PORTEFEUILLE				273.956.492,09		100,00%	100,11%
Compte géré futures		EUR		179.703,10			0,07%
Autres				179.703,10			0,07%
BP2S		EUR		128.509,05			0,05%
Avoirs bancaires à vue				128.509,05			0,05%
DEPOTS ET LIQUIDITES				308.212,15			0,12%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				9.871,49			0,00%
AUTRES				-628.135,27			-0,23%
TOTAL DE L'ACTIF NET				273.646.440,46			100,00%

5.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,97%
OPC-Actions	46,50%
OPC-Immobiliers	2,36%
OPC-Mixtes	18,07%
OPC-Monétaires	0,43%
OPC-Obligations	32,61%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,02%
EUR	0,02%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

5.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	126.875.840,04	141.443.626,68	268.319.466,72
Ventes	101.429.664,17	128.807.743,35	230.237.407,52
Total 1	228.305.504,21	270.251.370,03	498.556.874,24
Souscriptions	41.268.879,02	24.803.729,97	66.072.608,99
Remboursements	12.708.961,08	10.895.864,04	23.604.825,12
Total 2	53.977.840,10	35.699.594,01	89.677.434,11
Moyenne de référence de l'actif net total	272.813.077,50	287.004.318,57	279.994.187,44
Taux de rotation	63,90%	81,72%	146,03%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

5.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-7.113.450,00	-7.113.450,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-7.021.380,00	-7.021.380,00	1.000	06.12.18

5.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	1.818.509	220.654	123.218	23.816	1.851.298	433.602	2.284.900	180.939.824,60	21.372.068,41	12.099.550,85	2.318.665,40	227.601.767,78	99,96	98,13
2017	218.014	168.521	198.235	40.201	1.871.077	561.922	2.432.999	22.720.041,89	17.194.298,56	20.458.360,02	4.072.506,97	257.476.721,21	106,31	104,21
2018	346.187	288.202	167.085	59.929	2.050.179	790.193	2.840.374	36.518.116,68	29.554.492,31	17.499.456,54	6.105.368,58	273.646.440,46	97,24	94,00

5.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 30.04.15 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

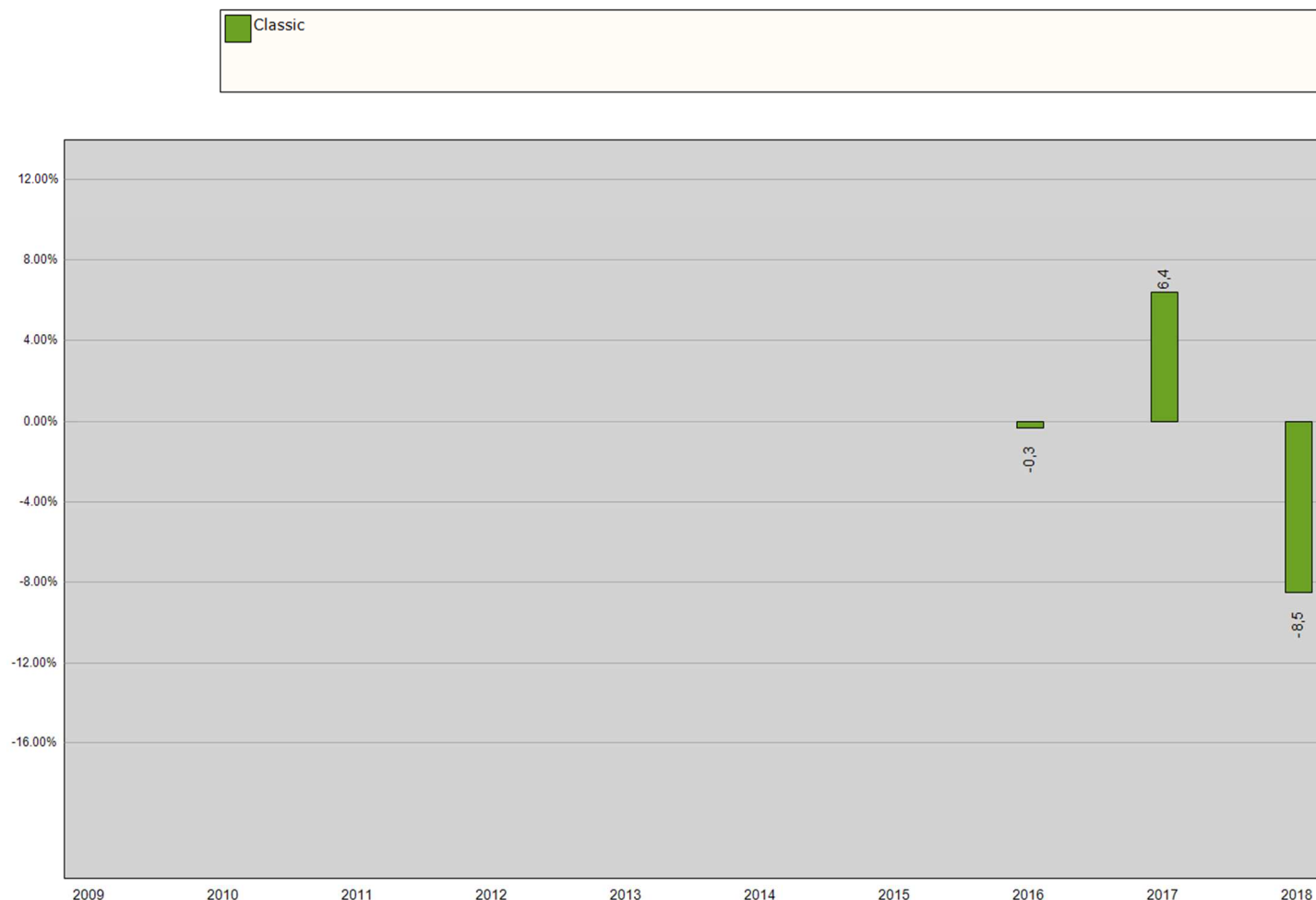


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans
Classic	30.04.15	EUR	-8,5%	-1,0%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuée de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

5.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,82%
Dis.	1,82%

5.4.8. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,42% en faveur des gestionnaires et 65,58% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	35.590,05
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	829.532,63
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	88.975,05
Services et biens divers	0
Taxes	67.156,42
Autres charges	49.826,11

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	104.453,73
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	2.444.142,44
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	261.134,23
Services et biens divers	0
Taxes	176.554,35
Autres charges	146.236,39

6. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL NEUTRAL

6.1. RAPPORT DE GESTION

6.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/03/1994 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

6.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

6.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence neutre dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 47%
- Obligations : 37%
- Investissements alternatifs : 16%
- Liquidités et instruments du marché monétaire: 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 25% - 65%
- Obligations : 15% - 55%
- Investissements alternatifs : 0% - 35%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 60%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

6.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

6.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions, ce qui a entraîné un glissement de notre biais régional vers les marchés émergents et les États-Unis. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous restons prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement, et avons abaissé notre exposition aux obligations locales émergentes en septembre. Dans le volet consacré aux solutions alternatives, nous avons maintenu notre allocation aux revenus multi-actifs et à l'immobilier, tout en évitant les matières premières en 2018.

6.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

6.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 5.

6.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,90 EUR contre remise du coupon n°24.

Date paiement : 23/04/2019.

6.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	482.456.305,39	481.707.590,93
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	482.750.597,44	482.491.976,01
E. OPC à nombre variable de parts	482.654.259,26	482.098.751,93
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	26.240,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	70.098,18	393.224,08
IV. Créances et dettes à un an au plus	-133.030,56	-396.794,74
A. Créances		
a. Montants à recevoir	266.209,67	554.761,61
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-399.240,22	-794.312,22
c. Emprunts (-)	-0,01	-157.244,13
V. Dépôts et liquidités	808.908,00	499.753,25
A. Avoirs bancaires à vue	488.738,60	499.753,25
C. Autres	320.169,40	
VI. Comptes de régularisation	-970.169,49	-887.343,59
C. Charges à imputer (-)	-970.169,49	-887.343,59
TOTAL CAPITAUX PROPRES	482.456.305,39	481.707.590,93
A. Capital	515.676.118,59	458.167.732,28
B. Participations au résultat	-283.842,77	2.878.141,83
C. Résultat reporté	3.280.519,09	-5.056.212,47
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-36.216.489,52	25.717.929,29
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	50.351.698,83	51.043.458,69
A. Contrats à terme achetés	12.639.631,85	25.711.742,61
B. Contrats à terme vendus	37.712.066,98	25.331.716,08

6.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-30.604.643,07	31.182.375,15
E. OPC à nombre variable de parts	-31.094.899,26	35.337.840,99
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	273.840,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-100.601,18	1.162.181,64
b. Autres positions et opérations de change	317.017,37	-5.317.647,48
II. Produits et charges des placements	1.343.895,03	530.112,66
A. Dividendes	217.157,79	272.356,24
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	248,48	312,12
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.218,89	-3.889,59
F. Autres produits provenant des placements	1.130.707,65	261.333,89
III. Autres produits	7.386,43	1,01
B. Autres	7.386,43	1,01
IV. Coûts d'exploitation (*)	-6.963.127,91	-5.994.559,53
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-41.772,05	-97.615,69
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-248.770,75	-224.527,23
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-5.417.050,24	-4.456.897,63
b. Gestion administrative et comptable	-584.204,36	-524.241,77
H. Services et biens divers (-)		-42.096,34
J. Taxes	-346.626,65	-355.921,28
K. Autres charges (-)	-324.703,86	-293.259,59
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-5.611.846,45	-5.464.445,86
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-36.216.489,52	25.717.929,29
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-36.216.489,52	25.717.929,29
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-33.219.813,20	23.539.858,65
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	3.280.519,09	-5.056.212,47
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-36.216.489,52	25.717.929,29
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-283.842,77	2.878.141,83
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	22.688.136,09	-17.953.749,01
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	12.947.586,98	-3.280.519,09
IV. (Distribution des dividendes)	-2.415.909,87	-2.305.590,55

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

6.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

6.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold)	6.341.059	EUR	1,14	69.942,19	0,01%		0,01%
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold)	2.348.085	EUR	1,14	3.806,15	0,00%		0,00%
EUR				73.748,34	0,01%		0,01%
Purchase forward contract USD (bought) vs EUR (sold)	2.900.000	USD	1,14	86,50	0,00%		0,00%
Purchase forward contract USD (bought) vs EUR (sold)	1.616.000	USD	1,14	-3.736,66	0,00%		0,00%
USD				-3.650,16	0,00%		0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				70.098,18		0,01%	0,01%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	83	EUR		45.650,00	0,01%		0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	77	EUR		-19.410,00	0,00%		0,00%
FUTURES				26.240,00	0,01%		0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				26.240,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
ALPHA UCITS-FOK DYN CRD-EEUR	9.653	EUR	1.027,61	9.919.451,51	1,44%	2,05%	2,06%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	303	EUR	149.714,37	45.423.041,82	11,45%	9,41%	9,41%
BNPP EASY MSCI JAPAN EX C.W TRK X CAP	133	EUR	134.052,58	17.890.656,85	2,52%	3,71%	3,71%
BNPP EASY MSCI N.AM.EX C.W TRK X CAP	109	EUR	220.943,67	24.151.352,24	5,19%	5,00%	5,01%
PARVEST REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	77.508	EUR	131,03	10.155.936,40	20,23%	2,10%	2,11%
S+P 500 THEAM EASY UCITS ETF	6.089.469	EUR	10,05	61.186.375,57	2,06%	12,68%	12,68%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				168.726.814,39		34,95%	34,98%
OPC-Mixtes				168.726.814,39		34,95%	34,98%
PARVEST BOND EUR GOV-MC	50.677	EUR	462,06	23.415.978,19	2,01%	4,85%	4,85%
PARVEST BOND EURO CORPORATE-X	77.366	EUR	218,90	16.935.429,22	0,83%	3,51%	3,51%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM CORP XCA	510.184	EUR	104,21	53.166.256,82	21,30%	11,02%	11,02%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM-X	159.410	EUR	132,36	21.099.567,29	4,94%	4,37%	4,37%
PARVEST QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	73.765	EUR	98,43	7.260.709,52	6,62%	1,50%	1,50%
PARVEST SICAV BOND WORLD EMER LOCAL	172.105	EUR	73,35	12.623.900,14	2,31%	2,61%	2,62%
PARVEST V350 CAP	82.158	EUR	102,40	8.413.003,98	7,95%	1,74%	1,74%
Directive 2009/65/CE - FSMA				142.914.845,16		29,60%	29,61%
BNP PARIBAS OBLI ETAT-IC	63	EUR	50.098,51	3.143.982,09	3,17%	0,65%	0,65%
BNPP EASY JPM EMBI GDIV COM TRK X CAP	108	USD	135.345,43	12.761.055,98	4,48%	2,64%	2,65%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				15.905.038,07		3,29%	3,30%
OPC-Obligations				158.819.883,23		32,89%	32,91%
BNP PARIBAS A FUND EUROP M-A INC XCA	164.006	EUR	110,02	18.043.939,35	3,37%	3,74%	3,74%
PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	37.382	EUR	191,84	7.171.361,73	0,48%	1,49%	1,49%
PARVEST EQUITY USA SC SHS X CAP	2.737	EUR	83,07	227.338,08	0,09%	0,05%	0,05%
PARVEST EQU-WORLD EMRG-XA EU	572.931	EUR	88,37	50.629.921,31	5,84%	10,49%	10,49%
PARVEST MULTI-ASSET INCOME EMERGING XCA	79.699	USD	112,34	7.832.188,45	5,57%	1,62%	1,62%
PARVEST SICAV - EQTY BEST SELECT EUROPE	255.472	EUR	155,39	39.697.734,10	4,65%	8,22%	8,23%
PARVEST SICAV EQ BS EU EX-UK X XCA	78.613	EUR	123,17	9.682.761,12	18,12%	2,01%	2,01%
Directive 2009/65/CE - FSMA				133.285.244,14		27,62%	27,63%
BNPP L1 EQUITY EUROPE DEF XCA	76.524	EUR	93,34	7.142.712,36	4,44%	1,48%	1,48%
PARVEST GEARS XCA	139.611	USD	91,69	11.197.971,40	10,19%	2,32%	2,32%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				18.340.683,76		3,80%	3,80%
OPC-Actions				151.625.927,90		31,42%	31,43%
BNP INSTICASH EUR GOV-XC	32.929	EUR	101,55	3.343.870,73	0,09%	0,69%	0,69%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				3.343.870,73		0,69%	0,69%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
OPC-Monétaires				3.343.870,73		0,69%	0,69%
BNP PP REAL ESTATE FD EUR	2.110	EUR	65,29	137.763,01	0,02%	0,03%	0,03%
Ne répondant pas à la Directive 2009/65/CE - Non FSMA				137.763,01		0,03%	0,03%
OPC-Immobiliers				137.763,01		0,03%	0,03%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				482.654.259,26		99,98%	100,04%
TOTAL PORTEFEUILLE				482.750.597,44		100,00%	100,06%
Compte géré futures		EUR		320.169,40			0,07%
Autres				320.169,40			0,07%
BP2S		EUR		488.569,85			0,10%
CASH AT SIGHT DE - BP2S LUXEMBOURG		ARS		142,73			0,00%
BP2S		USD		26,02			0,00%
BP2S		HUF		0,00			0,00%
Avoirs bancaires à vue				488.738,60			0,10%
DEPOTS ET LIQUIDITES				808.908,00			0,17%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-133.030,56			-0,03%
AUTRES				-970.169,49			-0,20%
TOTAL DE L'ACTIF NET				482.456.305,39			100,00%

6.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,98%
OPC-Actions	31,42%
OPC-Immobiliers	0,03%
OPC-Mixtes	34,95%
OPC-Monétaires	0,69%
OPC-Obligations	32,89%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,01%
EUR	0,01%
USD	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

6.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	241.314.677,31	155.397.879,91	396.712.557,22
Ventes	225.817.994,69	140.293.386,21	366.111.380,90
Total 1	467.132.672,00	295.691.266,12	762.823.938,12
Souscriptions	45.467.665,06	37.150.284,52	82.617.949,58
Remboursements	23.016.359,78	20.330.795,27	43.347.155,05
Total 2	68.484.024,84	57.481.079,79	125.965.104,63
Moyenne de référence de l'actif net total	491.124.945,04	503.994.248,42	497.612.339,78
Taux de rotation	81,17%	47,26%	127,98%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

6.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-12.562.050,00	-12.562.050,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-12.573.170,00	-12.573.170,00	1.000	06.12.18

6.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	47.595	77.363	80.159	44.174	681.981	410.726	1.092.707	12.552.004,86	10.678.225,94	21.097.987,19	6.079.721,16	245.588.533,34	274,10	142,82
2017	95.001	2.317.732	69.862	312.473	707.120	2.415.985	3.123.105	27.014.849,38	137.626.265,13	19.832.086,37	23.224.285,55	384.031.932,31	289,57	74,20
2018	145.969	521.151	58.655	252.792	794.434	2.684.344	3.478.778	41.844.756,93	37.987.663,43	16.768.387,05	18.349.501,62	396.068.579,19	268,75	68,01

Classe Life

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation			Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)		Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
	Souscrites	Remboursées	Fin de la période	Souscriptions	Remboursements	de la classe	d'une action
	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.	Cap.		Cap.
03.01.17-31.12.17	1.082.281	161.110	921.171	108.274.768,36	16.606.406,29	97.675.658,62	106,03
2018	26.338	78.246	869.263	2.785.529,22	8.229.266,38	86.387.726,20	99,38

6.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 31.03.94 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

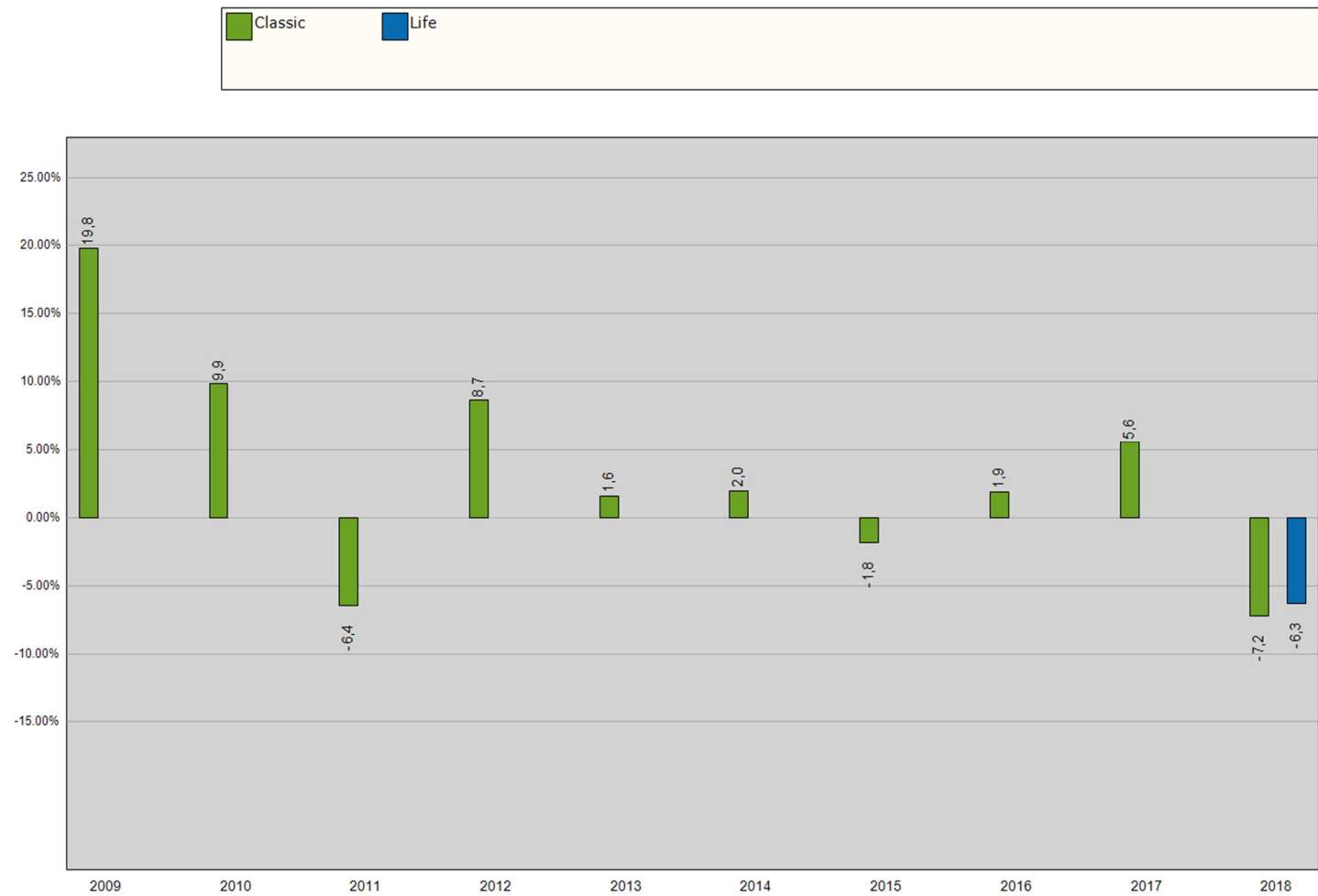


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	31.03.94	EUR	-7,2%	0,0%	0,0%	3,1%
Life	03.01.17	EUR	-6,3%			

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l’OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}}) \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

6.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	Classic	Life
Cap.	1,80%	0,82%
Dis.	1,80%	N/A

6.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 39,12% en faveur des gestionnaires et 60,88% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus a été noté au cours de la période, suite à une circonstance indépendante d'une action de gestion.
 Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic	Life
Rémunération due au dépositaire	108.101,19	47.152,85
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	2.701.847,83	387.943,36
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	270.252,93	80.159,84
Services et biens divers	0	0
Taxes	188.016,21	-1.160,36
Autres charges	151.343,00	42.437,52

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	93.516,71
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	2.327.259,05
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	233.791,59
Services et biens divers	0
Taxes	159.770,80
Autres charges	130.923,34

7. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL CONSERVATIVE

7.1. RAPPORT DE GESTION

7.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/03/1994 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

7.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations.

7.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence conservateur dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit :

- Actions : 0%
- Obligations : 100%
- Investissements alternatifs* : 0%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions ; 0% - 5%
- Obligations : 0% - 100%
- Investissements alternatifs* : 0% - 15%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 100%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

7.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

7.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année avec un positionnement prudent envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite abaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement, et sommes plus neutres envers les obligations d'entreprises IG. Nous avons continué de préférer les obligations locales émergentes aux bons du Trésor, mais nous avons allégé l'allocation en septembre en raison du risque persistant lié aux obligations émergentes. Dans un contexte macroéconomique porteur, nous avons décidé d'accentuer l'allocation aux obligations convertibles européennes en janvier, afin de mettre en évidence notre préférence pour les actifs risqués. Alors que les investisseurs se montraient plus défensifs au 4e trimestre et en décembre, nous sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre.

7.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

7.1.7. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 2.

7.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,20 EUR contre remise du coupon n°24.

Date paiement : 23/04/2019.

7.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	63.053.477,07	78.811.754,92
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	60.336.079,93	78.621.187,98
E. OPC à nombre variable de parts	60.230.183,87	78.371.740,79
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	2.970,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	102.926,06	249.447,19
IV. Créances et dettes à un an au plus	-96.772,47	159.335,71
A. Créances		
a. Montants à recevoir	17.321,69	382.128,25
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-114.094,16	-222.792,54
V. Dépôts et liquidités	2.926.153,78	171.083,88
A. Avoirs bancaires à vue	2.885.795,48	171.083,88
C. Autres	40.358,30	
VI. Comptes de régularisation	-111.984,17	-139.852,65
C. Charges à imputer (-)	-111.984,17	-139.852,65
TOTAL CAPITAUX PROPRES	63.053.477,07	78.811.754,92
A. Capital	65.615.417,70	79.370.319,49
B. Participations au résultat	226.603,62	-426.980,98
C. Résultat reporté	-476.441,31	-327.123,32
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.312.102,94	195.539,73
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	21.720.676,05	27.415.589,39
A. Contrats à terme achetés	9.331.424,54	13.827.981,13
B. Contrats à terme vendus	12.389.251,51	13.587.608,26

7.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-1.629.458,67	807.862,68
E. OPC à nombre variable de parts	-1.107.373,19	1.043.272,62
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	28.240,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-156.981,11	296.733,77
b. Autres positions et opérations de change	-393.344,37	-532.143,71
II. Produits et charges des placements	9.455,42	202.979,33
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	332,07	7,60
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.149,34	-1.114,36
F. Autres produits provenant des placements	11.272,69	204.086,09
III. Autres produits	0,46	0,67
B. Autres	0,46	0,67
IV. Coûts d'exploitation (*)	-692.100,15	-815.302,95
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-6.838,54	-5.583,40
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-35.725,70	-41.305,25
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-453.360,60	-536.166,66
b. Gestion administrative et comptable	-89.314,22	-103.109,01
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-56.844,65	-71.396,90
K. Autres charges (-)	-50.016,44	-57.741,73
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-682.644,27	-612.322,95
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-2.312.102,94	195.539,73
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.312.102,94	195.539,73
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-2.561.940,63	-558.564,57
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	-476.441,31	-327.123,32
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-2.312.102,94	195.539,73
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	226.603,62	-426.980,98
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	742.822,84	82.123,26
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	1.964.847,67	476.441,31
IV. (Distribution des dividendes)	-145.729,88	

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

7.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

7.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	9.331.425	EUR	1,14	102.926,06 102.926,06		0,17% 0,17%	0,16% 0,16%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				102.926,06		0,17%	0,16%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	10	EUR		5.500,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	10	EUR		-2.530,00		0,00%	0,00%
FUTURES				2.970,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				2.970,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
PARVEST BOND EUR GOV-MC	8.957	EUR	462,06	4.138.709,77	0,36%	6,86%	6,56%
PARVEST BOND EURO CORPORATE-X	45.217	EUR	218,90	9.897.910,68	0,48%	16,40%	15,70%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM CORP XCA	114.393	EUR	104,21	11.920.864,31	4,78%	19,75%	18,90%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM-X	29.672	EUR	132,36	3.927.389,89	0,92%	6,51%	6,23%
PARVEST BOND EURO-MC	93.340	EUR	121,86	11.374.420,20	1,28%	18,85%	18,04%
PARVEST QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	22.221	EUR	98,43	2.187.230,85	1,99%	3,63%	3,47%
PARVEST SICAV BOND WORLD EMER LOCAL	26.156	EUR	73,35	1.918.531,74	0,35%	3,18%	3,04%
Directive 2009/65/CE - FSMA				45.365.057,44		75,18%	71,94%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	42.768	EUR	102,98	4.404.209,10	0,26%	7,30%	6,98%
BNPP EASY JPM EMBI GDIV COM TRK X CAP	15	USD	135.345,43	1.834.560,15	0,64%	3,04%	2,91%
PARVEST-CONV BOND WORLD-XAE	23.984	EUR	128,70	3.086.745,05	0,38%	5,12%	4,90%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				9.325.514,30		15,46%	14,79%
OPC-Obligations				54.690.571,74		90,64%	86,73%
BNPP EASY JPM GBI EMU TRACK X CAP	40	EUR	138.041,67	5.539.612,13	0,90%	9,18%	8,79%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				5.539.612,13		9,18%	8,79%
OPC-Mixtes				5.539.612,13		9,18%	8,79%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				60.230.183,87		99,82%	95,52%
TOTAL PORTEFEUILLE				60.336.079,93		100,00%	95,69%
Compte géré futures		EUR		40.358,30			0,06%
Autres				40.358,30			0,06%
BP2S		EUR		2.885.770,17			4,58%
BP2S		USD		25,31			0,00%
Avoirs bancaires à vue				2.885.795,48			4,58%
DEPOTS ET LIQUIDITES				2.926.153,78			4,64%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-96.772,47			-0,15%
AUTRES				-111.984,17			-0,18%
TOTAL DE L'ACTIF NET				63.053.477,07			100,00%

7.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,82%
OPC-Mixtes	9,18%
OPC-Obligations	90,64%

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,17%
EUR	0,17%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

7.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	26.394.496,15	15.538.784,63	41.933.280,78
Ventes	33.430.363,21	25.972.529,97	59.402.893,18
Total 1	59.824.859,36	41.511.314,60	101.336.173,96
Souscriptions	4.011.112,94	2.291.461,35	6.302.574,29
Remboursements	10.330.178,93	9.418.570,27	19.748.749,20
Total 2	14.341.291,87	11.710.031,62	26.051.323,49
Moyenne de référence de l'actif net total	75.559.118,17	67.480.089,43	71.471.322,75
Taux de rotation	60,20%	44,16%	105,34%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

7.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés

Engagement sur Futures

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-1.513.500,00	-1.513.500,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-1.632.870,00	-1.632.870,00	1.000	06.12.18

7.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire

Classe Classic

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	24.019	84.561	26.086	50.527	143.372	395.778	539.150	5.117.244,37	9.771.780,39	5.559.133,70	5.836.722,03	76.705.563,56	214,45	116,12
2017	13.995	697.626	27.159	209.974	130.208	883.430	1.013.638	2.998.663,82	17.776.284,98	5.820.875,95	12.465.225,56	78.811.754,92	214,77	57,56
2018	8.233	79.991	30.413	234.772	108.028	728.649	836.677	1.749.853,29	4.552.721,00	6.442.756,05	13.305.993,15	63.053.477,07	207,90	55,71

7.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 31.03.94 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

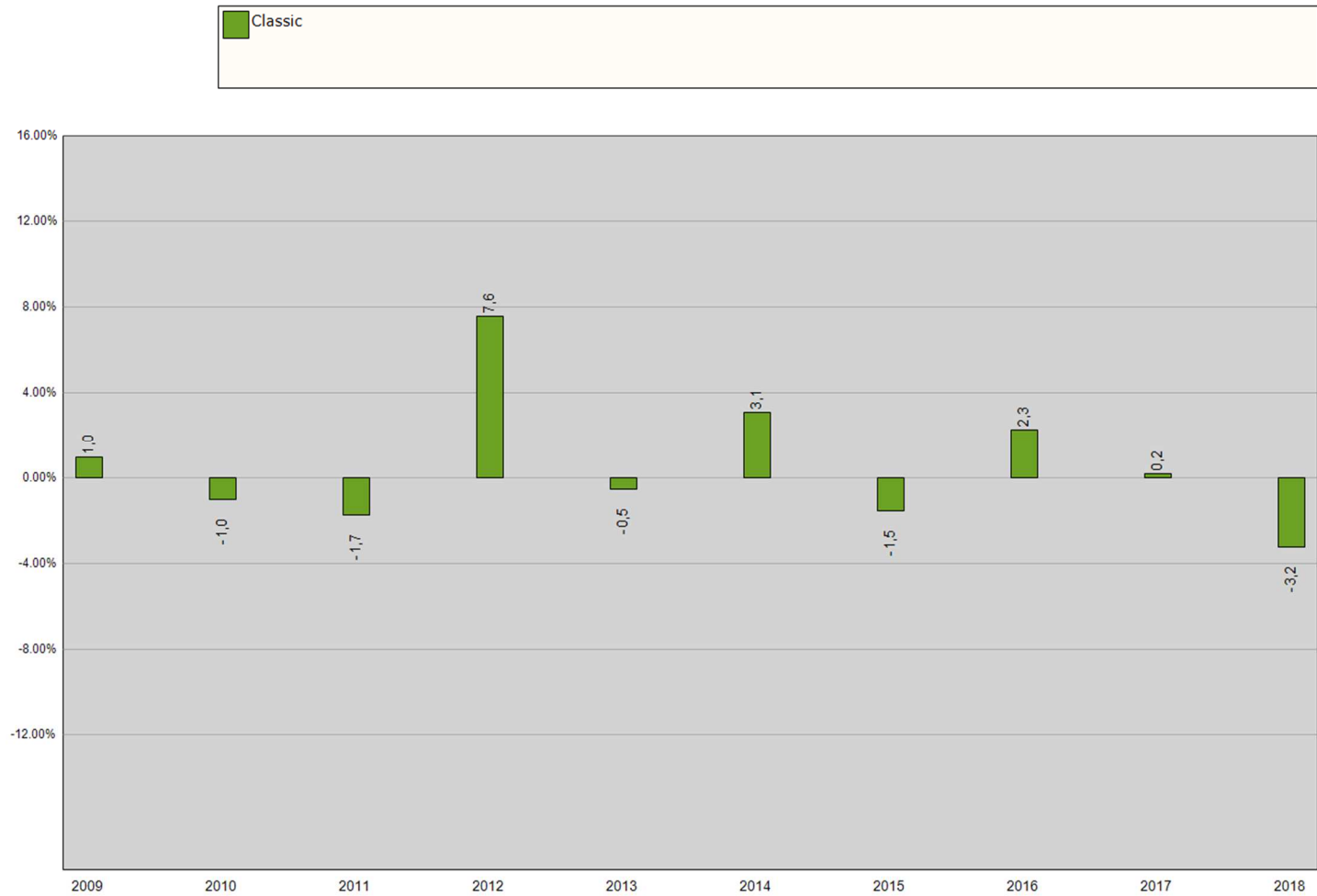


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	31.03.94	EUR	-3,2%	-0,3%	0,1%	0,6%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l’OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n’apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

7.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,14%
Dis.	1,14%

7.4.8. Notes aux états financiers et autres informations**NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs**

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,78% en faveur des gestionnaires et 65,22% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Certains dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus ont été notés au cours de la période, suite à des circonstances indépendantes d'une action de gestion.
Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	12.622,28
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	160.339,47
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	31.555,74
Services et biens divers	0
Taxes	19.907,45
Autres charges	17.671,67

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	23.103,42
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	293.021,13
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	57.758,48
Services et biens divers	0
Taxes	36.937,20
Autres charges	32.344,77

8. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL DYNAMIC

8.1. RAPPORT DE GESTION

8.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 28/03/1997 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

8.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

8.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence dynamique dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 68,5%
- Obligations : 10,5%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 40% - 90%
- Obligations : 0% - 40%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

8.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

8.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions, ce qui a entraîné un glissement de notre biais régional vers les marchés émergents et les États-Unis. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite abaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous restons prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement, et avons abaissé notre exposition aux obligations locales émergentes en septembre. Dans le volet consacré aux solutions alternatives, nous avons maintenu notre allocation aux revenus multi-actifs et à l'immobilier, tout en évitant les matières premières en 2018.

8.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

8.1.7. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 6.

8.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 2,10 EUR contre remise du coupon n°21.

Date paiement : 23/04/2019.

8.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	162.740.178,14	188.379.994,93
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	162.708.158,86	188.945.000,61
E. OPC à nombre variable de parts	162.684.375,33	188.857.036,31
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	8.840,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	14.943,53	87.964,30
IV. Créances et dettes à un an au plus	-133.684,40	-238.869,53
A. Créances		
a. Montants à recevoir	44.142,44	107.683,26
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-177.826,84	-299.820,05
c. Emprunts (-)		-46.732,74
V. Dépôts et liquidités	516.094,65	44.921,90
A. Avoirs bancaires à vue	408.096,65	44.921,90
C. Autres	107.998,00	
VI. Comptes de régularisation	-350.390,97	-371.058,05
C. Charges à imputer (-)	-350.390,97	-371.058,05
TOTAL CAPITAUX PROPRES	162.740.178,14	188.379.994,93
A. Capital	175.897.647,20	175.548.101,82
B. Participations au résultat	35.178,16	515.633,60
C. Résultat reporté	2.437.808,74	-2.734.426,79
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-15.630.455,96	15.050.686,30
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	14.471.942,06	15.215.507,87
A. Contrats à terme achetés	3.001.773,07	7.650.541,33
B. Contrats à terme vendus	11.470.168,99	7.564.966,54

8.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-13.358.051,09	17.350.151,05
E. OPC à nombre variable de parts	-13.564.444,00	17.473.120,11
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	96.500,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-245.785,35	382.146,20
b. Autres positions et opérations de change	355.678,26	-505.115,26
II. Produits et charges des placements	437.424,22	307.896,29
A. Dividendes	64.869,36	82.133,25
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	11,31	140,57
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.180,68	-2.026,29
F. Autres produits provenant des placements	374.724,23	227.648,76
III. Autres produits	1.224,21	0,33
B. Autres	1.224,21	0,33
IV. Coûts d'exploitation (*)	-2.711.053,30	-2.607.361,37
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-14.360,05	-33.380,94
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-90.020,10	-91.318,39
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-2.144.971,59	-1.972.109,64
b. Gestion administrative et comptable	-216.108,79	-219.629,97
H. Services et biens divers (-)	-1.638,28	-16.284,29
J. Taxes	-123.514,31	-151.717,65
K. Autres charges (-)	-120.440,18	-122.920,49
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-2.272.404,87	-2.299.464,75
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-15.630.455,96	15.050.686,30
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-15.630.455,96	15.050.686,30
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-13.157.469,06	12.831.893,11
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.437.808,74	-2.734.426,79
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-15.630.455,96	15.050.686,30
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	35.178,16	515.633,60
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	9.310.931,48	-9.094.475,49
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	5.013.198,24	-2.437.808,74
IV. (Distribution des dividendes)	-1.166.660,66	-1.299.608,88

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

8.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

8.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	1.519.028	EUR	1,14	16.754,95 16.754,95		0,01% 0,01%	0,01% 0,01%
Purchase forward contract USD (bought) vs EUR (sold)	900.000	USD	1,14	26,85	0,00%	0,00%	0,00%
Purchase forward contract USD (bought) vs EUR (sold) USD	795.000	USD	1,14	-1.838,27 -1.811,42	0,00% 0,00%	0,00% 0,00%	0,00% 0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				14.943,53		0,01%	0,01%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	28	EUR		15.400,00	0,01%	0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	26	EUR		-6.560,00	0,00%	0,00%	0,00%
FUTURES				8.840,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				8.840,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS A FUND EUROP M-A INC XCA	95.592	EUR	110,02	10.517.072,99	1,96%	6,46%	6,46%
PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	17.087	EUR	191,84	3.278.065,42	0,22%	2,01%	2,01%
PARVEST EQUITY USA SC SHS X CAP	1.082	EUR	83,07	89.864,63	0,03%	0,06%	0,06%
PARVEST EQU-WORLD EMRG-XA EU	284.593	EUR	88,37	25.149.450,62	2,90%	15,46%	15,45%
PARVEST MULTI- ASSET INCOME EMERGING XCA	26.207	USD	112,34	2.575.420,27	1,83%	1,58%	1,58%
PARVEST SICAV - EQTY BEST SELECT EUROPE	103.478	EUR	155,39	16.079.376,96	1,88%	9,88%	9,88%
PARVEST SICAV EQ BS EU EX-UK X XCA	39.455	EUR	123,17	4.859.668,65	9,09%	2,99%	2,99%
Directive 2009/65/CE - FSMA				62.548.919,54		38,44%	38,43%
BNPP L1 EQUITY EUROPE DEF1 XCA	34.978	EUR	93,34	3.264.865,84	2,03%	2,01%	2,01%
PARVEST GEARS XCA	34.348	USD	91,69	2.754.970,77	2,51%	1,69%	1,69%
VANGUARD EURO STK - B INS	317.383	EUR	18,01	5.714.581,89	0,15%	3,51%	3,51%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				11.734.418,50		7,21%	7,21%
OPC-Actions				74.283.338,04		45,65%	45,64%
ALPHA UCITS-FOK DYN CRD-EEUR	3.405	EUR	1.027,61	3.498.982,25	0,51%	2,15%	2,15%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	140	EUR	149.714,37	21.008.819,33	5,30%	12,91%	12,91%
BNPP EASY MSCI JAPAN EX C.W TRK X CAP	53	EUR	134.052,58	7.150.632,53	1,01%	4,39%	4,39%
BNPP EASY MSCI N.AM.EX C.W TRK X CAP	55	EUR	220.943,67	12.202.939,67	2,62%	7,50%	7,50%
PARVEST REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	26.673	EUR	131,03	3.494.958,47	6,96%	2,15%	2,15%
S+P 500 THEAM EASY UCITS ETF	2.514.262	EUR	10,05	25.263.053,15	0,85%	15,53%	15,52%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				72.619.385,40		44,63%	44,62%
OPC-Mixtes				72.619.385,40		44,63%	44,62%
PARVEST BOND EUR GOV-MC	10.067	EUR	462,06	4.651.562,64	0,40%	2,86%	2,86%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM-X	30.244	EUR	132,36	4.003.100,60	0,94%	2,46%	2,46%
PARVEST SICAV BOND WORLD EMER LOCAL	35.363	EUR	73,35	2.593.865,49	0,48%	1,59%	1,59%
PARVEST V350 CAP	19.587	EUR	102,40	2.005.752,42	1,90%	1,23%	1,23%
Directive 2009/65/CE - FSMA				13.254.281,15		8,14%	8,14%
BNPP EASY JPM EMBI GDIV COM TRK X CAP	21	USD	135.345,43	2.485.624,77	0,87%	1,53%	1,53%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				2.485.624,77		1,53%	1,53%
OPC-Obligations				15.739.905,92		9,67%	9,67%
BNP PP REAL ESTATE FD EUR	639	EUR	65,29	41.745,97	0,03%	0,03%	0,03%
Ne répondant pas à la Directive 2009/65/CE - Non FSMA				41.745,97		0,03%	0,03%
OPC-Immobiliers				41.745,97		0,03%	0,03%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				162.684.375,33		99,98%	99,96%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
TOTAL PORTEFEUILLE				162.708.158,86		100,00%	99,98%
Compte géré futures		EUR		107.998,00			0,07%
Autres				107.998,00			0,07%
BP2S		EUR		408.087,86			0,25%
BP2S		USD		8,79			0,00%
Avoirs bancaires à vue				408.096,65			0,25%
DEPOTS ET LIQUIDITES				516.094,65			0,32%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-133.684,40			-0,08%
AUTRES				-350.390,97			-0,22%
TOTAL DE L'ACTIF NET				162.740.178,14			100,00%

8.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,98%
OPC-Actions	45,65%
OPC-Immobiliers	0,03%
OPC-Mixtes	44,63%
OPC-Obligations	9,67%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,01%
EUR	0,01%
USD	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

8.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	49.524.821,87	47.517.035,47	97.041.857,34
Ventes	58.728.570,61	51.385.543,93	110.114.114,54
Total 1	108.253.392,48	98.902.579,40	207.155.971,88
Souscriptions	4.986.145,80	4.874.973,75	9.861.119,55
Remboursements	10.762.974,16	7.807.897,34	18.570.871,50
Total 2	15.749.119,96	12.682.871,09	28.431.991,05
Moyenne de référence de l'actif net total	183.515.289,55	176.712.636,46	180.058.203,55
Taux de rotation	50,41%	48,79%	99,26%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

8.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-4.237.800,00	-4.237.800,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-4.245.480,00	-4.245.480,00	1.000	06.12.18

8.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	15.656	14.404	39.287	31.697	393.589	330.110	723.699	3.147.271,83	1.699.799,54	7.945.172,25	3.767.260,49	124.777.075,09	212,79	124,28
2017	25.306	349.235	43.667	85.052	375.228	594.293	969.521	5.646.844,74	43.813.306,80	9.765.527,24	10.923.353,23	164.862.576,52	230,64	131,79
2018	26.353	25.515	33.999	64.255	367.582	555.553	923.135	6.013.627,56	3.290.785,88	7.774.746,58	8.323.048,84	142.860.703,03	210,24	118,04

Classe Life

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation				Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période		Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
03.01.17-31.12.17	254.923		41.016		213.907		25.507.914,26		4.272.606,97	
2018	5.138		21.337		197.708		556.706,11		2.304.112,94	

Classe N

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation				Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)	
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période		Souscriptions		Remboursements	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.
16.02.17-31.12.17	4.521		1.455		3.066		452.123,41		151.578,58	
2018			1.586		1.480				168.963,14	

8.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 28.03.97 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

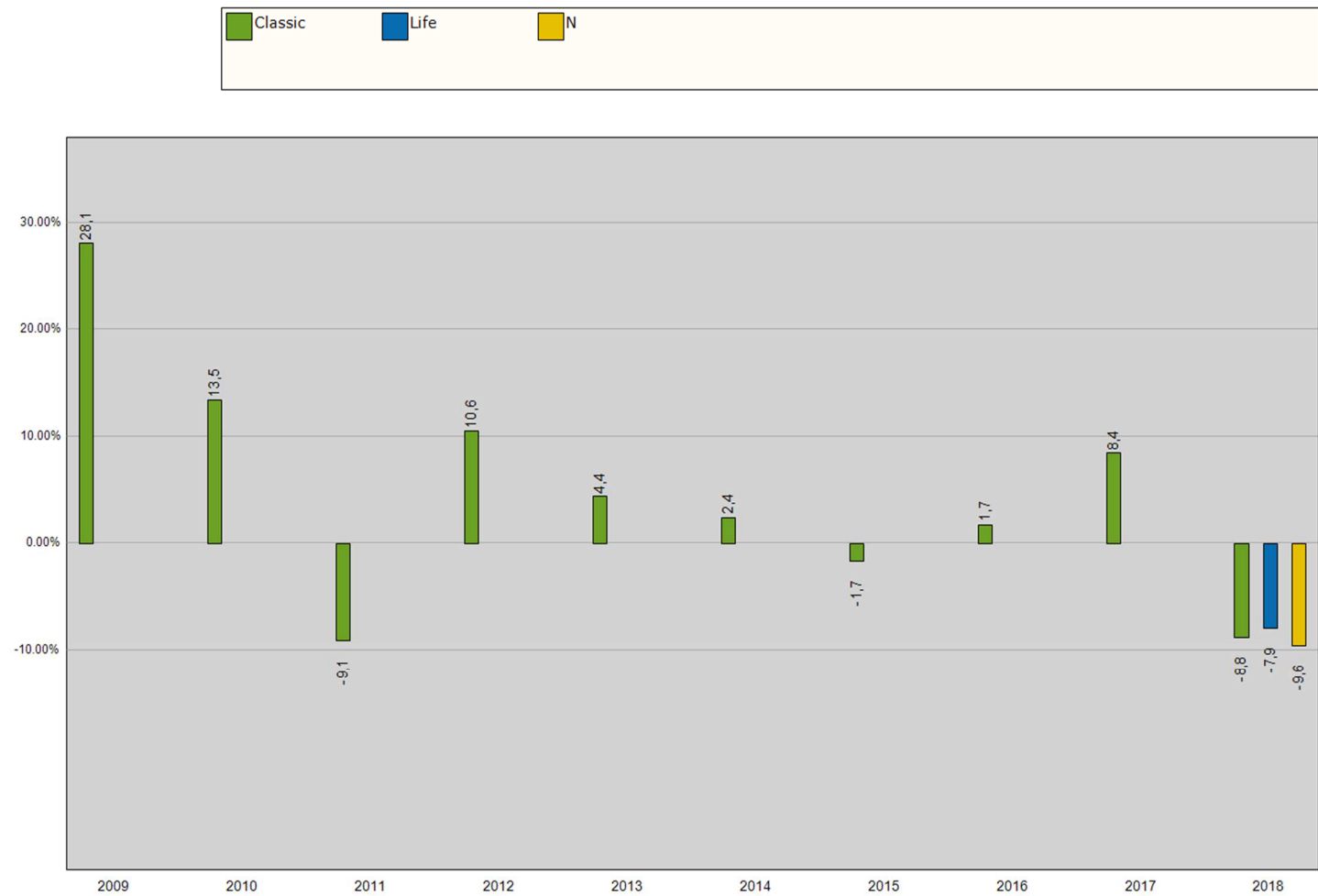


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	28.03.97	EUR	-8,8%	0,2%	0,2%	4,4%
Life	03.01.17	EUR	-7,9%			
N	16.02.17	EUR	-9,6%			

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

8.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants			
	Classic	Life	N
Cap.	1,85%	0,85%	2,58%
Dis.	1,85%	N/A	N/A

8.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 40,81% en faveur des gestionnaires et 59,19% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Certains dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus ont été notés au cours de la période, suite à une décision d'investissement réalisée.

Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic	Life	N
Rémunération due au dépositaire	42.047,54	11.176,53	109,24
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	1.092.381,74	98.127,33	2.831,59
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	105.118,73	19.000,14	272,98
Services et biens divers	0	0	1.638,28
Taxes	67.020,45	-355,04	131,44
Autres charges	58.866,86	10.058,88	152,92

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	36.686,79
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	951.630,93
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	91.716,94
Services et biens divers	0
Taxes	56.717,46
Autres charges	51.361,52

9. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL AGGRESSIVE

9.1. RAPPORT DE GESTION

9.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 12/05/2010 au prix de 90,82 EUR par part de capitalisation

Le 12/05/2010 au prix de 78,42 EUR par part de distribution

9.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'actions et en investissements alternatifs*.

9.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence agressif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 79%
- Obligations : 0%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 45% - 100%
- Obligations : 0% - 25%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

9.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

9.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons entamé l'année avec un maintien de notre surpondération des actions (surtout de la zone euro). Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions supérieure à celle aux investissements alternatifs. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions, ce qui a entraîné un glissement de notre biais régional vers les marchés émergents et les États-Unis. Dans le volet consacré aux solutions alternatives, nous avons abaissé notre allocation à l'immobilier après un beau parcours et nous avons renforcé les investissements à rendement absolu à faible volatilité. Parallèlement, nous avons maintenu notre allocation aux stratégies multi-actifs, mais nous sommes tenus à l'écart des matières premières.

9.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui permet pour l'instant de contenir les taux, mais les risques demeurent asymétriques.

9.1.7. Profil de risque et de rendement

5 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 6.

9.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 1,50 EUR contre remise du coupon n°9.

Date paiement : 23/04/2019.

9.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	23.216.185,55	25.679.754,19
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	23.225.814,98	25.580.547,86
E. OPC à nombre variable de parts	23.225.370,18	25.574.265,59
F. Instruments financiers dérivés		
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	444,80	6.282,27
IV. Créances et dettes à un an au plus	-9.656,66	7.893,07
A. Créances		
a. Montants à recevoir	9.681,16	44.439,77
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-19.337,82	-36.546,70
V. Dépôts et liquidités	55.638,08	146.643,44
A. Avoirs bancaires à vue	55.638,08	146.643,44
VI. Comptes de régularisation	-55.610,85	-55.330,18
C. Charges à imputer (-)	-55.610,85	-55.330,18
TOTAL CAPITAUX PROPRES	23.216.185,55	25.679.754,19
A. Capital	25.095.051,29	23.161.890,17
B. Participations au résultat	11.644,19	-19.533,90
C. Résultat reporté	456.715,05	-38.988,91
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.347.224,98	2.576.386,83
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	757.930,06	1.945.199,71
A. Contrats à terme achetés	379.254,88	975.648,01
B. Contrats à terme vendus	378.675,18	969.551,70

9.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-1.996.108,70	2.769.584,35
E. OPC à nombre variable de parts	-2.000.282,09	2.809.307,56
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-23.235,70	17.419,63
b. Autres positions et opérations de change	27.409,09	-57.142,84
II. Produits et charges des placements	76.395,59	204.396,74
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	0,37	9,70
C. Intérêts d'emprunts (-)	-569,20	-1.142,21
F. Autres produits provenant des placements	76.964,42	205.529,25
III. Autres produits	176,83	0,14
B. Autres	176,83	0,14
IV. Coûts d'exploitation (*)	-427.688,70	-397.594,40
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-2.395,30	-3.459,09
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-12.688,63	-12.732,97
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-342.426,33	-300.250,44
b. Gestion administrative et comptable	-31.721,70	-31.833,07
H. Services et biens divers (-)		-8.339,09
J. Taxes	-20.692,59	-23.153,10
K. Autres charges (-)	-17.764,15	-17.826,64
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-351.116,28	-193.197,52
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-2.347.224,98	2.576.386,83
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-2.347.224,98	2.576.386,83
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-1.878.865,74	2.517.864,02
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	456.715,05	-38.988,91
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-2.347.224,98	2.576.386,83
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	11.644,19	-19.533,90
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	1.801.424,79	-1.943.304,01
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	180.933,17	-456.715,05
IV. (Distribution des dividendes)	-103.492,22	-117.844,96

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

9.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

9.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold)	96.233	EUR	1,14	155,99		0,00%	0,00%
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold)	49.457	EUR	1,14	545,51		0,00%	0,00%
EUR				701,50		0,00%	0,00%
Purchase forward contract USD (bought) vs EUR (sold)	154.000	USD	1,14	4,59		0,00%	0,00%
Purchase forward contract USD (bought) vs EUR (sold)	113.000	USD	1,14	-261,29		0,00%	0,00%
USD				-256,70		0,00%	0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				444,80		0,00%	0,00%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNP PARIBAS A FUND EUROP M-A INC XCA	12.759	EUR	110,02	1.403.719,00	0,26%	6,04%	6,05%
PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	3.684	EUR	191,84	706.763,69	0,05%	3,04%	3,04%
PARVEST EQUITY USA SC SHS X CAP	150	EUR	83,07	12.452,44		0,05%	0,05%
PARVEST EQU-WORLD EMRG-XA EU	48.972	EUR	88,37	4.327.671,28	0,50%	18,64%	18,64%
PARVEST MULTI- ASSET INCOME EMERGING XCA	3.651	USD	112,34	358.804,42	0,25%	1,54%	1,55%
PARVEST SICAV - EQTY BEST SELECT EUROPE	18.069	EUR	155,39	2.807.756,83	0,33%	12,09%	12,09%
PARVEST SICAV EQ BS EU EX-UK X XCA	7.647	EUR	123,17	941.875,20	1,76%	4,06%	4,06%
Directive 2009/65/CE - FSMA				10.559.042,86		45,46%	45,48%
BNPP L1 EQUITY EUROPE DEFI XCA	7.540	EUR	93,34	703.767,83	0,44%	3,03%	3,03%
PARVEST GEARS XCA	1.779	USD	91,69	142.676,59	0,13%	0,61%	0,61%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				846.444,42		3,64%	3,64%
OPC-Actions				11.405.487,28		49,10%	49,12%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	20	EUR	149.714,37	3.004.917,21	0,76%	12,94%	12,94%
BNPP EASY MSCI JAPAN EX C.W TRK X CAP	8	EUR	134.052,58	1.115.719,59	0,16%	4,80%	4,81%
BNPP EASY MSCI N.AM.EX C.W TRK X CAP	12	EUR	220.943,67	2.629.892,47	0,57%	11,32%	11,33%
PARVEST REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	2.249	EUR	131,03	294.732,99	0,59%	1,27%	1,27%
S+P 500 THEAM EASY UCITS ETF	428.263	EUR	10,05	4.303.143,80	0,14%	18,54%	18,54%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				11.348.406,06		48,87%	48,89%
OPC-Mixtes				11.348.406,06		48,87%	48,89%
PARVEST V350 CAP	4.604	EUR	102,40	471.476,84	0,45%	2,03%	2,03%
Directive 2009/65/CE - FSMA				471.476,84		2,03%	2,03%
OPC-Obligations				471.476,84		2,03%	2,03%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				23.225.370,18		100,00%	100,04%
TOTAL PORTEFEUILLE				23.225.814,98		100,00%	100,04%
BP2S		EUR		55.638,08			0,24%
Avoirs bancaires à vue				55.638,08			0,24%
DEPOTS ET LIQUIDITES				55.638,08			0,24%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-9.656,66			-0,04%
AUTRES				-55.610,85			-0,24%
TOTAL DE L'ACTIF NET				23.216.185,55			100,00%

9.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	100,00%
OPC-Actions	49,10%
OPC-Mixtes	48,87%
OPC-Obligations	2,03%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,00%
EUR	0,00%
USD	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

9.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	4.439.416,87	5.768.075,85	10.207.492,72
Ventes	4.831.312,96	5.747.718,38	10.579.031,34
Total 1	9.270.729,83	11.515.794,23	20.786.524,06
Souscriptions	1.361.898,37	1.063.328,58	2.425.226,95
Remboursements	1.295.838,48	1.127.887,17	2.423.725,65
Total 2	2.657.736,85	2.191.215,75	4.848.952,60
Moyenne de référence de l'actif net total	25.530.850,45	25.255.800,26	25.392.198,10
Taux de rotation	25,90%	36,92%	62,77%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

9.4.4. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	8.955	823	21.813	2.951	178.421	32.286	210.707	923.728,70	61.571,02	2.261.056,96	225.460,48	22.163.281,34	109,76	79,90
2017	11.663	54.762	29.269	15.733	160.815	71.313	232.130	1.359.451,24	4.437.760,11	3.425.442,94	1.302.457,70	25.679.754,19	121,37	86,41
2018	16.878	4.492	15.326	6.812	162.367	68.995	231.362	2.043.426,54	381.800,41	1.848.517,23	575.208,42	23.216.185,55	110,28	76,96

9.4.5. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 12.05.10 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

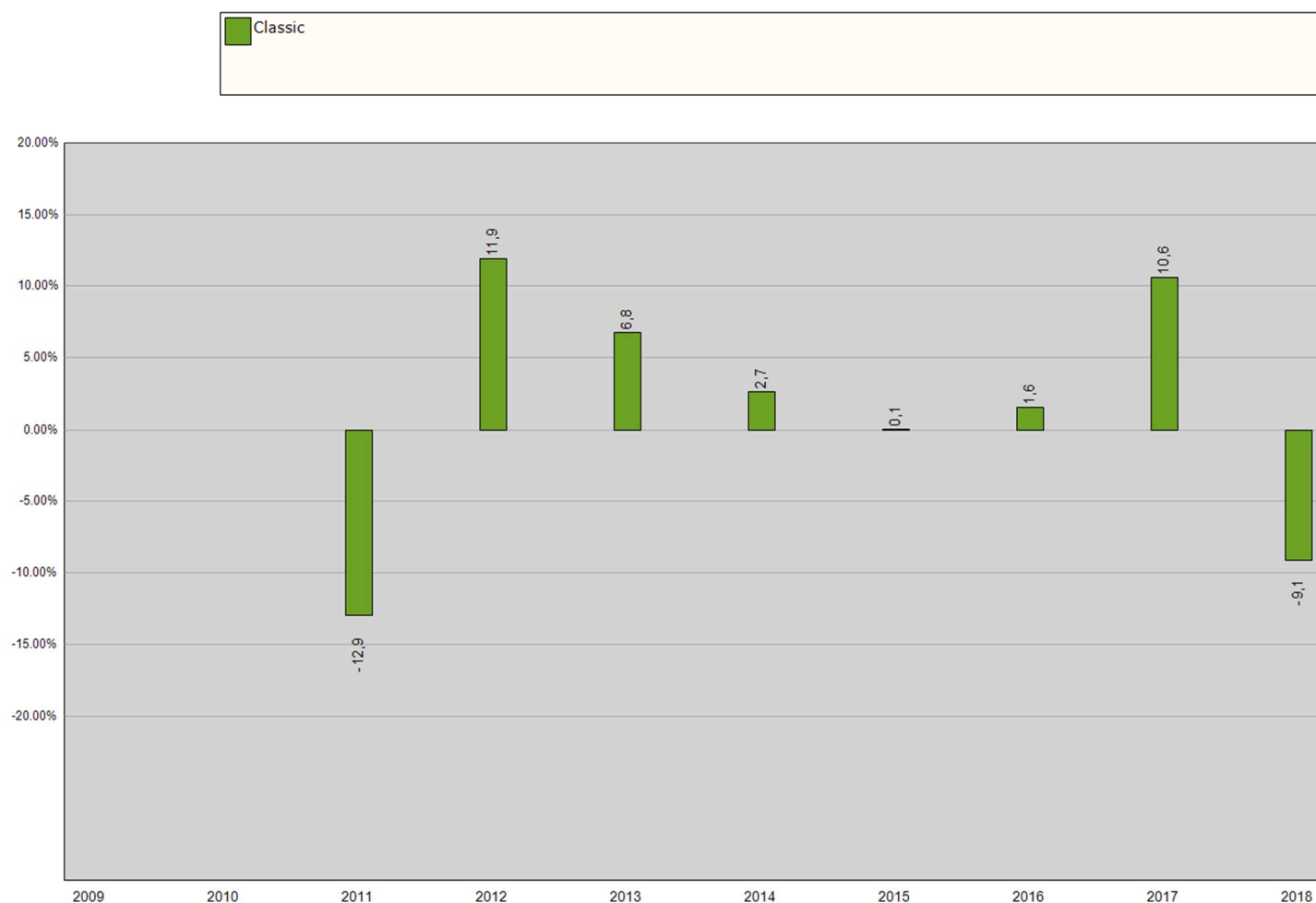


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans
Classic	12.05.10	EUR	-9,1%	0,7%	1,0%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = ([(1 + P_t) (1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{1/n}) - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

9.4.6. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,90%
Dis.	1,90%

9.4.7. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,71% en faveur des gestionnaires et 65,29% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus a été noté au cours de la période, suite à une décision d'investissement réalisée.

Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	9.714,05
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	262.076,16
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	24.285,12
Services et biens divers	0
Taxes	16.023,31
Autres charges	13.599,71

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	2.974,58
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	80.350,17
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	7.436,58
Services et biens divers	0
Taxes	4.669,28
Autres charges	4.164,44

10. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT GLOBAL DEFENSIVE

10.1. RAPPORT DE GESTION

10.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 31/03/1994 au prix de 5.000 BEF (123,94 EUR) par part.

10.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant au niveau mondial principalement dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

10.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit principalement dans d'autres organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs*.

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire. Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 21,5%
- Obligations : 68%
- Investissements alternatifs : 10,5%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 30%
- Obligations : 30% - 90%
- Investissements alternatifs : 0% - 30%
- Liquidités et instruments du marché monétaire: 0% - 70%

* Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type "Absolute Return" ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

10.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

10.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions, ce qui a entraîné un glissement de notre biais régional vers les marchés émergents et les États-Unis. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous restons prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement, et avons abaissé notre exposition aux obligations locales émergentes en septembre. Dans le volet consacré aux solutions alternatives, nous avons maintenu notre allocation aux revenus multi-actifs et à l'immobilier, tout en évitant les matières premières en 2018.

10.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

10.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

10.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,50 EUR contre remise du coupon n°24.

Date paiement : 23/04/2019.

10.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	744.459.111,55	744.542.591,00
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	745.560.279,76	746.557.964,03
E. OPC à nombre variable de parts	745.480.462,79	746.354.535,75
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	39.270,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)	40.546,97	203.428,28
IV. Créances et dettes à un an au plus	-205.219,11	-964.071,42
A. Créances		
a. Montants à recevoir	283.802,79	719.605,47
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-489.021,90	-1.547.692,30
c. Emprunts (-)		-135.984,59
V. Dépôts et liquidités	642.680,73	430.204,33
A. Avoirs bancaires à vue	157.643,43	430.204,33
C. Autres	485.037,30	
VI. Comptes de régularisation	-1.538.629,83	-1.481.505,94
C. Charges à imputer (-)	-1.538.629,83	-1.481.505,94
TOTAL CAPITAUX PROPRES	744.459.111,55	744.542.591,00
A. Capital	782.806.254,71	731.077.598,98
B. Participations au résultat	-279.709,71	1.018.226,50
C. Résultat reporté	732.498,93	-7.156.821,18
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-38.799.932,38	19.603.586,70
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	47.275.162,72	45.060.025,41
A. Contrats à terme achetés	4.644.046,29	22.628.384,10
B. Contrats à terme vendus	42.631.116,43	22.431.641,31

10.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-29.118.569,36	28.860.684,47
E. OPC à nombre variable de parts	-32.411.573,05	30.853.488,01
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	416.850,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-501.640,49	837.289,84
b. Autres positions et opérations de change	3.377.794,18	-2.830.093,38
II. Produits et charges des placements	1.138.385,03	472.922,60
A. Dividendes	188.590,35	238.386,42
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	603,90	252,52
C. Intérêts d'emprunts (-)	-5.012,84	-3.973,74
F. Autres produits provenant des placements	954.203,62	238.257,40
III. Autres produits	19.910,44	1,67
B. Autres	19.910,44	1,67
IV. Coûts d'exploitation (*)	-10.839.658,49	-9.730.022,04
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-67.722,68	-111.623,37
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-381.623,48	-348.005,72
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-8.376.031,48	-7.375.482,14
b. Gestion administrative et comptable	-916.885,55	-832.003,38
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-586.353,81	-597.273,31
K. Autres charges (-)	-511.041,49	-465.634,12
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-9.681.363,02	-9.257.097,77
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-38.799.932,38	19.603.586,70
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-38.799.932,38	19.603.586,70
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-38.347.143,16	13.464.992,02
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	732.498,93	-7.156.821,18
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-38.799.932,38	19.603.586,70
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-279.709,71	1.018.226,50
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	18.560.714,81	-10.134.211,22
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	22.862.803,49	-732.498,93
IV. (Distribution des dividendes)	-3.076.375,14	-2.598.281,87

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

10.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

10.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
Purchase forward contract EUR (bought) vs USD (sold) EUR	3.673.045	EUR	1,14	40.513,86 40.513,86		0,01% 0,01%	0,01% 0,01%
Purchase forward contract USD (bought) vs EUR (sold) USD	1.110.000	USD	1,14	33,11 33,11		0,00% 0,00%	0,00% 0,00%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme				40.546,97		0,01%	0,01%
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	125	EUR		68.750,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	117	EUR		-29.480,00		0,00%	0,00%
FUTURES				39.270,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				39.270,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
PARVEST BOND EUR GOV-MC	98.601	EUR	462,06	45.559.769,81	3,92%	6,10%	6,12%
PARVEST BOND EURO CORPORATE-X	108.627	EUR	218,90	23.778.457,09	1,16%	3,19%	3,19%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM CORP XCA	584.762	EUR	104,21	60.938.069,38	24,42%	8,16%	8,18%
PARVEST BOND EURO SHORT TERM-X	643.719	EUR	132,36	85.202.617,46	19,95%	11,42%	11,43%
PARVEST BOND EURO-MC	435.330	EUR	121,86	53.049.311,48	5,99%	7,11%	7,13%
PARVEST QIS MULTI-FACTOR EURO IG XCA	189.980	EUR	98,43	18.699.717,03	17,05%	2,51%	2,51%
PARVEST SICAV BOND WORLD EMER LOCAL	522.248	EUR	73,35	38.306.890,65	7,02%	5,14%	5,15%
PARVEST V350 CAP	130.037	EUR	102,40	13.315.744,15	12,58%	1,79%	1,79%
Directive 2009/65/CE - FSMA				338.850.577,05		45,42%	45,50%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	421.148	EUR	102,98	43.369.835,66	2,54%	5,82%	5,83%
BNPP EASY JPM EMBI GDIV COM TRK X CAP	316	USD	135.345,43	37.418.041,68	13,15%	5,02%	5,03%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				80.787.877,34		10,84%	10,86%
OPC-Obligations				419.638.454,39		56,26%	56,36%
ALPHA UCITS-FOK DYN CRD-EEUR	14.544	EUR	1.027,61	14.945.452,97	2,17%	2,00%	2,01%
BNPP EASY JPM GBI EMU TRACK X CAP	278	EUR	138.041,67	38.383.590,09	6,27%	5,15%	5,16%
BNPP EASY MSCI EUROPE EX CW TRCK X CAP	288	EUR	149.714,37	43.096.630,16	10,87%	5,78%	5,79%
BNPP EASY MSCI JAPAN EX C.W TRK X CAP	52	EUR	134.052,58	7.000.493,64	0,98%	0,94%	0,94%
BNPP EASY MSCI N.AM.EX C.W TRK X CAP	100	EUR	220.943,67	22.015.931,70	4,73%	2,95%	2,96%
PARVEST REAL ESTATE SECURITIES WORLD CAP	113.182	EUR	131,03	14.830.233,79	29,55%	1,99%	1,99%
S+P 500 THEAM EASY UCITS ETF	3.233.357	EUR	10,05	32.488.447,80	1,09%	4,36%	4,36%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				172.760.780,15		23,17%	23,21%
OPC-Mixtes				172.760.780,15		23,17%	23,21%
BNP PARIBAS A FUND EUROP M-A INC XCA	223.497	EUR	110,02	24.589.180,43	4,59%	3,30%	3,30%
PARVEST EQUITY EUROPE SMALL CAP - XCA	37.822	EUR	191,84	7.255.817,56	0,48%	0,97%	0,97%
PARVEST EQUITY USA SC SHS X CAP	4.230	EUR	83,07	351.346,14	0,13%	0,05%	0,05%
PARVEST EQU-WORLD EMRG-XA EU	443.426	EUR	88,37	39.185.551,73	4,52%	5,26%	5,26%
PARVEST MULTI-ASSET INCOME EMERGING XCA	110.783	USD	112,34	10.886.922,91	7,74%	1,46%	1,46%
PARVEST SICAV - EQTY BEST SELECT EUROPE	228.874	EUR	155,39	35.564.738,63	4,17%	4,77%	4,78%
PARVEST SICAV EQ BS EU EX-UK X XCA	54.910	EUR	123,17	6.763.301,77	12,65%	0,91%	0,91%
Directive 2009/65/CE - FSMA				124.596.859,17		16,72%	16,73%
BNPP L1 EQUITY EUROPE DEF XCA	77.425	EUR	93,34	7.226.832,98	4,49%	0,97%	0,97%
PARVEST GEARS XCA	231.187	USD	91,69	18.543.065,00	16,87%	2,49%	2,49%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				25.769.897,98		3,46%	3,46%
OPC-Actions				150.366.757,15		20,18%	20,19%
BNP INSTICASH EUR GOV-XC	25.539	EUR	101,55	2.593.406,66	0,07%	0,35%	0,35%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				2.593.406,66		0,35%	0,35%

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
OPC-Monétaires				2.593.406,66		0,35%	0,35%
BNP PP REAL ESTATE FD EUR	1.854	EUR	65,29	121.064,44	0,01%	0,02%	0,02%
Ne répondant pas à la Directive 2009/65/CE - Non FSMA				121.064,44		0,02%	0,02%
OPC-Immobiliers				121.064,44		0,02%	0,02%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				745.480.462,79		99,98%	100,13%
TOTAL PORTEFEUILLE				745.560.279,76		100,00%	100,15%
Compte géré futures		EUR		485.037,30			0,07%
Autres				485.037,30			0,07%
BP2S		EUR		157.178,98			0,02%
BP2S		USD		464,45			0,00%
Avoirs bancaires à vue				157.643,43			0,02%
DEPOTS ET LIQUIDITES				642.680,73			0,09%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-205.219,11			-0,03%
AUTRES				-1.538.629,83			-0,21%
TOTAL DE L'ACTIF NET				744.459.111,55			100,00%

10.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,98%
OPC-Actions	20,18%
OPC-Immobiliers	0,02%
OPC-Mixtes	23,17%
OPC-Monétaires	0,35%
OPC-Obligations	56,26%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES - Sur devises - Contrats à terme	0,01%
EUR	0,01%
USD	0,00%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

10.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)

Taux de rotation

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	352.791.854,59	199.035.354,94	551.827.209,53
Ventes	329.258.513,05	194.654.446,27	523.912.959,32
Total 1	682.050.367,64	393.689.801,21	1.075.740.168,85
Souscriptions	74.371.706,83	47.518.681,68	121.890.388,51
Remboursements	40.954.678,19	39.620.975,52	80.575.653,71
Total 2	115.326.385,02	87.139.657,20	202.466.042,22
Moyenne de référence de l'actif net total	759.465.004,03	766.982.435,10	763.254.528,71
Taux de rotation	74,62%	39,97%	114,41%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

10.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-18.918.750,00	-18.918.750,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-19.104.700,00	-19.104.700,00	1.000	06.12.18

10.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
2016	135.952	420.096	88.819	151.097	931.079	1.688.788	2.619.867	35.038.676,26	54.696.308,61	22.842.927,86	19.635.843,78	469.356.291,75	263,41	132,70
2017	163.862	4.497.238	101.763	566.266	993.178	5.619.760	6.612.938	43.894.603,57	188.121.913,26	27.298.225,14	39.089.970,16	647.185.759,64	270,38	67,38
2018	153.970	1.180.022	102.675	647.032	1.044.473	6.152.750	7.197.223	41.148.257,21	78.284.055,40	27.365.453,18	42.774.206,40	658.913.753,63	256,62	63,53

Classe Life

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		de la classe	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
03.01.17-31.12.17	1.104.743		164.720				940.023	110.498.333,04		16.811.134,66		97.356.831,36		103,57
2018	23.885		101.888				862.020	2.458.075,90		10.435.994,13		85.545.357,92		99,24

10.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 31.03.94 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

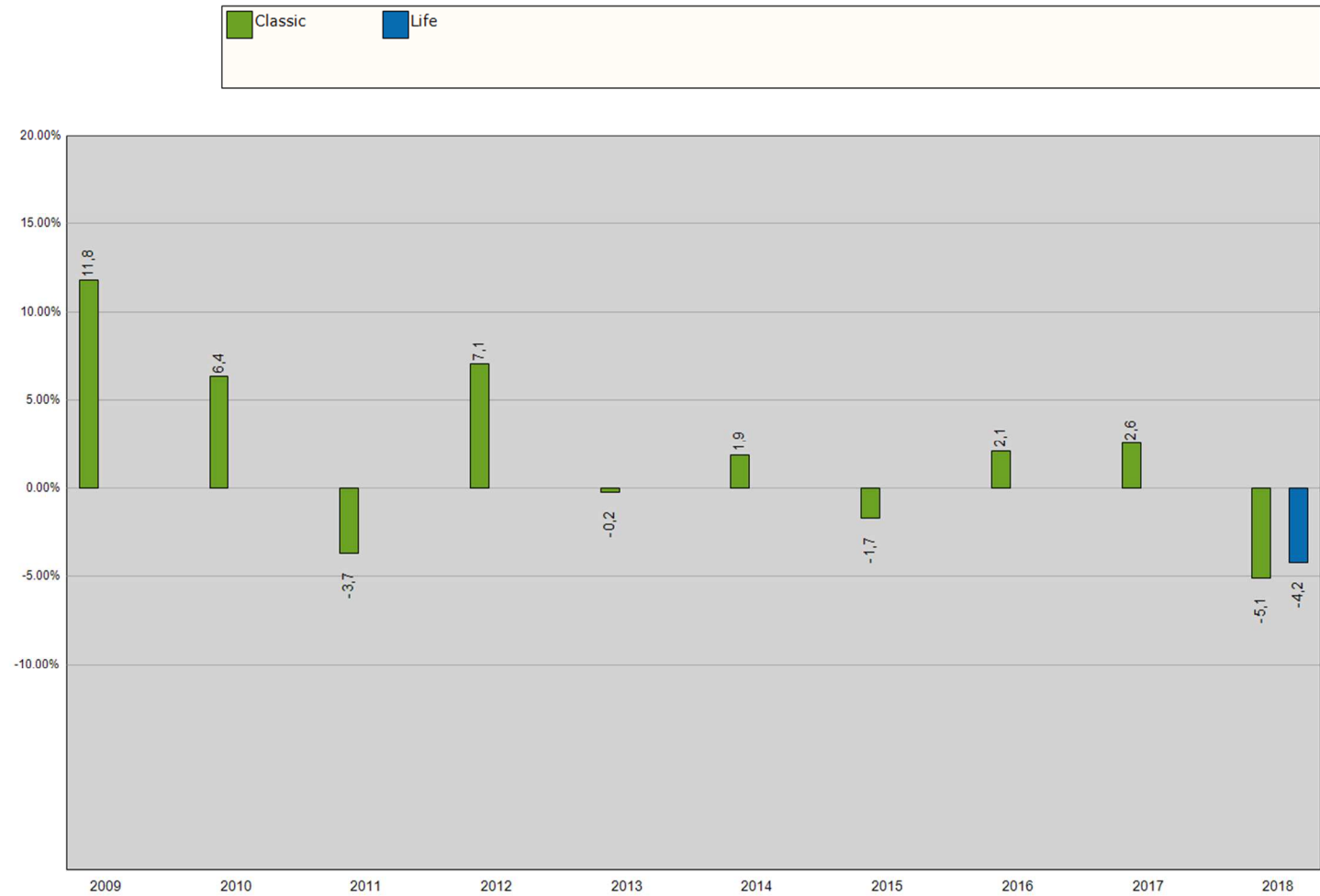


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Classic	31.03.94	EUR	-5,1%	-0,2%	-0,1%	2,0%
Life	03.01.17	EUR	-4,2%			

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l’OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t2} / VNI_{ex_{t2}})] \dots [1 + (D_{tn} / VNI_{ex_{tn}})]$$

avec

$D_t, D_{t2}, \dots, D_{tn}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{tn}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

10.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants		
	Classic	Life
Cap.	1,74%	0,78%
Dis.	1,74%	N/A

10.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 34,84% en faveur des gestionnaires et 65,16% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Certains dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus ont été notés au cours de la période, suite à une décision d'investissement réalisée et également suite à des circonstances indépendantes d'une action de gestion. Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic	Life
Rémunération due au dépositaire	137.540,83	46.465,38
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	3.309.214,36	362.782,73
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	343.851,62	78.991,19
Services et biens divers	0	0
Taxes	236.489,37	-1.197,56
Autres charges	192.558,65	41.818,84

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	197.617,27
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	4.704.034,39
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	494.042,74
Services et biens divers	0
Taxes	351.062,00
Autres charges	276.664,00

11. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SRI DEFENSIVE

11.1. RAPPORT DE GESTION

11.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 20/01/2017 au prix de 100 EUR par part.

11.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

11.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit en organismes de placement collectif (OPC) satisfaisant aux critères de développement durable qui couvrent la responsabilité environnementale et sociale ainsi que la gouvernance d'entreprise, appliquant un filtre ISR (Investissements Socialement Responsables) et/ou ESG (1).

L'investissement socialement responsable (ISR) est l'application du concept de développement durable aux placements financiers. L'ISR est une forme d'investissement qui, parallèlement à la recherche de performance financière, vise à générer une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale.

Pour atteindre cet objectif, la gestion ISR intègre de manière systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'évaluation et la sélection des titres. Pour les États, il s'agit par exemple des politiques menées par leur gouvernement. Pour les entreprises, il peut s'agir de la politique menée en matière de ressources humaines, de la gestion des déchets dans le respect de l'environnement, etc.

Dans la sélection des fonds éligibles, le gestionnaire sera assisté par une équipe d'analyse dédiée au sein de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. Les fonds sélectionnés sont soit thématiques (c.à.d. ils investissent dans des émetteurs spécialisés dans des thèmes spécifiques à l'ESG), soit ils appliquent une approche « best-in-class » (2) dans les thèmes ISR/ESG dans leur sélection d'émetteurs.

Ces OPC sous-jacents investissent dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs (3).

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 21,5%
- Obligations : 68%
- Investissements alternatifs : 10,5%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 0% - 30%
- Obligations : 30% - 90%
- Investissements alternatifs : 0% - 30%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 70%

(1) L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance en excluant les entreprises qui déploient une activité significative dans des secteurs controversés comme déterminé par la politique sectorielle de BNP Paribas et ensuite par le Pacte Mondial des Nations Unies. Les investissements en OPC appliquant le seul filtre ESG sont limités à 15%. En outre, le filtre ISR exclura toute société dont plus de 5% du chiffre d'affaires est généré par une des activités suivantes : armement, pornographie, boissons alcoolisées, le jeu et le tabac.

(2) L'approche « best-in-class » vise à sélectionner dans un secteur donné les entreprises qui occupent la place de première de la classe comparée avec des entreprises du même secteur.

(3) Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type « Absolute Return » ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

11.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

11.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Dans le volet consacré aux solutions alternatives, nous avons abaissé nos allocations à l'immobilier après un beau parcours et nous avons renforcé des investissements à rendement absolu dont la faible volatilité était faible.

11.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

11.1.7. Profil de risque et de rendement

3 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 3.

11.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,60 EUR contre remise du coupon n°2.

Date paiement : 23/04/2019.

11.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	375.674.234,13	275.570.932,28
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	375.787.700,88	274.387.637,69
E. OPC à nombre variable de parts	375.767.680,88	274.394.310,61
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	20.020,00	
j. Sur devises		
ii. Contrats à terme (+/-)		-6.672,92
IV. Créances et dettes à un an au plus	-72.821,75	874.861,95
A. Créances		
a. Montants à recevoir	272.423,52	997.947,55
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-345.245,27	-123.085,60
V. Dépôts et liquidités	801.548,92	828.619,58
A. Avoirs bancaires à vue	559.702,52	828.619,58
C. Autres	241.846,40	
VI. Comptes de régularisation	-842.193,92	-520.186,94
C. Charges à imputer (-)	-842.193,92	-520.186,94
TOTAL CAPITAUX PROPRES	375.674.234,13	275.570.932,28
A. Capital	390.119.134,03	269.290.499,13
B. Participations au résultat	-902.338,41	3.492.633,13
C. Résultat reporté	2.621.636,42	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-16.164.197,91	2.787.800,02
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	19.005.740,00	732.117,85
A. Contrats à terme achetés		362.841,44
B. Contrats à terme vendus	19.005.740,00	369.276,41

11.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-10.997.422,62	4.643.785,94
E. OPC à nombre variable de parts	-11.292.452,91	4.693.958,76
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	209.980,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-91.503,56	26.739,76
b. Autres positions et opérations de change	176.553,85	-76.912,58
II. Produits et charges des placements	76.167,18	-2.541,41
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	8,54	0,59
C. Intérêts d'emprunts (-)	-4.063,61	-2.542,00
F. Autres produits provenant des placements	80.222,25	
III. Autres produits	5.433,24	2,17
B. Autres	5.433,24	2,17
IV. Coûts d'exploitation (*)	-5.248.375,71	-1.853.446,68
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-51.883,40	-21.740,09
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-174.368,59	-79.180,11
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-3.998.917,45	-1.188.710,94
b. Gestion administrative et comptable	-435.920,72	-197.950,09
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-343.168,56	-255.011,29
K. Autres charges (-)	-244.116,99	-110.854,16
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-5.166.775,29	-1.855.985,92
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-16.164.197,91	2.787.800,02
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-16.164.197,91	2.787.800,02
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-14.444.899,90	6.280.433,15
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	2.621.636,42	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-16.164.197,91	2.787.800,02
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-902.338,41	3.492.633,13
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	6.058.373,46	-2.213.875,83
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	9.881.782,01	-2.621.636,42
IV. (Distribution des dividendes)	-1.495.255,57	-1.444.920,90

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

11.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

11.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHÉ MONÉTAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHÉ REGLEMENTE OU SUR UN MARCHÉ SIMILAIRE</u>							
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	63	EUR		34.650,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	58	EUR		-14.630,00		0,00%	0,00%
FUTURES				20.020,00		0,01%	0,01%
<i>INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES</i>				20.020,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
PARVEST SICAV - SUSTABLE BND EUR X XCA	593.710	EUR	122,59	72.782.963,70	20,55%	19,36%	19,37%
PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	306.863	EUR	135,23	41.497.041,16	4,30%	11,04%	11,05%
Directive 2009/65/CE - FSMA				114.280.004,86		30,40%	30,42%
BNP PARIBAS OBLI ETAT-IC	445	EUR	50.098,51	22.284.518,63	22,46%	5,93%	5,93%
BNP PARIBAS OBLI RESPONS-M	408.143	EUR	129,51	52.858.560,95	40,71%	14,06%	14,07%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	713.728	EUR	102,98	73.499.725,50	4,30%	19,55%	19,55%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				148.642.805,08		39,54%	39,55%
OPC-Obligations				262.922.809,94		69,94%	69,97%
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI 9XC	79	EUR	96.075,94	7.550.319,81	2,25%	2,01%	2,01%
KEMPEN SUSTAINABLE SMALLCP-I	1.703	EUR	1.622,15	2.762.602,56	1,35%	0,74%	0,74%
PARVEST CLIMATE IMPACT - XCA	110.104	EUR	97,82	10.770.341,88	1,76%	2,87%	2,87%
PARVEST SUST EQ HIGH DIVIDEND EUROPE XCA	112.317	EUR	109,02	12.244.844,91	3,51%	3,26%	3,26%
Directive 2009/65/CE - FSMA				33.328.109,16		8,88%	8,88%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	102.799	EUR	146,60	15.070.693,20	3,47%	4,01%	4,01%
CROWN SIG-SUST EQTY EUR-C EU	15.039	EUR	941,86	14.164.397,08	18,21%	3,77%	3,77%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				29.235.090,28		7,78%	7,78%
OPC-Actions				62.563.199,44		16,66%	16,66%
PARVEST GLOBAL ENVIRONMENT - XCA	62.823	EUR	121,16	7.611.636,26	0,93%	2,03%	2,03%
Directive 2009/65/CE - FSMA				7.611.636,26		2,03%	2,03%
BNP PARIBAS DEVELOP HUMAIN-R	82.651	EUR	118,06	9.757.722,16	1,10%	2,60%	2,60%
BNP PARIBAS MOIS-O	29.723	EUR	1.107,29	32.912.313,08	0,55%	8,76%	8,76%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				42.670.035,24		11,36%	11,36%
OPC-Mixtes				50.281.671,50		13,39%	13,39%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				375.767.680,88		99,99%	100,02%
TOTAL PORTEFEUILLE				375.787.700,88		100,00%	100,03%
Compte géré futures		EUR		241.846,40			0,06%
Autres				241.846,40			0,06%
BP2S		EUR		559.698,39			0,15%
BP2S		USD		4,13			0,00%
Avoirs bancaires à vue				559.702,52			0,15%
DEPOTS ET LIQUIDITES				801.548,92			0,21%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				-72.821,75			-0,02%
AUTRES				-842.193,92			-0,22%
TOTAL DE L'ACTIF NET				375.674.234,13			100,00%

11.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,99%
OPC-Actions	16,66%
OPC-Mixtes	13,39%
OPC-Obligations	69,94%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

11.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	203.198.805,77	114.762.051,31	317.960.857,08
Ventes	118.656.868,17	86.746.076,23	205.402.944,40
Total 1	321.855.673,94	201.508.127,54	523.363.801,48
Souscriptions	97.345.524,89	45.627.317,57	142.972.842,46
Remboursements	11.259.186,77	14.001.235,03	25.260.421,80
Total 2	108.604.711,66	59.628.552,60	168.233.264,26
Moyenne de référence de l'actif net total	322.232.277,20	374.082.336,43	348.572.107,29
Taux de rotation	66,18%	37,93%	101,88%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

11.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-9.535.050,00	-9.535.050,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-9.470.690,00	-9.470.690,00	1.000	06.12.18

11.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
20.01.17-31.12.17	973.744	1.775.868	24.484	32.220	949.260	1.743.648	2.692.908	98.692.252,87	179.871.387,85	2.494.999,71	3.285.508,75	275.570.932,28	102,33	102,33
2018	499.231	913.387	86.096	164.942	1.362.395	2.492.093	3.854.488	50.626.509,51	92.346.332,95	8.700.107,56	16.560.314,24	375.674.234,13	97,89	97,23

11.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.01.17 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

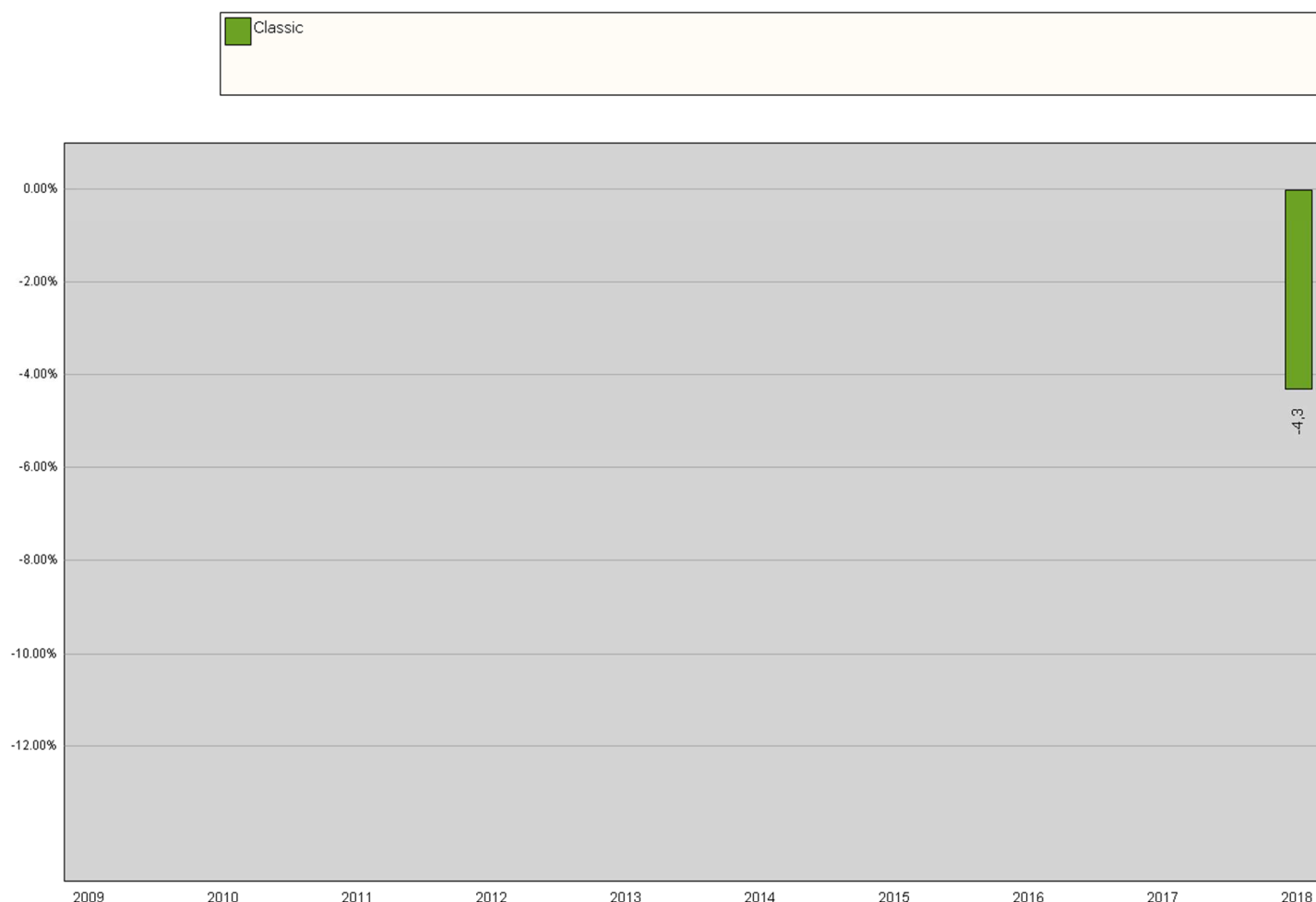


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an
Classic	20.01.17	EUR	-4,3%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

11.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,67%
Dis.	1,67%

11.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 31,99% en faveur des gestionnaires et 68,01% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s):

Autres missions d'attestation : 2.300,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus a été noté au cours de la période, suite à une circonstance indépendante d'une action de gestion.
 Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	61.509,16
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	1.424.732,74
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	153.772,74
Services et biens divers	901,17
Taxes	120.952,42
Autres charges	86.114,05

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	112.859,43
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	2.574.184,71
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	282.147,98
Services et biens divers	-901,17
Taxes	222.216,14
Autres charges	158.002,94

12. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SRI DYNAMIC

12.1. RAPPORT DE GESTION

12.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 20/01/2017 au prix de 100 EUR par part.

12.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

12.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit en organismes de placement collectif (OPC) satisfaisant aux critères de développement durable qui couvrent la responsabilité environnementale et sociale ainsi que la gouvernance d'entreprise, appliquant un filtre ISR (Investissements Socialement Responsables) et/ou ESG (1).

L'investissement socialement responsable (ISR) est l'application du concept de développement durable aux placements financiers. L'ISR est une forme d'investissement qui, parallèlement à la recherche de performance financière, vise à générer une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale.

Pour atteindre cet objectif, la gestion ISR intègre de manière systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'évaluation et la sélection des titres. Pour les États, il s'agit par exemple des politiques menées par leur gouvernement. Pour les entreprises, il peut s'agir de la politique menée en matière de ressources humaines, de la gestion des déchets dans le respect de l'environnement, etc.

Dans la sélection des fonds éligibles, le gestionnaire sera assisté par une équipe d'analyse dédiée au sein de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. Les fonds sélectionnés sont soit thématiques (c.à.d. ils investissent dans des émetteurs spécialisés dans des thèmes spécifiques à l'ESG), soit ils appliquent une approche « best-in-class » (2) dans les thèmes ISR/ESG dans leur sélection d'émetteurs.

Ces OPC sous-jacents investissent dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs (3).

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 68,5%
- Obligations : 10,5%
- Investissements alternatifs : 21%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 40% - 90%
- Obligations : 0% - 40%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 50%

(1) L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance en excluant les entreprises qui déploient une activité significative dans des secteurs controversés comme déterminé par la politique sectorielle de BNP Paribas et ensuite par le Pacte Mondial des Nations Unies. Les investissements en OPC appliquant le seul filtre ESG sont limités à 15%. En outre, le filtre ISR exclura toute société dont plus de 5% du chiffre d'affaires est généré par une des activités suivantes : armement, pornographie, boissons alcoolisées, le jeu et le tabac.

(2) L'approche « best-in-class » vise à sélectionner dans un secteur donné les entreprises qui occupent la place de première de la classe comparée avec des entreprises du même secteur.

(3) Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type « Absolute Return » ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

12.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

12.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Dans le volet consacré aux solutions alternatives, nous avons abaissé nos allocations à l'immobilier après un beau parcours et nous avons renforcé des investissements à rendement absolu dont la faible volatilité était faible.

12.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

12.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 5.

12.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,70 EUR contre remise du coupon n°2.

Date paiement : 23/04/2019.

12.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	17.341.819,23	11.698.287,32
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	16.278.994,21	11.353.087,99
E. OPC à nombre variable de parts	16.278.104,21	11.353.087,99
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	890,00	
IV. Créances et dettes à un an au plus	60.640,61	50.128,91
A. Créances		
a. Montants à recevoir	101.605,92	87.645,26
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-40.965,31	-37.514,17
c. Emprunts (-)		-2,18
V. Dépôts et liquidités	1.042.680,86	316.243,59
A. Avoirs bancaires à vue	1.030.573,46	316.243,59
C. Autres	12.107,40	
VI. Comptes de régularisation	-40.496,45	-21.173,17
C. Charges à imputer (-)	-40.496,45	-21.173,17
TOTAL CAPITAUX PROPRES	17.341.819,23	11.698.287,32
A. Capital	18.969.093,02	11.014.507,70
B. Participations au résultat	-103.589,32	462.860,73
C. Résultat reporté	128.948,53	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.652.633,00	220.918,89
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	943.910,00	
B. Contrats à terme vendus	943.910,00	

12.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-1.400.481,08	297.608,84
E. OPC à nombre variable de parts	-1.415.266,91	299.350,97
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	9.140,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-3.970,98	837,87
b. Autres positions et opérations de change	9.616,81	-2.580,00
II. Produits et charges des placements	6.930,88	-579,68
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	40,25	0,74
C. Intérêts d'emprunts (-)	-1.363,46	-580,42
F. Autres produits provenant des placements	8.254,09	
III. Autres produits	19,55	0,41
B. Autres	19,55	0,41
IV. Coûts d'exploitation (*)	-259.102,35	-76.110,68
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-5.782,75	-5.058,84
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-7.939,66	-2.912,79
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-198.829,69	-45.956,80
b. Gestion administrative et comptable	-19.848,93	-7.282,19
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-15.585,38	-10.821,74
K. Autres charges (-)	-11.115,94	-4.078,32
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-252.151,92	-76.689,95
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-1.652.633,00	220.918,89
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-1.652.633,00	220.918,89
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-1.627.273,79	683.779,62
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	128.948,53	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-1.652.633,00	220.918,89
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-103.589,32	462.860,73
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	1.201.285,71	-468.329,63
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	466.508,88	-128.948,53
IV. (Distribution des dividendes)	-40.520,80	-86.501,46

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

12.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

12.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	3	EUR		1.650,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	3	EUR		-760,00		0,00%	0,00%
FUTURES				890,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				890,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI 9XC	13	EUR	96.075,94	1.203.543,29	0,36%	7,39%	6,94%
KEMPEN SUSTAINABLE SMALLCP-I	795	EUR	1.622,15	1.290.339,22	0,63%	7,93%	7,44%
PARVEST CLIMATE IMPACT - XCA	6.454	EUR	97,82	631.341,63	0,10%	3,88%	3,64%
PARVEST SUST EQ HIGH DIVIDEND EUROPE XCA	13.562	EUR	109,02	1.478.561,29	0,42%	9,08%	8,53%
Directive 2009/65/CE - FSMA				4.603.785,43		28,28%	26,55%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	18.078	EUR	146,60	2.650.298,07	0,61%	16,28%	15,28%
CROWN SIG-SUST EQTY EUR-C EU	2.599	EUR	941,86	2.447.810,31	3,15%	15,04%	14,12%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				5.098.108,38		31,32%	29,40%
OPC-Actions				9.701.893,81		59,60%	55,95%
PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X	1.845	EUR	135,23	249.466,62	0,03%	1,53%	1,44%
Directive 2009/65/CE - FSMA				249.466,62		1,53%	1,44%
BNP PARIBAS OBLI ETAT-IC	8	EUR	50.098,51	421.979,75	0,43%	2,59%	2,43%
BNP PARIBAS OBLI RESPONS-M	2.442	EUR	129,51	316.289,06	0,24%	1,94%	1,82%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X	32.574	EUR	102,98	3.354.455,59	0,20%	20,61%	19,35%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				4.092.724,40		25,14%	23,60%
OPC-Obligations				4.342.191,02		26,67%	25,04%
BNPP EASY MSCI EMER.MKT SRI TRK X CAP	-	USD	98.906,17	692,17		0,00%	0,00%
PARVEST GLOBAL ENVIRONMENT - XCA	4.700	EUR	121,16	569.463,03	0,07%	3,50%	3,28%
Directive 2009/65/CE - FSMA				570.155,20		3,50%	3,28%
BNP PARIBAS DEVELOP HUMAIN-R	13.416	EUR	118,06	1.583.913,74	0,18%	9,73%	9,13%
BNP PARIBAS MOIS-O	72	EUR	1.107,29	79.950,44		0,49%	0,46%
Directive 2009/65/CE - Non FSMA				1.663.864,18		10,22%	9,59%
OPC-Mixtes				2.234.019,38		13,72%	12,87%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				16.278.104,21		99,99%	93,86%
TOTAL PORTEFEUILLE				16.278.994,21		100,00%	93,87%
Compte géré futures		EUR		12.107,40			0,07%
Autres				12.107,40			0,07%
BP2S		EUR		1.030.573,46			5,94%
Avoirs bancaires à vue				1.030.573,46			5,94%
DEPOTS ET LIQUIDITES				1.042.680,86			6,01%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				60.640,61			0,35%
AUTRES				-40.496,45			-0,23%
TOTAL DE L'ACTIF NET				17.341.819,23			100,00%

12.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,99%
OPC-Actions	59,60%
OPC-Mixtes	13,72%
OPC-Obligations	26,67%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

12.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	7.977.731,48	5.763.940,09	13.741.671,57
Ventes	3.651.590,32	3.756.247,14	7.407.837,46
Total 1	11.629.321,80	9.520.187,23	21.149.509,03
Souscriptions	5.329.085,26	3.507.689,30	8.836.774,56
Remboursements	569.388,53	884.719,66	1.454.108,19
Total 2	5.898.473,79	4.392.408,96	10.290.882,75
Moyenne de référence de l'actif net total	14.269.666,78	17.410.358,95	15.865.341,03
Taux de rotation	40,16%	29,45%	68,44%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

12.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-454.050,00	-454.050,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-489.860,00	-489.860,00	1.000	06.12.18

12.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
20.01.17-31.12.17	76.694	35.322	1.254	616	75.440	34.706	110.146	8.000.303,71	3.673.955,71	132.424,30	64.466,69	11.698.287,32	106,21	106,21
2018	57.893	26.982	10.351	3.801	122.982	57.887	180.869	6.041.853,16	2.794.921,40	1.061.683,76	392.424,43	17.341.819,23	96,45	94,66

12.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.01.17 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

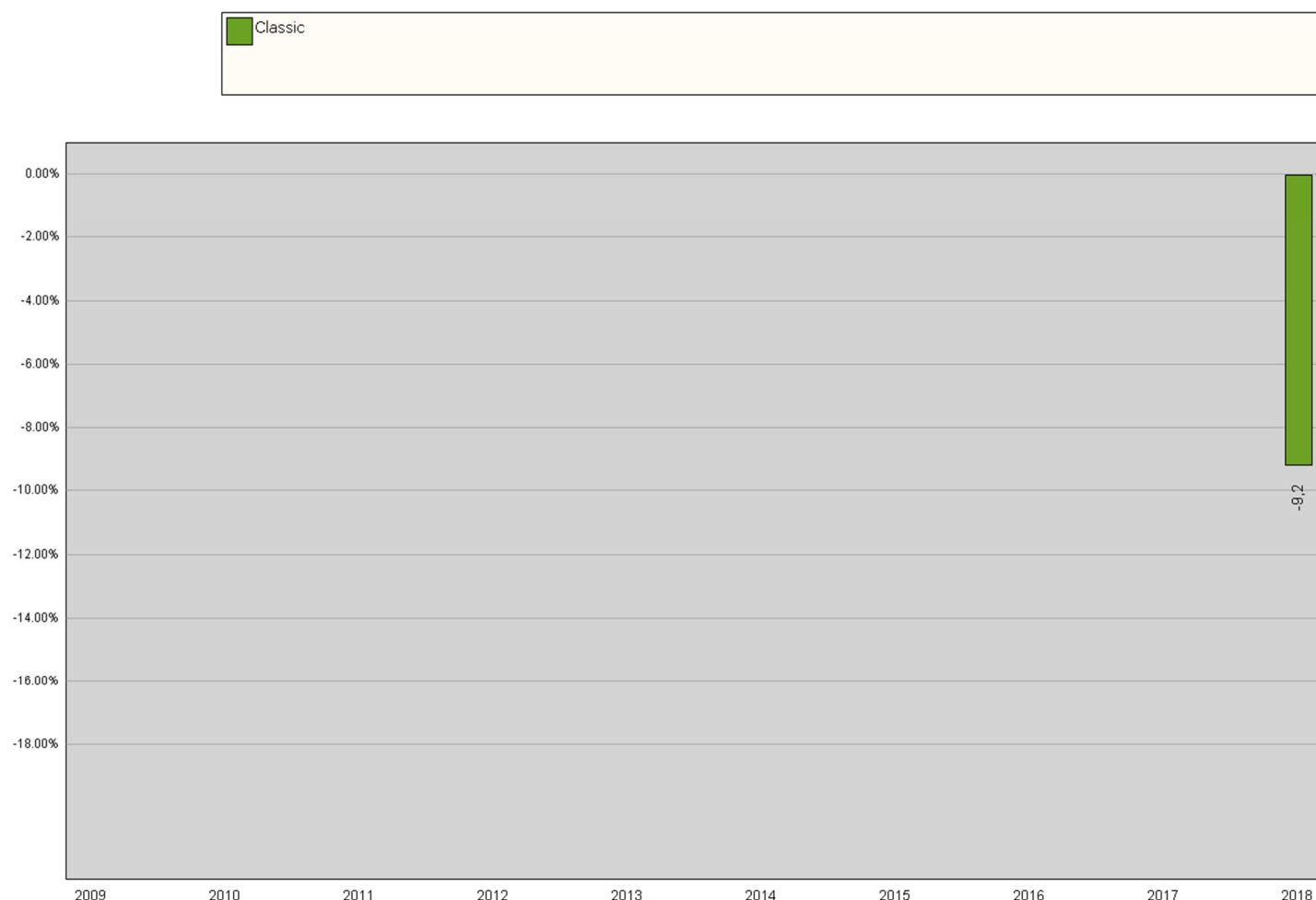


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an
Classic	20.01.17	EUR	-9,2%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

12.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,84%
Dis.	1,84%

12.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 33,26% en faveur des gestionnaires et 66,74% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s):

Autres missions d'attestation : 2.300,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Certains dépassements des règles d'investissement indiquées dans le prospectus ont été notés au cours de la période, suite à une décision d'investissement réalisée et également suite à des circonstances indépendantes d'une action de gestion. Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	5.417,98
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	135.837,94
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	13.544,94
Services et biens divers	12,08
Taxes	10.640,82
Autres charges	7.585,61

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	2.521,68
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	62.991,75
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	6.303,99
Services et biens divers	-12,08
Taxes	4.944,56
Autres charges	3.530,33

13. INFORMATIONS SUR LE COMPARTIMENT EUROPE SRI NEUTRAL

13.1. RAPPORT DE GESTION

13.1.1. Date de lancement du compartiment et prix de souscription des parts

Le 20/01/2017 au prix de 100 EUR par part.

13.1.2. Objectif du compartiment

L'objectif est d'assurer une valorisation aussi élevée que possible et d'assurer une large répartition des risques en investissant principalement au niveau européen dans des organismes de placement collectif qui investissent, à leur tour, principalement dans tous les types de classes d'actif.

13.1.3. Politique de placement du compartiment

Ce compartiment investit en organismes de placement collectif (OPC) satisfaisant aux critères de développement durable qui couvrent la responsabilité environnementale et sociale ainsi que la gouvernance d'entreprise, appliquant un filtre ISR (Investissements Socialement Responsables) et/ou ESG (1).

L'investissement socialement responsable (ISR) est l'application du concept de développement durable aux placements financiers. L'ISR est une forme d'investissement qui, parallèlement à la recherche de performance financière, vise à générer une valeur ajoutée sociale et/ou environnementale.

Pour atteindre cet objectif, la gestion ISR intègre de manière systématique des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'évaluation et la sélection des titres. Pour les États, il s'agit par exemple des politiques menées par leur gouvernement. Pour les entreprises, il peut s'agir de la politique menée en matière de ressources humaines, de la gestion des déchets dans le respect de l'environnement, etc.

Dans la sélection des fonds éligibles, le gestionnaire sera assisté par une équipe d'analyse dédiée au sein de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT. Les fonds sélectionnés sont soit thématiques (c.à.d. ils investissent dans des émetteurs spécialisés dans des thèmes spécifiques à l'ESG), soit ils appliquent une approche « best-in-class » (2) dans les thèmes ISR/ESG dans leur sélection d'émetteurs.

Ces OPC sous-jacents investissent dans les marchés d'obligations et d'actions et en investissements alternatifs (3).

La sélection des fonds sous-jacents est basée sur les recommandations stratégiques en termes d'allocation d'actifs comme définies par le gestionnaire.

Il peut également investir en toutes autres valeurs mobilières et en liquidités, ainsi qu'en instruments financiers dérivés sur ces types d'actifs afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification principalement européenne (minimum 90%) des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Le gestionnaire tentera de se distinguer en termes de performance à long terme d'un portefeuille de référence défensif dont les catégories d'actifs sont pondérées comme suit:

- Actions : 47%
- Obligations : 37%
- Investissements alternatifs : 16%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0%

Dans le cadre d'une gestion active du portefeuille, le gestionnaire peut modifier les pondérations de catégories d'actifs sur la base des conditions du marché et de ses prévisions, dans les limites suivantes :

- Actions : 25% - 65%
- Obligations : 15% - 55%
- Investissements alternatifs : 0% - 35%
- Liquidités et instruments du marché monétaire : 0% - 60%

(1) L'approche ESG consiste à sélectionner les entreprises ayant les meilleures pratiques environnementales, sociales ou de gouvernance en excluant les entreprises qui déploient une activité significative dans des secteurs controversés comme déterminé par la politique sectorielle de BNP Paribas et ensuite par le Pacte Mondial des Nations Unies. Les investissements en OPC appliquant le seul filtre ESG sont limités à 15%. En outre, le filtre ISR exclura toute société dont plus de 5% du chiffre d'affaires est généré par une des activités suivantes : armement, pornographie, boissons alcoolisées, le jeu et le tabac.

(2) L'approche « best-in-class » vise à sélectionner dans un secteur donné les entreprises qui occupent la place de première de la classe comparée avec des entreprises du même secteur.

(3) Par investissements alternatifs, on entend entre autres des investissements en parts d'organismes de placement collectif de type « Absolute Return » ainsi qu'en instruments financiers permettant au compartiment de bénéficier d'une certaine exposition aux marchés de l'immobilier et des matières premières.

13.1.4. Gestion du portefeuille d'investissement

La société de gestion désignée reste en charge de la gestion des actifs, avec le support de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT UK Ltd., 5 Aldermanbury Square, London, EC2V 7BP, United Kingdom.

13.1.5. Politique suivie pendant l'exercice

Nous avons démarré l'année en augmentant le poids des actions (surtout de la zone euro), une position que nous avons encore renforcée début février après la correction technique des marchés d'actions. Cette position a été maintenue jusqu'en mai, moment auquel nous avons décidé de réduire à nouveau notre exposition aux actions. Nous avons toutefois conservé une allocation aux actions légèrement plus élevée qu'en début d'année. À l'approche du quatrième trimestre, nous avons abaissé notre surpondération des actions et sommes redevenus neutres durant la seconde quinzaine de décembre, dans la foulée du regain d'aversion pour le risque des marchés. Du côté des obligations, nous sommes restés prudents envers le risque de duration au sein du portefeuille. Cependant, nous avons géré activement la duration et l'avons renforcée début février, lorsque les taux du Bund ont atteint 75 pb. Nous l'avons ensuite rabaissée lorsque ces taux sont redescendus à environ 50 pb mi-avril. Lorsque ceux-ci sont repassés à environ 30pb au début du 4e trimestre, nous avons encore réduit la duration. Nous sommes prudents à l'égard du risque de spread, notamment dans le segment à haut rendement. Dans le volet consacré aux solutions alternatives, nous avons abaissé nos allocations à l'immobilier après un beau parcours et nous avons renforcé des investissements à rendement absolu dont la faible volatilité était faible.

13.1.6. Politique future

Dans un contexte macroéconomique où la croissance subsiste mais faiblit et où les risques géopolitiques abondent et attisent la volatilité, nous repositionnerons activement le portefeuille en fonction des opportunités qui se présentent. La politique monétaire de la BCE reste accommodante, ce qui contient les taux pour l'instant, mais les risques demeurent asymétriques et nous restons donc prudents quant au risque de duration.

13.1.7. Profil de risque et de rendement

4 sur une échelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé).

L'objectif de cette échelle de risque est de quantifier le profil de risque et de rendement du fonds.

L'indicateur synthétique de risque et de rendement (SRRI) est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010.

Il représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. La note 1 correspond au niveau de risque le plus faible et 7 au niveau de risque le plus élevé, étant précisé que la catégorie de risque la plus faible ne signifie pas «sans aucun risque» mais un risque faible.

A un risque plus faible indiqué par un score faible correspondra un rendement potentiellement plus faible et, inversement, à un risque plus élevé indiqué par un score plus élevé sera associé un rendement potentiellement plus élevé.

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps, le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Au lancement du compartiment, cet indicateur synthétique de risque et de rendement était de 4.

13.1.8. Affectation des résultats

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires la distribution du dividende brut suivant :

Dividende : 0,60 EUR contre remise du coupon n°2.

Date paiement : 23/04/2019.

13.2. BILAN

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 1: SCHEMA DU BILAN		
TOTAL DE L'ACTIF NET	156.194.478,51	97.428.271,46
II. Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire, OPC et instruments financiers dérivés	155.654.702,51	96.357.808,65
E. OPC à nombre variable de parts	155.646.452,51	96.357.808,65
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme (+/-)	8.250,00	
IV. Créances et dettes à un an au plus	115.838,56	501.868,51
A. Créances		
a. Montants à recevoir	261.593,51	777.996,46
B. Dettes		
a. Montants à payer (-)	-145.754,95	-276.094,93
c. Emprunts (-)		-33,02
V. Dépôts et liquidités	780.662,56	730.956,62
A. Avoirs bancaires à vue	680.745,56	730.956,62
C. Autres	99.917,00	
VI. Comptes de régularisation	-356.725,12	-162.362,32
C. Charges à imputer (-)	-356.725,12	-162.362,32
TOTAL CAPITAUX PROPRES	156.194.478,51	97.428.271,46
A. Capital	166.720.318,04	93.381.547,07
B. Participations au résultat	-858.308,39	2.676.185,39
C. Résultat reporté	1.106.214,08	
D. Résultat de l'exercice (du semestre)	-10.773.745,22	1.370.539,00
SECTION 2 : POSTES HORS BILAN		
III. Montants notionnels des contrats à terme (+)	7.854.010,00	
B. Contrats à terme vendus	7.854.010,00	

13.3. COMPTE DE RESULTATS

	Au 31.12.18 (en EUR)	Au 31.12.17 (en EUR)
SECTION 3 : SCHEMA DU COMPTE DE RESULTATS		
I. Réductions de valeur, moins-values et plus-values	-8.698.841,65	1.893.213,58
E. OPC à nombre variable de parts	-8.829.903,74	1.908.211,20
F. Instruments financiers dérivés		
a. Sur obligations		
ii. Contrats à terme	85.160,00	
H. Positions et opérations de change		
a. Instruments financiers dérivés		
ii. Contrats à terme	-33.646,15	10.803,46
b. Autres positions et opérations de change	79.548,24	-25.801,08
II. Produits et charges des placements	52.781,73	-1.762,58
B. Intérêts (+/-)		
b. Dépôts et liquidités	5,35	0,56
C. Intérêts d'emprunts (-)	-2.991,27	-1.763,14
F. Autres produits provenant des placements	55.767,65	
III. Autres produits	248,09	1,17
B. Autres	248,09	1,17
IV. Coûts d'exploitation (*)	-2.127.933,39	-520.913,17
A. Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)	-29.349,28	-17.344,81
C. Rémunération due au dépositaire (-)	-69.245,97	-25.180,17
D. Rémunération due au gestionnaire (-)		
a. Gestion financière	-1.617.176,83	-290.042,87
b. Gestion administrative et comptable	-173.114,74	-62.950,47
H. Services et biens divers (-)		
J. Taxes	-142.100,96	-90.141,41
K. Autres charges (-)	-96.945,61	-35.253,44
Produits et charges de l'exercice (du semestre)	-2.074.903,57	-522.674,58
V. Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat	-10.773.745,22	1.370.539,00
VII. Résultat de l'exercice (du semestre)	-10.773.745,22	1.370.539,00
SECTION 4 : AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
I. Bénéfice (Perte) à affecter	-10.525.839,53	4.046.724,39
a. Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent	1.106.214,08	
b. Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	-10.773.745,22	1.370.539,00
c. Participations au résultat perçues (participations au résultat versées)	-858.308,39	2.676.185,39
II. (Affectations au) Prélèvements sur le capital	6.347.182,85	-2.165.343,45
III. (Bénéfice à reporter) Perte à reporter	4.622.875,55	-1.106.214,08
IV. (Distribution des dividendes)	-444.218,87	-775.166,86

(*) Détail par classe d'actions repris sous la section "Notes aux états financiers et autres informations".

13.4. COMPOSITION DES ACTIFS ET CHIFFRES-CLES

13.4.1. Composition des actifs au 31.12.18

Dénomination	Quantité au 31.12.18	Devise	Cours en devise	Evaluation (en EUR)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif net
<u>VALEURS MOBILIERES ET INSTRUMENTS DU MARCHE MONETAIRE NEGOCIES SUR UN MARCHE REGLEMENTE OU SUR UN MARCHE SIMILAIRE</u>							
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	26	EUR		14.300,00		0,01%	0,01%
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	24	EUR		-6.050,00		0,00%	0,00%
FUTURES				8.250,00		0,01%	0,01%
INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES				8.250,00		0,01%	0,01%
<u>AUTRES VALEURS MOBILIERES</u>							
PARVEST SUSTAINABLE BOND EURO CORPORATE-X Directive 2009/65/CE - FSMA	51.815	EUR	135,23	7.006.914,32 7.006.914,32	0,73%	4,50% 4,50%	4,49% 4,49%
BNP PARIBAS OBLI ETAT-IC	192	EUR	50.098,51	9.604.385,35	9,68%	6,17%	6,15%
BNP PARIBAS OBLI RESPONS-M	224.840	EUR	129,51	29.119.003,79	22,43%	18,71%	18,64%
BNP PARIBAS-SUS BD EU ST-X Directive 2009/65/CE - Non FSMA	296.359	EUR	102,98	30.519.006,05 69.242.395,19	1,79%	19,60% 44,48%	19,53% 44,32%
OPC-Obligations				76.249.309,51		48,98%	48,81%
BNPP EASY MSCI EUROPE SRI 9XC	58	EUR	96.075,94	5.616.887,62	1,67%	3,61%	3,60%
KEMPEN SUSTAINABLE SMALLCP-I	3.809	EUR	1.622,15	6.179.288,44	3,02%	3,97%	3,96%
PARVEST CLIMATE IMPACT - XCA	56.571	EUR	97,82	5.533.779,82	0,90%	3,56%	3,54%
PARVEST SUST EQ HIGH DIVIDEND EUROPE XCA Directive 2009/65/CE - FSMA	91.128	EUR	109,02	9.934.827,54 27.264.783,42	2,84%	6,38% 17,52%	6,36% 17,46%
BNPPEASY LOW CARBN UCITS ETF	109.397	EUR	146,60	16.037.983,09	3,69%	10,30%	10,27%
CROWN SIG-SUST EQTY EUR-C EU Directive 2009/65/CE - Non FSMA	17.154	EUR	941,86	16.156.383,88 32.194.366,97	20,77%	10,38% 20,68%	10,34% 20,61%
OPC-Actions				59.459.150,39		38,20%	38,07%
PARVEST GLOBAL ENVIRONMENT - XCA Directive 2009/65/CE - FSMA	32.548	EUR	121,16	3.943.527,19 3.943.527,19	0,48%	2,53% 2,53%	2,52% 2,52%
BNP PARIBAS DEVELOP HUMAIN-R	80.671	EUR	118,06	9.523.989,45	1,07%	6,12%	6,10%
BNP PARIBAS MOIS-O Directive 2009/65/CE - Non FSMA	5.844	EUR	1.107,29	6.470.475,97 15.994.465,42	0,11%	4,16% 10,28%	4,14% 10,24%
OPC-Mixtes				19.937.992,61		12,81%	12,76%
OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS				155.646.452,51		99,99%	99,64%
TOTAL PORTEFEUILLE				155.654.702,51		100,00%	99,65%
Compte géré futures Autres		EUR		99.917,00 99.917,00			0,06% 0,06%
BP2S Avoirs bancaires à vue		EUR		680.745,56 680.745,56			0,44% 0,44%
DEPOTS ET LIQUIDITES				780.662,56			0,50%
CREANCES ET DETTES DIVERSES				115.838,56			0,07%
AUTRES				-356.725,12			-0,22%
TOTAL DE L'ACTIF NET				156.194.478,51			100,00%

13.4.2. Répartition des actifs (en % du portefeuille)

OPC A NOMBRE VARIABLE DE PARTS	99,99%
OPC-Actions	38,20%
OPC-Mixtes	12,81%
OPC-Obligations	48,98%
FUTURES	0,01%
EUR	0,01%
TOTAL PORTEFEUILLE	100,00%

13.4.3. Changement dans la composition des actifs (en EUR)**Taux de rotation**

	1er SEMESTRE	2ème SEMESTRE	EXERCICE COMPLET
Achats	87.327.093,85	61.500.845,45	148.827.939,30
Ventes	41.388.481,67	39.372.502,79	80.760.984,46
Total 1	128.715.575,52	100.873.348,24	229.588.923,76
Souscriptions	50.478.129,26	27.672.084,27	78.150.213,53
Remboursements	3.621.409,94	4.213.684,46	7.835.094,40
Total 2	54.099.539,20	31.885.768,73	85.985.307,93
Moyenne de référence de l'actif net total	122.674.754,24	153.507.483,13	138.339.769,72
Taux de rotation	60,82%	44,94%	103,81%

Un chiffre proche de 0% montre que les transactions portant, selon le cas, sur les valeurs mobilières ou sur les actifs, à l'exception des dépôts et liquidités, ont été réalisées, durant une période déterminée, en fonction uniquement des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et les remboursements n'ont donné lieu qu'à un nombre limité de transactions ou, le cas échéant, à aucune transaction dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice est disponible sans frais chez BNP Paribas Fortis S.A., Montagne du Parc, 3, 1000 Bruxelles, qui assure le service financier.

13.4.4. Montant des engagements relatifs aux positions sur instruments financiers dérivés**Engagement sur Futures**

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size	Date de réalisation de l'opération
EURO OAT FUTURE FRENCH GOVT B 07/03/2019	EUR	-3.935.100,00	-3.935.100,00	1.000	06.12.18
EURO-BUND FUTURE 07/03/2019	EUR	-3.918.910,00	-3.918.910,00	1.000	06.12.18

13.4.5. Evolution des souscriptions et des remboursements ainsi que de la valeur nette d'inventaire**Classe Classic**

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (EUR)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en EUR)		
Année	Souscrites		Remboursées		Fin de la période			Souscriptions		Remboursements		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
20.01.17-31.12.17	507.738	443.991	8.071	9.851	499.667	434.140	933.807	52.263.076,86	45.649.808,51	833.371,48	1.021.781,43	97.428.271,46	104,33	104,33
2018	414.795	346.431	36.816	40.206	877.646	740.365	1.618.011	42.701.181,85	35.449.031,68	3.758.071,42	4.077.022,98	156.194.478,51	97,11	95,85

13.4.6. Performances

Il s'agit de chiffres du passé qui ne constituent pas un indicateur de performance future. Ces chiffres ne tiennent pas compte d'éventuelles restructurations, ni des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Les performances de cette classe sont calculées depuis le 20.01.17 dans la devise de base EUR.

Les rendements passés peuvent être trompeurs.

Diagramme en bâtons avec rendement annuel des 10 derniers exercices comptables (en %) :

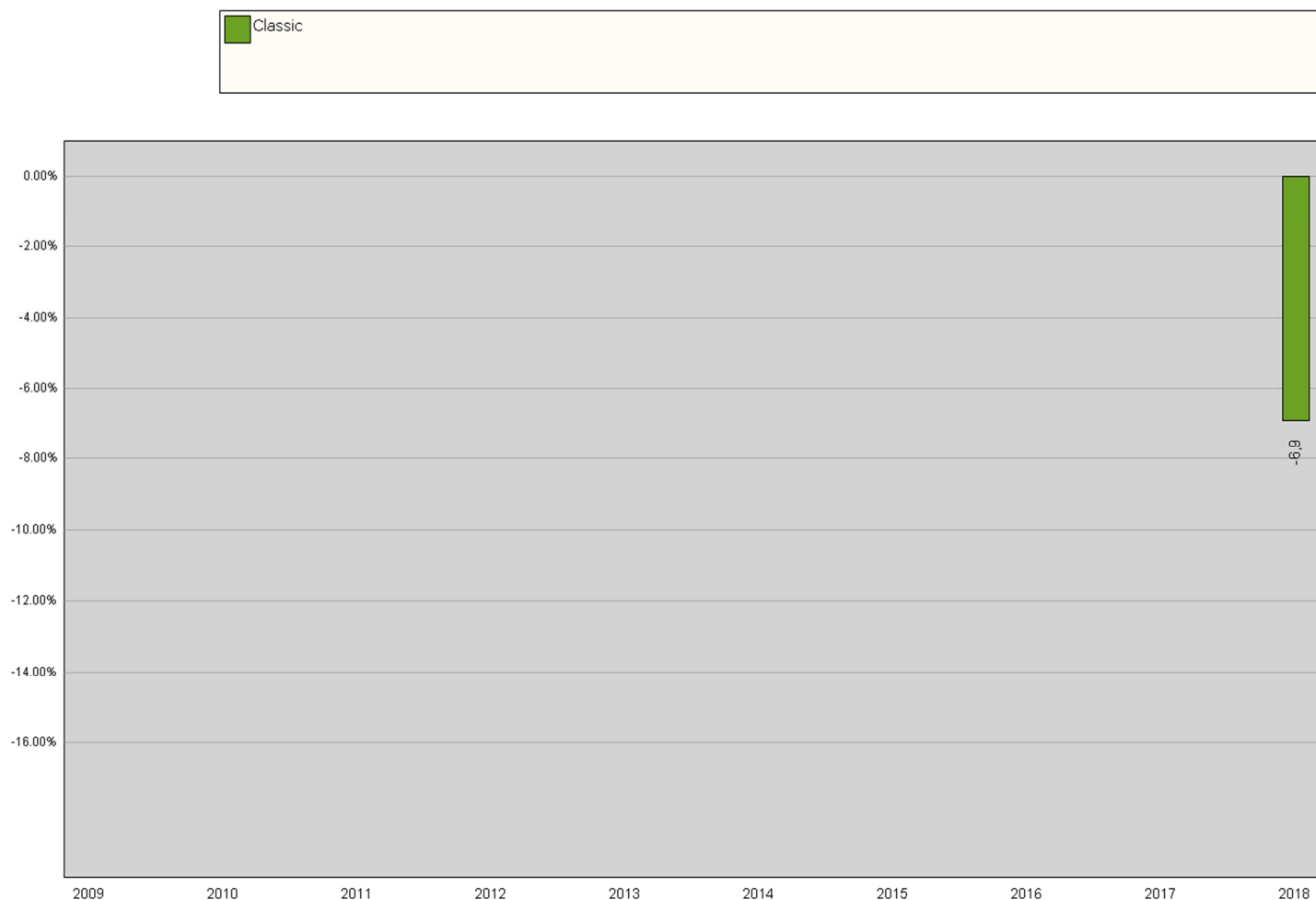


Tableau de la performance historique par part :

Classe	Date de début	Devise de calcul	1 an
Classic	20.01.17	EUR	-6,9%

A partir de 2011, le calcul de performance des parts de capitalisation est réalisé de manière similaire aux parts de distribution. Ce calcul est fondé sur base des VNI officielles publiées et sur le principe selon lequel toute recette distribuable de l'OPC a été réinvestie. Ce changement de méthode est appliqué également pour les performances du passé. Cette méthode n'apporte pas de différence significative par rapport à celle précédemment utilisée.

Complément d'information sur le calcul de performance :

Le calcul de la performance annualisée sur une période n donnée est établi selon la formule suivante :

$$P(t; t+n) = [(1 + P_t)(1 + P_{t+1}) \dots (1 + P_{t+n})]^{(1/n)} - 1$$

avec

$P(t; t+n)$ la performance de t à t+n

n le nombre d'année (périodes)

$P_t = [\alpha \times (VNI_{t+1} / VNI_t)] - 1$

avec

P_t la performance annuelle pour la première période

VNI_{t+1} la valeur nette d'inventaire par part en t+1

VNI_t la valeur nette d'inventaire par part en t

α l'opérateur algébrique suivant:

$$\alpha = [1 + (D_t / VNI_{ex_t})] [1 + (D_{t+1} / VNI_{ex_{t+1}})] \dots [1 + (D_{t+n} / VNI_{ex_{t+n}})]$$

avec

$D_t, D_{t+1}, \dots, D_{t+n}$ les montants du dividende distribué durant l'année t

$VNI_{ex_t}, \dots, VNI_{ex_{t+n}}$ la valeur nette d'inventaire par part ex-coupon le jour du détachement

n le nombre de paiements de dividendes la période t

13.4.7. Frais courants

Le montant des frais courants est calculé conformément aux dispositions du règlement 583/2010. Les frais courants représentent l'ensemble des frais de fonctionnement et de gestion facturés au fonds, net de rétrocessions.

Ces frais comprennent notamment : les frais de gestion ; les frais liés au dépositaire ; les frais liés au teneur de compte, [le cas échéant] ; les frais liés au conseiller d'investissement, [le cas échéant] ; les frais de commissariat aux comptes ; les frais liés aux délégués (financier, administratif et comptable), [le cas échéant] ; les frais liés à l'enregistrement du fonds dans d'autres états membres, [le cas échéant] ; les frais liés à la distribution ; les droits d'entrée et de sortie lorsque l'OPCVM souscrit ou rachète des parts ou actions d'un autre OPCVM ou fonds d'investissement.

Le montant des frais courants peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas les commissions de performance ni les frais de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le fonds à l'achat ou à la vente de parts d'un autre organisme de placement collectif. Le chiffre le plus récent est publié dans le document d'informations clés pour l'investisseur.

Les frais courants sont présentés à la date de clôture du rapport.

Frais courants	
	Classic
Cap.	1,74%
Dis.	1,74%

13.4.8. Notes aux états financiers et autres informations

NOTE 1 - Commission de gestion - Répartition entre les gestionnaires et les distributeurs

Pourcentage de répartition de la commission de gestion entre les gestionnaires et les distributeurs :

La commission de gestion mentionnée au prospectus d'émission est répartie à concurrence de 31,78% en faveur des gestionnaires et 68,22% en faveur des distributeurs.

NOTE 2 - Emoluments du commissaire

Conformément à l'article 134, § 2 et 4 du Code des sociétés, nous portons à votre connaissance que le commissaire et les personnes avec lesquelles il a des liens de collaboration sur le plan professionnel, ont facturé des honoraires comme mentionné ci-dessous :

Emoluments du (des) commissaire(s): 3.550,00 EUR HTVA.

Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s):

Autres missions d'attestation : 2.300,00 EUR HTVA.

NOTE 3 - Calcul des performances

Par rendement annuel, il faut entendre le rendement absolu obtenu sur une année.

NOTE 4 - Dépassements des limites d'investissement

Un dépassement des règles d'investissement indiquées dans le prospectus a été noté au cours de la période, suite à une décision d'investissement réalisée.

Cette situation a été régularisée entretemps.

NOTE 5 - Coûts d'exploitation***Capitalisation***

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	37.315,81
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	876.053,52
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	93.289,32
Services et biens divers	388,94
Taxes	77.240,29
Autres charges	52.243,47

Distribution

(en EUR)	Classic
Rémunération due au dépositaire	31.930,16
Rémunération due au gestionnaire - Gestion financière	741.123,31
Rémunération due au gestionnaire - Gestion administrative et comptable	79.825,42
Services et biens divers	-388,94
Taxes	64.860,67
Autres charges	44.702,14



**BNP PARIBAS B STRATEGY
(SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE)**

**Rapport du Commissaire à l'assemblée générale des
actionnaires sur les comptes annuels pour l'exercice
clos le 31 décembre 2018**

Le 25 mars 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE BNP PARIBAS B STRATEGY (SICAV PUBLIQUE DE DROIT BELGE) SUR LES COMPTES ANNUELS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de BNP Paribas B Strategy (SICAV publique de droit Belge) (la « Société »), nous vous présentons notre rapport du Commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que Commissaire par l'assemblée générale du 12 avril 2018, conformément à la proposition du Conseil d'Administration. Notre mandat de Commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2020. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de BNP Paribas B Strategy durant au moins 20 exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes annuels

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la Société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe. L'actif net globalisé s'élève à EUR 3.029.135.939,89 et le compte de résultats globalisé se solde par une perte de l'exercice de EUR 191.811.552,06. Un aperçu de l'actif net et du résultat par compartiment est mentionné dans le tableau ci-dessous:

Nom	Devise	Actif Net	Résultats
Europe Conservative	EUR	74.195.813,66	-1.933.154,89
Europe Defensive	EUR	608.128.481,91	-34.462.367,02
Europe Dynamic	EUR	48.029.414,29	-6.170.544,75
Europe Neutral	EUR	273.646.440,46	-25.348.703,49
Europe SRI Defensive	EUR	375.674.234,13	-16.164.197,91
Europe SRI Dynamic	EUR	17.341.819,23	-1.652.633,00
Europe SRI Neutral	EUR	156.194.478,51	-10.773.745,22
Global Aggressive	EUR	23.216.185,55	-2.347.224,98
Global Conservative	EUR	63.053.477,07	-2.312.102,94
Global Defensive	EUR	744.459.111,55	-38.799.932,38
Global Dynamic	EUR	162.740.178,14	-15.630.455,96
Global Neutral	EUR	482.456.305,39	-36.216.489,52

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la Société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (« ISA ») telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit rendues applicables par l'IAASB aux exercices clôturés à partir du 31 décembre 2018 non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la Société les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités du Conseil d'Administration relatives à l'établissement des comptes annuels

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable aux Organismes de Placement Collectifs en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'Administration a l'intention de mettre la Société en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du Commissaire relatives à l'audit des comptes annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du Commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- Nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la Société à cesser son exploitation;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.

Nous communiquons au Conseil d'Administration notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion et des autres informations contenues dans le rapport annuel, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la Société.

Responsabilités du Commissaire

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire (Révisée en 2018) aux normes internationales d'audit (« ISA ») applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans leurs aspects significatifs, le rapport de gestion, et les autres informations contenues dans le rapport annuel et le respect des statuts et de certaines dispositions du Code des sociétés, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

Aspects relatifs au rapport de gestion et aux autres informations contenues dans le rapport annuel

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Mentions relatives à l'indépendance

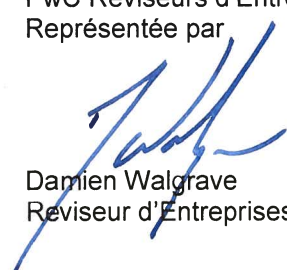
- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis de la Société au cours de notre mandat;
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes annuels visées à l'article 134 du Code des sociétés ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes annuels.

Autres mentions

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique;
- La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires;
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Woluwe-Saint-Etienne, le 25 mars 2019

Le Commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par



Damien Walgrave
Reviser d'Entreprises



BNP PARIBAS
ASSET MANAGEMENT

L'asset manager
d'un monde qui
change